

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE (CRFD) EN SCIENCES DE
L'EDUCATION ET L'INGENIERIE EDUCATIVE

POST GRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL
AND EDUCATIONNAL SCIENCES

UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES DE L'EDUCATION
ET INGENIERIE EDUCATIVE

RESSAERCH AND DOCTRAL TRINING
UNIT FOR SCIENCE OF EDUCATION AND
EDUCATIONAL ENGINEERING

FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS
FONDAMENTAUX EN EDUCATION

FUNDAMENTAL STUDY IN EDUCATION



DÉTERMINANTS DU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE : LE CAS DES ÉLÈVES DU LYCÉE FÉLIX EBOUÉ ET DU SACRÉ- COEUR DE LA VILLE DE N'DJAMENA AU TCHAD

Mémoire soutenu publiquement le 18 Septembre 2024 en vue de l'obtention du diplôme de
Master des Enseignements Fondamentaux en Education.

Filière : Enseignements Fondamentaux en Education
Spécialité : Sociologie et Anthropologie de l'Education

Par
DJERABÉ Nestor
Matricule : 21V3433
Licencié en Fondements *et* Pratiques de l'Éducation
Membres du Jury



Président	Pr. EYENGA ONANA Pierre Suzanne Maitre de Conférences	Université de Yaoundé I
Rapporteur	Dr. AWONDO AWONDO Patrick Simon Chargé de Cours	Université de Yaoundé I
Examineur	Dr. BIOLO Joseph Thierry Dimitri Chargé de Cours	Université de Yaoundé I

Septembre 2024

SOMMAIRE

SOMMAIRE	ii
REMERCIEMENTS	v
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES FIGURES.....	ix
RÉSUMÉ.....	x
ABSTRAIT	xi
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE ; CADRE THÉORIQUE DE L'ETUDE	5
CHAPITRE 1 : Revue de la littérature et état de la question.....	6
CHAPITRE 2 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	38
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE.....	50
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE	51
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET DISCUSSION.....	69
CONCLUSION GENERALE	96
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	102
ANNEXES	107
TABLE DE MATIERES.....	121

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le Jury de Soutenance et mis à la disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Educatives de l'Université de Yaoundé I n'entend aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

À

Mon père, NGARDJOKOUM Joseph

Et

Ma mère, TOKONODJI Rachel

REMERCIEMENTS

Ce travail a été réalisé au concours de plusieurs personnes, pour lesquelles nous trouvons ici l'occasion d'exprimer notre gratitude. Nous souhaiterions adresser vivement nos sincères remerciements à notre Directeur de Mémoire, Dr. AWONDO AWONDO Patrick Simon (Chargé Cours), pour avoir accepté de sacrifier de son temps. Sa disponibilité, sa rigueur, son expérience scientifique, ses précieux conseils, ses orientations ont guidé nos pas pour la réalisation de ce travail.

Au Chef de Département des Enseignements Fondamentaux de l'Education, le Professeur, EYENGA ONANA Pierre Suzanne (Maitre de Conférences) pour l'intérêt porté à notre formation.

Au Professeur BELA Cyrille Bienvenu, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education (FSE) de l'Université de Yaoundé I et tout son staff pour le cadre d'études ;

Nous remercions,

- À tout le personnel enseignant, administratif et technique de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I de manière générale et du département des Enseignements Fondamentaux de l'Education en particulier qui ont su rendre un environnement favorable à notre épanouissement intellectuel et à la réalisation de ce travail de recherche.
- Docteure BILO'O Hélène pour sa disponibilité, ses conseils, ses orientations et son soutien à tous les niveaux accordés à ce travail ;
- À mes grand-frères : ALBAN Maxime, MAIRO Eric et DJIMRABE Bienvenu pour leur soutien moral, financier et pour leur attachement indéfectible.
- À ceux et celles, qui d'une façon ou d'une autre, m'ont apporté une aide hautement appréciée, dans la finalisation de ce mémoire, même dans l'anonymat, l'expression de ma parfaite reconnaissance.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ODD	Objectifs de Développement Durable
PASEC	Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
BAD	Banque Africaine de Développement
CONFEMEN	Conférence des Ministres de l'Education Nationale
MEN	Ministre de l'Education Nationale
OCDE	Organisation de coopération et de Développement Economique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAN/EPT	Plan d'Action Nationale de l'Education Pour Tous
PARSET	Programme d'Appui à la Réforme du Secteur de l'Education au Tchad
RESEN	Rapport d'Etat sur le Système Educatif National
UA	Union Africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
CESA	Stratégie Continentale de l'Education
UFAPEC	Union Francophone des Associations des Parents de l'Enseignement Catholique
PISA	Programme International pour le Suivi les Acquis des élèves
HG	Hypothèse Générale
HS	Hypothèses Spécifiques
OG	Objectif Général
OS	Objectifs Spécifiques

FMI	Fonds Monétaire International
CRIRES	Centre de Recherche et d'Intervention sur la Réussite Scolaire
VI	Variable Indépendante
VD	Variable Dépendante
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
ADMEE	Association pour le Développement des Méthodologies d'Evaluation en Education
TSCOP	Théorie Sociale et Cognitive de l'Orientation Scolaire et Professionnelle
TDS	Théorie de la Dominance Sociale

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: CARACTERISTIQUES DES PERSONNES PARTICIPANTES(LES PARENTS D'ELEVES).....	60
TABLEAU 2: CARACTERISTIQUES DES PERSONNES PARTICIPANTES (CHEFS D'ETABLISSEMENT).....	61
TABLEAU 3: CARACTERISTIQUES DES PERSONNES PARTICIPANTES (LES ELEVES).....	61
TABLEAU 4: IDENTIFICATION DES PARENTS D'ELEVES.....	69
TABLEAU 5: IDENTIFICATION DES ELEVES.....	73
TABLEAU 6: IDENTIFICATION DES CHEFS D'ETABLISSEMENT	76
TABLEAU 7: GRILLE D'ANALYSE THEMATIQUE.....	89
TABLEAU 8: RECAPITULATIF DES RESULTATS DE L'ETUDE.....	94

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1: LES ELEVES DU LYCEE SACRE CŒUR	116
FIGURE 2:LES ELEVES DU LYCEE SACRE CŒUR EN PLEIN COURS	116
FIGURE 3: LYCEE FELIX EBOUE.....	120
FIGURE 4: PROVISEUR DU LYCEE FELIX EBOUE.....	120

RÉSUMÉ

Le présent travail a pour titre « Déterminants du choix de l'établissement scolaire : le cas des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena au Tchad ». Il s'inscrit dans le contexte où le système éducatif tchadien éprouve d'énormes difficultés : l'accès à une éducation de qualité et les performances du secteur à l'échelle internationale sont en régression, ou au mieux en stagnation ; l'efficacité et la qualité de l'éducation sont en voie de dégradation, les infrastructures scolaires se détériorent. Nous nous sommes fixé comme objectif général d'analyser et de comprendre les facteurs et motivations qui influencent le choix des établissements scolaires des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena au Tchad.

De ce fait, nous avons mené l'étude dans le Lycée Félix Eboué et au Sacré-Cœur de N'Djamena auprès d'un échantillon de 30 personnes, parmi lesquelles nous avons 20 parents d'élèves, 05 chefs d'établissement et 05 élèves. Les principaux résultats révèlent d'une part que les critères d'orientation scolaire des élèves vers les Lycées de Félix Eboué et du Sacré-Cœur sont généralement motivés par les facteurs comme la religion, la disponibilité des ressources économiques des parents et enfin le bonne politique éducative de l'établissement.

De ce fait, suite à l'analyse des entretiens semi-dirigés des enquêtés et la littérature existante, aboutit à un consensus que les facteurs qui déterminent le choix de l'établissement sont : les critères religieux, culturels, économique des parents et la bonne organisation de l'établissement scolaire. Par ailleurs, il a permis d'identifier les différents problèmes qui minent les institutions scolaires et à éradiquer pour améliorer le système éducatif du pays. De ce qui précède, quelques perspectives ont été soulevées dans le cadre des recherches ultérieures.

Mots clés : déterminant, établissement, choix, élève, orientation, orientation scolaire, performance, performance scolaire et le Lycée.

ABSTRAIT

The present work has for determining title"of the choice of the school establishment, the case of the pupils of the high school Félix Eboué and the Sacred Coeur of the city of the city of Djamena in Chad". Here is the line with the context where the Chadian education system feels enormous difficulties, the access to an education of quality and the performances of the sector on an international scale is in regression or to the best in stagnation. The efficiency and the quality of the education are in ways of determination, the school infrastructures deteriorate. We set like general objectives to analyse and to understand the factors and incentives that influence the choice of the school establishment of the pupils of high school Félix Eboué and the Sacred Coeur of the city of Djamena in Chad.

This fact will lead to the survey in the high school Félix Eboué and in the Sacred Coeur of Djamena by a sample of thirty people, among which we have twenty parents of pupils, five chiefs of establishment and five pupils. This main results reveal on the one hand that the criterias of the school orientation if pupils toward the high school of Felix Eboué and the Sacred Coeur are generally motivated by factors as the religion, the availability of resources economic of the parents and finally the political housemaid education of the establishment.

Of this fact following the analysis of the semi-controlled maintenance of them investigated and the existing literature, succeeds to a consensus that the factors that determine the choice of the establishment are the religious, cultural criterias, economic of the parents and the good organization of the school establishment. Otherwise he permits to identify the different problems that mine the school institution and to eradicate to improve the education system of the country of what precedes, some perspectives have been raised in the setting of the ulterior research.

Key words: Determining, establishment, choice, pupils, orientation, school orientation, performance, school performance and high school

INTRODUCTION GSENERALE

L'éducation joue un rôle très important pour la croissance d'une Nation. Sa contribution à la croissance économique et du développement a été longtemps négligée, cependant son véritable rôle économique a été progressivement admis et a pris place dans l'économie du développement bien qu'il reste souvent sujet à controverse (S. Malcolm et al. 1970, P.54). « Elle constitue un investissement en capital humain qui est inépuisable et dont la valeur accroît progressivement et rend les êtres humains plus productifs, sous développé est un pays éduqué » dit-on (G. Muheme, 2012-2013).

Pourtant en Afrique, d'importants efforts ont été consentis depuis les années 60, années de la vague des indépendances, en matière d'éducation. En dehors des efforts que les gouvernements ont réalisés dans la construction des infrastructures scolaires, la production des manuels scolaires et la formation des enseignants pour améliorer l'offre scolaire ; les pays africains ont concomitamment opéré de profond changement au sein des nouveaux systèmes éducatifs mis en place tant au niveau de la réforme des programmes qu'au niveau de l'organisation générale de la pyramide scolaire et des structures administratives qui la gère (Bardin, 2016, P.74). « (...) à l'opposé des gouvernements coloniaux qui pensaient l'école en terme de coût, les dirigeants africains posèrent comme postulat qu'elle était source de richesses économiques ». C'est sur cette base, en mars 1990, certains pays africains ont participé à Jomtien en Thaïlande à la conférence mondiale sur l'Education Pour Tous(EPT). Dix ans plus tard, en 2000, ces pays ont également pris part au forum mondial sur l'éducation tenue à Dakar pour renouveler leur engagement à l'égard de l'EPT. Au sortir de ce forum, les participants ont adopté le cadre d'action de Dakar, document ambitieux et concret qui définit six objectifs de l'Education Pour Tous et les stratégies pour les enfants d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme.

Au Tchad par exemple, pour atteindre ces objectifs, le gouvernement a rendu l'enseignement primaire obligatoire et gratuit. Ceci dans le but du respect ou de la mise en œuvre de l'article 26 de la déclaration Universelle des droits de l'Homme qui stipule que toute personne a droit à l'éducation gratuite et obligatoire, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire.

De ce fait, le choix d'établissement scolaire est sans conteste l'une des décisions les plus importantes que prennent les parents pour leurs enfants. Ce choix peut en effet être crucial quant au futur de l'enfant, voire du ménage dans son ensemble. Cette problématique des facteurs qui détermine le choix des parents face à différentes alternatives d'établissements éducatifs présente ainsi un certain nombre d'enjeux cruciaux pour la formation du capital humain d'une nation et son niveau de stratification sociale. Dans le contexte particulier des pays en

développement, alors même qu'un grand nombre d'offres alternatives à l'enseignement public existe et se développe, le comportement des ménages face au choix entre différents établissements scolaires reste encore sous documenté. Pour appréhender l'équité face au choix d'un établissement scolaire entre les différentes catégories socio-économiques des parents, il apparaît essentiel d'étudier le processus, les motivations déclarées et le choix effectif fait par les ménages d'une catégorie d'établissement éducatif (Rohen d'aigle Pierre : 2012).

L'enseignement secondaire au Tchad comprenant l'enseignement secondaire général et l'enseignement technique et professionnel accueille des enfants âgés de 16 à 18 ans. Le taux brut de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire général se situe à 19% dont 30% pour les garçons et 9% pour les filles. Seuls 17,8% des enfants inscrits en secondaire arrivent en fin de cycle. C'est ce qui motive les parents et les élèves à choisir un établissement au détriment d'un autre pour parvenir à la performance visée. Ainsi, nous formulons notre question principale de recherche comme suit : en quoi les principaux facteurs déterminent les choix de l'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena au Tchad ?

Cette question principale fait naître les questions secondaires à savoir :

QS1 : Les conditions socio-professionnelles des parents déterminent-elles le choix de l'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena ?

QS2 : Les conditions socio-économiques des parents déterminent-elles le choix de l'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena ?

QS3 : L'organisation managériale détermine-t-elle le choix de l'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena ?

Notre étude porte sur les « déterminants du choix d'établissement scolaire : le cas des élèves du Lycée de Sacré-Cœur et de Félix Eboué de la ville de Ndjamen » est une préoccupation capitale à l'ensemble des experts scientifique de l'éducation et des hommes politiques en général. La question est de savoir : en quoi principaux facteurs déterminent les choix de l'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena ?

Pour mener à bien notre étude qui consiste à analyser les facteurs qui déterminent le choix des établissements scolaires des élèves, nous avons structuré notre travail en deux parties qui comportent six chapitres.

La première partie qui concerne le cadre théorique comprend trois chapitres intitulés :

- ✓ Problématique de l'étude : Elle englobe la formulation du problème, les questions de recherche, les objectifs poursuivis par l'étude, l'intérêt de l'étude, la délimitation de l'étude, l'approche notionnelle
- ✓ Revue de la littérature : Elle est consacrée à la recension des écrits.
- ✓ les théories explicatives du sujet.

La deuxième partie appelée cadre méthodologique ou opératoire comprend trois chapitres :

- ✓ Approche méthodologique : Ce chapitre est réservé aux méthodes et techniques d'investigations, la démarche utilisée pour collecter les données ;
- ✓ Présentation et analyse des résultats : C'est le chapitre des résultats issus des entretiens avec les répondants ;
- ✓ Interprétation des résultats : Dans ce chapitre, nous interprétons les résultats par rapport aux éléments théoriques et, en tenant compte des réponses des répondants. Nous faisons quelques suggestions à l'endroit du Gouvernement Tchadien ainsi qu'aux responsables du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena au Tchad.

**PREMIÈRE PARTIE :
CADRE THÉORIQUE DE L'ETUDE**

CHAPITRE 1 : Revue de la littérature et état de la question

Les principaux axes de ce premier chapitre sont : la présentation de la recension des écrits en lien direct avec le problème posé, la formulation des hypothèses, les théories explicatives du thème de recherche, et la définition des concepts clés de l'étude.

1.1. Revue de la littérature

Une recherche scientifique nécessite une mise au point des écrits des chercheurs qui nous précèdent sur les thématiques clés ou les variables de ladite recherche. Cela contribue à rendre plus explicite le problème de recherche d'une part, et à ressortir l'originalité du sujet dans le cadre des travaux effectués sur le thème d'autre part. Toute recherche s'inscrivant dans un processus de continuité, il est nécessaire de prendre connaissance des travaux déjà réalisés sur ce sujet et qui ont fait l'objet de compte rendu scientifique, afin de mieux dégager la spécificité ou l'originalité de notre recherche. N'da (2015, P.91) fait remarquer que la revue de la littérature consiste à faire « la recension des écrits pertinents relativement au sujet de l'étude. Et faire la recension des écrits, c'est faire le bilan critique de ce qui a été produit dans le domaine de recherche concerné ».

La revue de la littérature constitue un maillon important et incontournable dans le processus de recherche. Car elle permet au chercheur de collecter maintes informations sur son sujet d'étude. La question des déterminants du choix et la performance scolaire des élèves du Lycée Sacré-Cœur et de Félix Eboué de la ville de Ndjama au Tchad revêtent un intérêt crucial en éducation.

1.2.1. Les critères de motivations qui déterminent le choix d'établissement scolaire.

Il est difficile que les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes d'expliquer clairement les véritables motivations qui les ont conduits à jeter leur choix dans un établissement scolaire au détriment des autres. L'excellence pédagogique ne préside pas toujours à leurs aspirations.

Selon une enquête de l'Union Francophone des Associations des Parents de l'Enseignement Catholique(2012). « Quels critères pour choisir l'école de votre enfant ? Pour bien collecter les informations auprès des parents d'élèves, une question a été élaborée de la manière suivante : quels sont vos critères de choix d'une école lorsque vous optez d'inscrire vos enfants dans tel établissement scolaire ? De ce fait, les parents d'élèves relatent entre autres leurs raisons d'orientation scolaire : « *l'atmosphère de l'école (ambiance, bien être en classe),*

la qualité de la formation, la qualité de l'encadrement, le projet pédagogique de l'école, la réputation de l'établissement, la conformité aux valeurs familiales, le public fréquente l'école, la discipline, le respect des traditions, la diversité de l'offre de filières et d'options, un bon contact lors d'une journée, portes ouvertes » ou d'une visite de l'école, le cadre et l'environnement, l'infrastructure scolaire, la sécurité lors des déplacements publics vers l'école, un enseignement adapté aux difficultés spécifiques de mon enfant, la proximité du domicile, la proximité des moyens de transport en commun, les échos des proches, de voisins, de connaissances et la présence de frère(s) ou sœur(s) de l'enfant dans l'école.

Ainsi dans cette même lancée, le critère de l' « établissement du réseau libre catholique » est important pour 21% des répondants et très importants pour 37% des répondants. 58% des parents ayant répondu à cette enquête trouvent donc qu'il est important pour eux d'inscrire leur enfant dans l'enseignement libre catholique. Pour les autres, ce critère est neutre pour 22% des répondants. Tous les critères pour bien choisir son école : les ressources pédagogiques, le réseau professionnel, le corps enseignant de haut niveau, les infrastructures, la vie associative, l'environnement... autant de critères qui peuvent orienter votre choix d'une école et qui se résument pas à la simple réputation. En fin, les débouchés, l'insertion professionnelle ou 'l'employabilité des écoles'', l'origine sociale et géographique de l'élève, les possibilités de poursuite d'études, les conditions pédagogiques, l'efficacité du réseau des anciens élèves, les échanges internationaux sont les critères à prendre en compte dans le choix d'une école.

Rohen A. (2012), dans l'article intitulé : '' *Quel choix des parents pour l'établissement éducatif de leurs enfants ? Le cas de l'enseignement secondaire à Madagascar* '' . Explique que, article, l'auteur explique que, l'enseignement catholique est le plus ancien à Madagascar et a souvent une meilleure réputation que les autres types d'enseignement privés. En termes de frais d'inscription et d'écolage, les collèges privés sont généralement, mais pas toujours, plus coûteux que les collèges publics. En effet, dans les collèges publics, les associations des parents d'élèves participent aux frais de fonctionnement, voire aux coûts liés aux investissements. Une cotisation généralement obligatoire est alors demandée aux parents. Ce poids et cette diversité de l'enseignement privé font de Madagascar un cas particulièrement bien adapté à l'étude du choix d'un collège : celui-ci pourrait servir de référence pour d'autres pays en voie de développement. En somme, nous pouvons dire que les résultats de cette recherche démontrent que les choix de l'établissement sont entre autres : l'influence du revenu, de la religion, de la distance, du coût, du taux de réussite, de la religion du Lycée. Choisir une école religieuse d'une autre religion que la sienne ou une école qui n'est pas la plus proche de son domicile.

D'après le site web dénommé « <https://lechool.com>, (2022), il faut noter que les critères de choisir une bonne école varient selon les parents. Pour certains, l'espace pédagogique peut être important, et pour d'autres, l'importance c'est la gestion pédagogique, voire les programmes parascolaires, et même la distance entre la maison et l'école. Ainsi, il serait important de prendre en compte les critères qui sont énumérés ci-après :

1-Directeur d'école

La présence d'un Directeur compétent, discipliné et actif joue un rôle important dans la réussite de l'école, surtout aux niveaux supérieurs. Il est important de noter les qualités d'un bon Directeur, citées ci-dessous :

- Disponibilité et fréquentation permanente de l'école ;
- Se comporter de manière appropriée à l'égard de tous ;
- Connaissance du style de gestion ;
- Supervision complète sur l'ensemble du processus scolaire, l'éducation des enseignants, et la performance des élèves ;
- Faire participer les enseignants et les parents dans les activités scolaires et les consulter ;
- Etre en contact avec les parents et être au courant de tous les enjeux et problèmes des élèves.

2-Enseignant

En raison de la relation étroite qu'il a avec l'élève, l'enseignant joue un rôle important et efficace dans le processus éducatif. Un enseignant compétent et motivé peut susciter l'intérêt de l'élève et l'aider à gagner le succès qu'il a envie. Un enseignant capable doit avoir de bonnes compétences scientifiques et pédagogiques, mais également il faut qu'il connaisse les caractéristiques émotionnelles et les problèmes des élèves.

3-Système d'évaluation

Le système d'évaluation scolaire est très important selon les capacités et les performances des élèves. Le système d'évaluation devrait être basé sur la justice et unique à la performance de chaque élève. Une bonne école a un système d'évaluation continue utilisant ses résultats pour faire progresser les objectifs éducatifs et la réussite de l'élève, ainsi que donner des informations aux élèves et aux parents sur le processus de travail afin d'améliorer leurs performances autant que possible.

4-Temps de formation et activités parascolaires

Dans une bonne école, les enseignants passent la plupart de leur temps à enseigner. Ils tirent le meilleur parti de leur temps avec un certain ordre pour terminer le programme à temps. Les écoles qui ont beaucoup d'horaires chargés rendent les apprenants ennuyés, donc cela n'est pas un critère pour qu'une école soit bonne.

5-Bons conseils et attentes scolaires

Une bonne école a besoin de conseillers actifs qui travaillent pour guider les élèves. De ce fait, l'accent est mis sur la réussite de tous les élèves à tous les niveaux d'apprentissage.

6-Faire attention à l'enseignement de diverses compétences

Une bonne école se concentre sur l'enseignement des compétences scientifiques et éducatives, de même que sur les compétences sociales telles que gérer la vie sociale, scolaire et professionnelle.

7-Proximité de résidence

La proximité de l'école avec le lieu de résidence de l'élève est l'un des critères les plus importants pour choisir une école. Les écoles lointaines peuvent être fatigantes pour les élèves et de leur rendre l'année scolaire dure. Cette longue distance oblige les apprenants de passer trop de temps sur le trajet, donc leur temps d'étude peut être consacré à se reposer.

8- Frais de scolarité

Les frais élevés de scolarité d'une école et les dépenses inutiles ne sont pas des critères pour qu'une école soit bonne.

1.2.2. Les facteurs favorisant la performance scolaire des élèves

Dans l'article intitulé '*Estime de soi, soutien social et performance scolaire des élèves stagiaires du Lycée Hôtelier de Cocody (Cote d'Ivoire p10)*', Essiomle Y-O. (2022), explique que l'école moderne est perçue aujourd'hui comme garant de réussite et d'intégration sociale des individus. Ainsi, elle assure le développement de compétences et de connaissances chez les apprenants. Pour Morlaix et Meuret(2006) la réussite scolaire est en lien avec le lien de scolarisation, des jugements du maître et de l'origine sociale des enfants. Plus encore, Bawa (2007) a montré que les élèves qui ont une estime de soi positive ont un taux de réussite supérieur à ceux qui ont une estime de soi négative. Ces élèves en outre, répondent aux attentes des enseignants, des parents et de leurs pairs.

Etienne D., Emma D-A-G., Jussi H- M-K. et Mona M. (2017). (P14), abordent la question du lien entre la performance scolaire et certaines attitudes ou convictions des élèves souvent désignées par les termes d' « état d'esprit » ou de « mentalité » est connu de longue date. L'origine socio-économique des élèves et leur état d'esprit, nous avons recouru aux

techniques analytiques les plus avancées pour mesurer l'impact spécifique des traits de comportements sur la performance scolaire indépendamment du biais lié à l'origine socio-économique des élèves. Dans l'enquête PISA2015, l'incidence d'une bonne compréhension de la motivation sur les résultats scolaires représente plus du double de celle de la motivation auto-identifiée. Les élèves dotés d'une bonne compréhension de la motivation obtiennent des scores supérieurs de 12 à 13% (soit 50 à 60 points PISA) aux tests de sciences par rapport à ceux chez qu'elle est faible.

Dans l'ouvrage, *L'Ecole à l'épreuve de la performance : les politiques de régulation par les résultats*, Christian M. (2013 P : 34), analyse les significations variées, les usages et les effets des politiques de régulation par les résultats. Il interroge la genèse ou les trajectoires de ces politiques dans les différents contextes nationaux, d'interroger le mode de construction des outils mobilisés pour les mettre en œuvre, d'en analyser la réception et les usages par les acteurs locaux, et en fin, d'en identifier certains effets, attendus ou inattendus, au regard des effets théoriques qu'ils sont supposés produire. L'auteur aborde la problématique de l'école comme une soumission à une obligation des résultats et des performances. Ainsi, cet ouvrage a pour visée d'analyser les significations variées, les usages et effets des politiques de régulation par les résultats. Les systèmes scolaires des pays de l'OCDE ont été marqués depuis la fin des années 1980 par des mutations d'ampleur (Maroy, 2008 ; Mons, 2007) en lien avec le « tournant néo-libéral ».

Abou Moussa D. (2017), *Les performances scolaires en Afrique Australe et Orientale : Disparités régionales et facteurs déterminants*, (Thèse de Doctorat en sciences économiques, Universités de Toulon P151). Dans chapitre 1 : Les facteurs déterminants des performances scolaires : un modèle multi niveau, de la page 29, la performance scolaire dépendant fortement aussi de la qualité de l'organisation et de l'enseignement scolaire (Bourdon et al. 2010 ; Birchler et Michaelowa, 2016 ; Lee et al. 2014 ; Brault et al. 2014 ; Zuze et Reddy, 2014 ; Carmona et al. 2015 ; Mumford et al. 2015...). Zuze et Reddy(2014) ont trouvé un lien étroit entre les équipements et les pratiques pédagogiques des écoles et le degré de réussite dans la lecture en Afrique du Sud. Selon les auteurs, le lien entre une grande disponibilité des équipements et l'amélioration des résultats scolaires est plus fort pour les filles que pour les garçons.

Noël K. et Francis B-K. (2015), *Analyse des déterminants de la performance scolaire des établissements du secondaire public au baccalauréat, session 2015 : cas de la Côte D'Ivoire*. Cet article présente une analyse des facteurs qui déterminent les performances scolaires des établissements scolaire du secondaire général au concours de 2015 en République de la Côte D'Ivoire. Si les effectifs scolaires, les taux d'accès et les taux d'achèvement ont

globalement augmenté, un système éducatif ivoirien est confronté, aujourd'hui encore, à des défis majeurs : une qualité de l'éducation primaire encore insuffisante pour assurer un savoir lire durable aux sortants du système, une faiblesse et une forte disparité des résultats aux examens nationaux. Les auteurs précisent des liens entre les variables environnementales et des paramètres d'organisation des établissements scolaires pour expliquer la performance scolaire. *Baudelot C. et Estabiet R. (2009 P10), l'élitisme républicain* défendent l'idée selon laquelle : « l'école française est trop et trop sélective. Pour eux, cette sélectivité précoce est le fruit de l'élitisme républicain de l'école française culture du classement et l'élimination précoce, sa tolérance aux inégalités et leur reproduction. Il ressort ainsi de leur ouvrage un fait qui doit retenir notre attention. A partir d'une analyse des enquêtes, ils montrent que le pays dont l'élite scolaire est la plus étouffée est aussi celui qui limite très fortement la proportion d'élèves très faibles et faibles. En d'autres termes, « l'égalité est un moteur de l'efficacité et les pays qui parviennent le mieux sont aussi ceux qui scolarisent tous les élèves dans « tronc commun » jusqu'à la fin de l'école obligatoire.

Demba J-J. (2012 P3), « La notion de réussite scolaire », CRIRES, Université Laval, Québec. L'auteur explique les caractéristiques de la réussite scolaire et de sa contrepartie l'échec scolaire. Dans la forme d'organisation scolaire disciplinaire et normative qui marque aujourd'hui la plupart des pays, ce qui peut être tenu comme un indicateur ou une manifestation de la réussite ou de l'échec scolaire est un jugement ou plutôt une caractérisation scolaire, qui repose sur des constats de performances dans des tâches dévolues aux élèves de même degré d'études. Les contrôles et les évaluations régis par des règles très précises rendent possible la comparaison entre élèves.

Pour Georges F, Barbara F-C, Samuel C. et Luana I-A. (2016), « Comment l'école amplifie les inégalités *sociales et migratoires* ? Dans cet article, les auteurs évoquent la question du propos de ce rapport est de penser les liens entre inégalités scolaires et politiques éducatives. Par "inégalités scolaires" nous entendons une inégale répartition de biens distribués par l'école-parcours d'apprentissage, diplômes, compétences en fonction de groupes socialement définis notamment par le milieu socioéconomique, le capital culturel des parents. Cette question est particulièrement pertinente dans le contexte Français qui, sous couvert d'égalité des chances et de méritocratie 'républicaine', conduit à l'échec une bonne partie des élèves issus de ces groupes minoritaires et les élèves défavorisés au plan socioéconomique et/ou faiblement dotés en capital culturel.

Elicel P. (2010, P4), ''*Déterminants de la performance des écoles secondaires en Haïti*'' , (mémoire online Université des Antilles et de la Guyane-Master 2010). La performance

scolaire peut être évaluée de différentes manières. Des déperditions scolaires exprimées par des taux de redoublements et d'abandons indiquent une mauvaise performance. En revanche, des taux de réussite élevés aux examens de fin de cycle, au baccalauréat par exemple, sont des indicateurs de bonne performance. En effet, les recherches effectuées sur l'efficacité de différents systèmes éducatifs à travers le monde ont permis d'identifier un ensemble de facteurs de réussite qui constituent un cadre conceptuel pour aborder la question de performance scolaire.

Mohammed B. (2017 P47), *''déterminants des performances scolaires, zoom sur les élèves issus de l'immigration en France et Royaume Uni une analyse multi-niveaux avec correction du biais d'endogénéité''*. Le présent article se propose d'étudier les déterminants des performances scolaires en faisant un zoom sur les élèves issus de l'immigration en France, en comparaison du cas du Royaume Uni. Les résultats des estimations effectuées à travers un modèle multi-niveaux avec l'adoption de l'approche de Mundlak (une approche qui permet de comparer les systèmes à effet) pour traiter le biais d'endogénéité permet en même temps de confirmer et nuancer les résultats parus dans le récent rapport de l'enquête PISA2012 sur élèves français. Bien que le score des élèves issus de l'immigration en France soit moins bon comparé à celui des élèves autochtones, la différence de performance entre ces deux groupes est bien inférieur à celle publiée par l'enquête PISA2012. Par ailleurs, il ne semble aucune certitude sur le fait que les élèves issus de la deuxième génération d'immigration soient plus performants que leurs camarades issus de première génération d'immigration.

En France, selon le rapport PISA2012, on constate une dégradation de la performance scolaire des élèves entre 2003 et 2012, cumulant par ceci une masse importante d'élèves en difficultés. Les inégalités éducatives s'aggravent au fil de temps, puis que le système éducatif français était moins inégalitaire en 2003, enregistrant un écart de 43 points en 2003 et un écart de 57 points en 2012(PISA12). Ainsi, les facteurs sont en général scindés en deux grandes catégories : la premier groupe des facteurs concerne les caractéristiques individuelles et intrinsèques des élèves comme le genre, le statut socio-économique, l'intérêt pour l'apprentissage et bien d'autres. Le deuxième volet se focalise sur les caractéristiques de l'établissement scolaire et leurs impacts sur l'amélioration de la performance scolaire des élèves.

Pour Oswald K. (2020), « Quelle taille des écoles et performances des écoles ». Les recherches en économie de l'éducation n'ont pas abouti à un consensus sur le rôle de la taille des écoles dans le processus des apprentissages scolaires. Beaucoup d'analyse ont porté sur la taille des classes, mais aucune étude connue n'a rigoureusement investigué la question de l'effet

de la taille des écoles sur la performance scolaire dans le contexte des pays d'Afrique Subsaharienne.

De nombreuses recherches (par exemple Kuziemko, 2006 ; al. 2018), essentiellement conduites dans les pays développés, démontrent empiriquement que les petites écoles favorisent les apprentissages scolaires.

Les pays africains se sont inscrits dans des politiques de massification de l'éducation dans le cadre l'initiative Fast Track, conduisant ainsi à une augmentation impressionnante. Alors que les taux de scolarisation étaient en constate hausse, les effectifs des enseignants ont augmenté un peu rapidement.

Une des actions majeures préconisées par les pays de la Région Subsaharienne, dont le Sénégal, pour absorber le flux croissant de scolarisation des enfants est la construction des écoles. Une question d'intérêt est donc d'étudier si les décideurs politiques devraient construire plus des écoles et maintenir une petite taille par celles-ci, ou s'il faudrait plutôt permettre aux écoles d'avoir un nombre accru d'apprenants, tout en prenant en compte les enjeux pédagogiques.

A travers une grande étude menée aux Etats Unis sur les milieux sociaux et la réussite des élèves, l'auteur a conclu à travers l'études d'indicateurs tel que le ratio élève/maitre, la qualification des enseignants, le type d'équipements scolaires, que l'école a peu ou pas d'impact sur les rendements scolaires.

Le rapport Cloeman avait sonné suite à une littérature abondante qui s'est adressée à la problématique de savoir si oui ou non les établissements scolaires ont une quelconque influence sur les acquis et la réussite des élèves. Aujourd'hui néanmoins, aucun consensus ne se dégage concernant les études sur la relation entre les ressources de l'école et la performance scolaire des élèves (Coleman, 1966).

A cet égard, il y a lieu de signaler que les ressources supplémentaires ne se traduisent pas automatiquement par un gain de performance pour les apprenants. (Luque 2003 et Osterbeek 2007).

Parmi les caractéristiques des établissements scolaires à citer également figure la taille des classes. Les chercheurs qui se sont intéressés à la question de la taille des classes aboutissent à des résultats pour le moins contrastés.

A travers une étude de la problématique de la taille des classes sur 33 pays, Altinok et al. (2009) concluent que l'effet de taille des classes n'est pas substantiel : l'impact est statistiquement significatif sur 16 des 33 pays ; l'impact est négatif seulement pour 1à pays. Ce qui mène les auteurs à conclure que la réduction de la taille des classes n'est pas une stratégie

rentable pour élever le niveau de la performance scolaire des élèves aussi bien dans les pays développés que ceux en voie de développement.

West (2006) a estimé l'effet de la taille des classes sur les performances des élèves et trouve que l'effet de la taille des classes est variable selon les pays et dépend du système scolaire. L'auteur conclut également que l'effet de la taille des classes est plus important seulement en présence d'enseignants de qualité qui arrivent aussi à illustrer leurs talents dans le cas des classes plus petites.

Arnaud M. (2015), 'Quels sont les déterminants des choix d'orientation dans l'enseignement supérieur ?'. Les choix d'orientation scolaires font partie des décisions aux conséquences économiques les plus importantes qui soient. Ces choix sont particulièrement complexes au niveau de l'enseignement supérieur, lorsque les étudiants doivent choisir entre différents types d'établissements ainsi qu'entre multiples filières de spécialisation. Cet article se propose de faire le point sur l'état de la recherche en économie portant sur les déterminants de ces choix d'orientation. Les économistes ont abordé cette question à travers trois thèmes à savoir : l'importance relative dans ces décisions d'orientation des salaires anticipés et des déterminants non-monétaires, le rôle joué par les imperfections d'information et enfin l'effet du revenu familial sur ces décisions. Parlant du poids des salaires anticipés et des déterminants non-monétaires reviennent à démontrer les perspectives en termes d'emploi et de salaire différent de façon marquée selon le type de cursus choisi et le résultat attendu en termes salaires. Du côté de l'importance des imperfections d'information : les choix d'orientation sont guidés par les spécialistes des différents cursus, monétaires, telles que les étudiants perçoivent au moment de leur décision. Les économistes de l'éducation se sont récemment intéressés de près à cette question, et ont en particulier cherché à évaluer l'ampleur des inégalités en termes d'information ainsi que leur impact dans les décisions d'orientation. Enfin, l'effet du revenu familial et contraintes de crédit, ici, de nombreux articles ont étudié le rôle joué par le revenu parental sur l'accès à l'enseignement supérieur et sur le type de formation post-secondaire. Par ailleurs, le rôle joué par les contraintes de crédit sur les choix éducatifs post-secondaires en France reste largement méconnu. Il est donc important de progresser sur ces questions afin de mieux comprendre les sources d'inégalités dans l'enseignement supérieur français.

E. Servet (2000), 'L'orientation scolaire et professionnelle : enseignement public/enseignement privé. « Choix d'établissement » et « effet d'établissement » dans le processus d'orientation'. Dans cet article, part des notions (les problématiques) « d'effet d'établissement » et « de choix d'établissement » selon le découpage école publique et école privée. Nos analyses prendront essentiellement comme base de réflexion les points de vue des

élèves, ceux du personnel éducatif et administratif et, à travers les témoignages des élèves, ceux des parents. Leurs témoignages reflètent en quelque sorte leurs perceptions, leur sens pratique du système éducatif français en termes du choix voulu, délibéré ou subi au moment de la prise de décision liée à l'orientation en tant qu'usagers, acteurs pour les uns et professionnels du terrain pour les autres.

Tout en passant en revue la plupart des travaux faisant appel à la problématique « d'effet d'établissement », dans son article à la Revue Française de Sociologie (XXXIV-1993), Olivier Cousin (1993, 1998) définit celle-ci comme étant « la capacité des établissements scolaires à se construire comme unités pédagogiques et éducatives ». L'auteur s'interroge sur « la capacité des établissements scolaires à se construire comme des organisations autonomes ». Plus loin encore, l'auteur souligne in fine que cette « notion mesure trois phénomènes complémentaires : la sélection scolaire, la sélection sociale et la socialisation ». Le premier renvoie aux performances scolaires ; le deuxième à la capacité des établissements à réduire ou à accentuer les inégalités sociales et enfin le troisième à la capacité d'implication, de mobilisation des acteurs (parents, administration, corps éducatif, associations, etc.). Lorsque d'emblée nous avons associé l'effet d'établissement au choix d'établissement, c'est pour souligner l'importance hypothétique ou réelle du premier, du moins aux yeux des usagers, dans la prise de décision du « choix » d'un établissement plutôt qu'un autre ; puisque ce « choix » positif ou négatif.

Dr. François S., Adiola B. et Aimé O. (2020), « Déterminants de l'orientation scolaire et professionnelle des élèves de seconde des établissements musulmans de OUAGADOUGOU ». Les auteurs de cet article tentent à interpréter facteurs qui influencent le choix d'orientation, la motivation des parents et élèves vers tel ou tel établissement d'enseignement. Les résultats de ces études ont montré que le choix d'orientation scolaire était influencé par deux types de facteurs que sont les facteurs pédagogiques et les facteurs extra pédagogiques. Parlant des facteurs pédagogiques du choix d'orientation scolaire concernent les conditions d'études, la qualité du personnel, la discipline, la rigueur et les bons résultats. Selon Bayo (2017) ces différents facteurs sont à la base de l'orientation des élèves vers les établissements chrétiens. Dans le même ordre d'idée, Meunier (2008) affirme que des facteurs pédagogiques liés au choix d'établissements ont été recensés par le courant de la « *school effectiveness* » dans les pays anglo-saxons. Ces facteurs sont : « une forte implication du chef d'établissement, des attentes importantes à l'égard des élèves, une maîtrise préalable des compétences de base, des évaluations régulières, un lieu où les élèves se sentent en sécurité et où règne l'ordre et la discipline » (Meunier, 2008 : 18). S'agissant des facteurs extra

pédagogiques, Berthet et al. (2010) affirment que la proximité géographique d'un établissement par rapport au lieu de résidence familial représente un facteur déterminant dans le choix d'un établissement. Bourzai (2014 : 16) quant à elle, trouve que les facteurs extra pédagogiques du choix d'un établissement sont entre autres : « ...l'attachement au respect et à la transmission de valeurs de nature religieuse ». Dia et al. (2016) et Lewandowski (2011) sont également d'avis que les facteurs extra pédagogiques du choix d'un établissement sont liés à la volonté de concilier chemin religieux et l'acquisition des connaissances dans l'institution scolaire.

Pour NGONE NDJALO G. (2019), des études ont montré que les élèves issus des familles défavorisées sont accueillis généralement dans les écoles à faible performance (Glazerman, 1998). François et Poupeau (2005) ont constaté qu'en France, un filtrage social s'opère pour le choix des écoles en fonction des catégories sociales. Les gens des classes défavorisées et celles dites défavorisées (François, 2002). Certaines familles choisissent de préférence des écoles privées au lieu d'accepter la « mixité sociale » dans les écoles publiques.

Au Sud-Kivu la situation est devenue précaire au sein des écoles. Les parents deviennent incapables de supporter tous les coûts des ménages (habillement, scolarisation des enfants, alimentation,...) et surtout celui de l'investissement en éducation. Les parents, les agents importants dans l'éducation, traversent des difficultés pour le choix d'un secteur d'enseignement. C'est dans cette perspective que notre étude part de questionnement suivant : quels sont les déterminants du choix du secteur d'enseignement primaire par les parents de la ville de Bukavu ?

Claude M. (2020), 'Les déterminants du choix du domaine d'études universitaires une revue de la littérature et identification de pistes d'interventions' '.Le développement et la croissance économique des prochaines années seraient particulièrement tributaire d'un niveau élevé en capital humain des populations, et celui associé à une forte formation scientifique. On n'a qu'à penser aux défis que posent les changements climatiques, la maîtrise des nouvelles technologies et l'impact du développement de l'intelligence artificielle pour s'en convaincre. Une opinion répandue est que la technologie, davantage que des changements de comportements des consommateurs, sauvera la planète. Le marché du travail devra s'adapter aux applications liées à l'intelligence artificielle. Bref, une main d'œuvre particulière sera requise.

Comme suivi à notre recension des écrits sur le choix de domaine d'études, il y aurait lieu de réaliser une enquête sur les étudiants afin de découvrir les moyens d'intervenir sur leur choix de domaine d'études. Par exemple, les étudiants possèdent-ils les informations nécessaires sur les perspectives d'emploi et les salaires selon les domaines ? De fait, comment

se comparent leurs croyances sur ces questions avec les faits ? Y a-t-il quelque part un moment clef ou un événement majeur qui viendrait affermir leur préférence ? Par exemple, un professeur exceptionnel, un événement structuré pour stimuler leurs intérêts pour les mathématiques ou les sciences ? Quel rôle joue l'influence des parents et des amis ? A la décharge des textes retenus, la vaste majorité des données utilisées provenaient d'étudiants en cours d'études. Néanmoins, la capacité du système éducatif à satisfaire les préférences individuelles et celle des Universités à répondre rapidement aux exigences du marché du travail sont des questions que l'on doit davantage étudier.

Rohen A. (2012), le choix d'un établissement éducatif est sans conteste l'une des décisions les plus importantes que prennent les parents pour leurs enfants. Ce choix peut en effet être crucial quant au futur de l'enfant voire du ménage dans son ensemble. Cette problématique du choix des familles face à différentes alternatives d'établissements éducatifs présente ainsi un certain nombre de enjeux cruciaux pour la formation du capital humain d'une nation et son niveau de stratification sociale. Dans le contexte particulier des pays en développement, alors même qu'un grand nombre d'offres alternatives à l'enseignement public existe et se développe, le comportement des ménages face au choix entre différents établissements éducatifs reste encore largement méconnu. Pour appréhender l'équité face au choix d'un établissement éducatif entre les différentes catégories socio-économiques des ménages, il apparaît essentiel d'étudier le processus, les motivations déclarées et le choix effectif fait par les familles d'une catégorie d'établissement éducatif.

Bref, les recherches académiques sur le sujet, cette étude montre enfin toute l'importance de ne pas considérer l'enseignement privé comme un bloc homogène. En plus du revenu et les choix éducatifs précédents, la prise en compte des variables comme la distance, la religion et la religiosité apparaît essentielle pour expliquer les choix éducatifs des ménages.

Toutefois, les premiers facteurs de cette catégorie figurent le sentiment de bien être à l'école. Le concept de bien être ressenti par l'élève à l'école est un phénomène agrégé et multidimensionnel. Plusieurs auteurs ont essayé de le cerner dans le cadre des études empiriques qu'ils ont entretenus sur la relation entre les performances scolaires et le bien être à l'école.

Le concept de bien être comprend les conditions de l'école, les relations sociales, les moyens d'épanouissement personnel et l'état de santé (Konnu et Simpela 2002).

En d'autre lieu, les activités scolaires et l'effort individuel figurent parmi les caractéristiques individuelles les plus importantes. Les notes de l'élève s'améliorent lorsqu'il consacre plus de temps à faire ses devoirs (Keith et al 1996).

1.2.3. Les politiques éducatives en rapport avec la performance scolaire

Oskardotti E., Watkins A., et Ebersold S. (2018), ‘‘Politiques de financement pour des systèmes éducatifs inclusifs’’. Les auteurs de ce rapport présentent les mécanismes de financement sont essentiels pour déterminer le type de placement scolaire offert aux apprenants issus de groupes défavorisés (OCDE, 2012). Les systèmes de financement de l’éducation jouent un rôle crucial pour assurer que tous les enfants- y compris ceux qui sont marginalisés en raison de leurs religions, de leur statut social et de leurs capacités-ont accès à un système éducatif inclusif) tous les niveaux de l’apprentissage tout au long de la vie (UNESCO, 2009). Bien que les pays soient confrontés à des défis différents en ce qui concerne le financement de l’éducation inclusive, il est important de veiller à ce que les ressources disponibles-humaines et autres-soient utilisées au mieux (UNESCO, 2017).

Les projets politiques de financement pour des systèmes éducatifs inclusifs reposent sur le fait que les décideurs politiques européens reconnaissent que les mécanismes de financement constituent un facteur décisif dans la réduction des disparités au sein de l’éducation.

Philippe P. (2002), ‘‘ les dix principes pour rendre le système éducatif plus efficace’’ ; Faculté de psychologie et des sciences de l’éducation, Université de Genève. Sans toutefois retarder, l’auteur commence à citer les dix principes pour rendre le système éducatif plus performant qui sont :

- Des politiques de l’éducation plus durables, systémiques et, négociés : le système éducatif est une lourde machine, dotée d’une grande force d’inertie. Pour réorienter sa trajectoire, il faut du temps, comme pour changer. Les politiques éducatives ont besoin de temps, de Ministres et d’administrations qui ne changent pas de réforme avant même que la précédente ait porté ses premiers fruits. Si l’on veut rendre l’école plus efficace, il faut s’attaquer aux problèmes avec continuité et patience, renoncer aux effets d’annonce et à la pensée magique, comprendre que la réforme de l’école n’est pas une guerre-éclair, mais une longue marche ;
- Des établissements qui ont les moyens de leur autonomie et savent rendre compte de l’usage qu’ils en font : la plupart des pays tendent à accorder aux établissements scolaires une certaine autonomie, au minimum dans l’usage des ressources et l’organisation du travail, parfois dans les choix de curriculaires. L’autonomie des établissements n’est donc pas ipso facto favorable à une efficacité accrue du système éducatif.
- Des professionnels compétents, autonomes et réflexifs, engagés dans une amélioration continue et coopérative des pratiques et des dispositifs : dans tel métier, les compétences

et les connaissances construites en formation initiale, même lorsqu'elles s'approchent d'un idéal, sont insuffisantes pour faire face à toutes situations, surmonter toutes les résistances et tous les obstacles. Dire que l'enseignant doit être un praticien réflexif n'est pas alors une formule creuse :

La réflexion "dans l'action" est le gage d'une action optimisée, au-delà des "cas d'école" et des procédures prescrites ;

La réflexion "sur l'action", si elle devient une "seconde nature" est la condition d'une évolution permanente des connaissances et des compétences ;

- Des cadres exerçant un leadership professionnel plus qu'un contrôle bureaucratique : la professionnalisation du métier d'enseignant ne fait pas disparaître les fonctions d'encadrement, en particulier celle de chef d'établissement. Dans cette perspective, il est souhaitable que l'accession à de tels postes procède d'une élection par les professeurs au moins autant que d'une désignation par le haut ;
- Des curricula flexibles, allant à l'essentiel et visant des objectifs de formation explicites et raisonnables : les programmes peuvent contribuer fortement à la fabrication de l'échec scolaire. Des objectifs raisonnables sont des objectifs accessibles à la grande majorité des élèves, sans redoublement, sans soutien pédagogique exceptionnel, sans mobilisation démesurée des parents pour aider au travail scolaire.
- Des didactiques constructivistes et des dispositifs pédagogiques créant des situations d'apprentissage fécondes : les sciences de l'éducation et notamment les recherches en didactique ont placé au centre de la réflexion la notion de situation d'apprentissage. Le rôle de l'organisation du travail est de rendre certaines situations d'apprentissage possibles et probables, et surtout de permettre de les diversifier en fonction des élèves ;
- Une organisation du travail scolaire mise prioritairement au service d'une pédagogie différenciée : les professeurs n'aiment pas le langage de la « gestion des ressources humaines ». Pourtant, au-delà des mots, il reste à comprendre comment et pourquoi, dans un système, le tout peut être parfois beaucoup plus, parfois beaucoup moins que la somme des parties. La rencontre pédagogique entre des apprenants et un enseignant reste des conditions de base des apprentissages scolaires.
- Une division équitable et négociée du travail éducatif entre parents et l'école : l'école n'a pas le monopole de l'éducation et l'instruction. Les parents enseignent à leurs enfants, les frères et les sœurs parfois aussi, de même que les copains, les amis de la famille, les grands-parents.

- Des professions fondées sur des savoirs étayés par les sciences sociales et humaines : plus personne ne croit que l'on peut déduire l'action éducative d'une science des apprentissages et de l'enseignement dont dériveraient implacablement les programmes, les méthodes, les attitudes les plus efficaces ;
- Une culture de l'évaluation plus intelligente : l'idée que l'école puisse être interrogée sur son efficacité est combattue par une partie des enseignants. Ils affirment que l'efficacité est une valeur économique et pour faire bonne mesure brandissent le spectre de la mondialisation et de la société marchande.

Institut international de planification de l'éducation (UNESCO 2014), Quels sont les liens entre la performance des élèves et les caractéristiques des enseignants ?, l'enseignant est le principal facteur en termes d'impact sur les performances des élèves au niveau de l'école, aucune autre variable ne jouant un rôle aussi significatif (Bruns et Luque, 2014). De nombreuses études sont parvenues à ce résultat, comme des méta-analyses visant à déterminer les facteurs les plus susceptibles d'aider les enfants à apprendre. Dans une étude de 28 de ces facteurs, il a ainsi été constaté que les deux variables les plus importantes étaient directement liées à l'enseignant (Wang et al. , 1994, cité dans UNESCO, 2005 :172). Ce résultat a été confirmé par une synthèse de 134 méta-analyses, indiquant que l'enseignant reste le facteur influençant le plus l'amélioration des niveaux d'acquis des élèves, même quand ces derniers proviennent de milieux très différents (Hattie, UNESCO, 2009).

1.2.4. Les conditions socio-économiques des parents d'élèves et le choix d'établissement scolaire des élèves

Touré K. (2018), ''Contexte socio-économique et performance scolaire en Afrique de l'Ouest''. L'auteur commence à présenter des similitudes mais également des profondes différences des systèmes éducatifs en Afrique de l'Ouest. Dans cette partie du monde, les Etats ont été colonisés et, dès les indépendances, ils ont poursuivi le développement de l'éducation formelle selon le modèle de la puissance colonisatrice. Dans les années 1980, des institutions internationales comme la Banque Mondiale (BM), la Banque Africaine de Développement (BAD), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ou UNESCO produisent des rapports ou elles montrent la nécessité de valoriser les ressources humaines pour le développement de l'éducation et de la formation.

La mission principale des systèmes éducatifs est d'éduquer la population pour produire le « capital humain » capable de contribuer au développement de tous les secteurs d'activité du pays.

Des inégalités entre les pays apparaissent dans la progression du PIB. Ainsi, le niveau d'investissement sur l'éducation à tous les paramètres reste donc pas une variable négligeable dans les performances des apprenants.

Hascoët M., Giaconi V. et Jamain L. (Janvier 2020), "Comment le niveau socio-économique de la famille influence-t-il la réussite scolaire des élèves" ? Communication présentée à 32 colloques de l'ADMEE-Europe, Casablanca, Maroc. De nombreuses études ont montré que le niveau socio-économique de la famille a une influence sur la réussite scolaire des élèves (Cf., Bradley & Crowyn, 2002) : plus les familles ont des ressources financières et sociales importantes plus les élèves ont de la chance de réussir à l'école. Par ailleurs, plus le niveau socio-économique de la famille est élevé plus les parents vont avoir des attentes importantes vis-à-vis de la poursuite d'étude de leur enfant (Areepattamannil, 2010 ; Davis-Kean, 2005 ; Zhan, 2006).

L'institution scolaire a toujours été perçue à la fois comme « instance de sélection et mécanisme d'unification dans la mesure où elle unifie en socialisant et divise en sélectionnant » Mohamed C. (1999). Si l'école divise, il est alors légitime de s'interroger sur les déterminants et les conséquences les plus importantes des mécanismes sélectifs qu'est la réussite ou l'échec. En effet, la communauté scientifique reste relativement unanime sur ce qu'est la performance en tant que critère scolaire mais également cette unanimité est très loin d'être atteinte quant à ses déterminants essentiels qui expliquent la réussite scolaire. Pour certains auteurs, l'origine sociale est le facteur essentiel qui explique la réussite ou l'échec à l'école mais pour d'autres par contre, les facteurs scolaires ou encore les facteurs individuels seraient les mieux indiqués pour rendre compte d'un tel phénomène. Selon Mohamed C. (1999), les théories explicatives de la réussite scolaire peuvent être brièvement classées en deux groupes. Les théories déterministes avec des tenants comme Bernstein, Bourdieu, Hyman, Kahl, qui privilégient les facteurs relatifs au passé de l'individu et soulignent les différences qualitatives entre les sous-cultures de classe dans lesquelles les individus sont socialisés et les théories actionnistes ou individualistes développées par les économistes néo-classiques et certaines écoles sociologiques dont celle de Boudon. Ces derniers s'appuient plutôt sur les variables liées à l'avenir, aux projets sociaux et scolaires ainsi qu'au pouvoir de décision rationnelle des individus. En effet, les résultats de nombreuses recherches établissent des relations entre les performances scolaires et les variables de l'origine sociale. Parmi ces recherches, on peut retenir entre autres les écrits des sociologues, sociolinguistes et psychologues aussi bien aux Etats Unis, en Europe qu'en Afrique. C'est aussi qu'en Europe, Pierre B. et Jean C.P. (1964), soutiennent l'idée d'une liaison entre la culture des étudiants et leur origine sociale. Le langage

et la culture utilisée à l'école sont ceux de la classe dominante par conséquent, l'école n'est pas un facteur de mobilité sociale mais bien au contraire un des facteurs les plus efficaces de conservation et de reproduction sociale. Alain G. (1974 :142), affirme que l'enfant, « les variables de réussite dans l'enseignement post primaire sont la profession de son père, le niveau d'instruction de ses parents, l'habitat, la motivation de la famille vers les savoirs et l'instruction ». Pour Terten H. (1975), après une investigation sur la réussite scolaire a eu lui aussi à démontrer que l'intelligence ou l'aptitude telle que mesurée à l'école en terme de réussite scolaire est avant tout sociale.

Les résultats de certaines études menées en Afrique corroborent également avec ceux d'Europe et d'Amérique car Rémy C. (1974), en est arrivé à ces mêmes conclusions en Côte D'Ivoire. Pour l'auteur, il ne fait aucun doute qu'il existe un lien entre la culture familiale et la réussite puisque la proportion des élèves qui réussissent mieux augmente au fur et à mesure que le niveau de scolarité de leurs parents s'élève. Toutefois, à côté des facteurs liés à l'origine sociale, certains facteurs d'ordre scolaire et personnel peuvent influencer les résultats. Tout comme les études environnementalistes établissent un lien entre l'origine sociale et les performances scolaires, les études ont également constaté qu'en dépit d'une certaine mobilité sociale ascendante, certains enfants de milieux défavorisés parviennent grâce à l'école à se hisser dans l'échelle sociale. Les facteurs externes comme l'origine socio-économique restent prépondérants et l'appartenance sociale se répercute dans l'individu, notamment dans ces représentations.

Schiller et al 2002 révèlent que les parents instruits sont mieux dotés en vue d'apporter un soutien aussi bien pédagogique que social pour la réussite scolaire de leurs enfants, à l'encontre des parents dont le niveau d'éducation formelle est faible. Yayan et Berberoglu(2004) remarquent que le niveau de scolarité des parents et le nombre des livres à la maison sont corrélés positivement et significativement aux performances en mathématique des élèves de la 2^{ème} année du Lycée. A la différence de l'effet significatif du milieu familial sur les performances des élèves, l'impact du statut professionnel des parents et l'interaction parents-enfant n'est pas clair.

Pour Iverson et Walberg (1982) ont montré que la performance scolaire est plus fortement liée à l'environnement psychosociologique et au degré de stimulation intellectuelle à la maison qu'au statut socio-économique de la famille.

Teachman et al 1996, Parcel Menaghan 1994, Downey 1995 arrivent à montrer que les performances scolaires des élèves sont négativement corrélés avec le nombre d'enfants au sein de la famille. Ceci s'explique selon ces auteurs notamment par dilution des ressources, des

efforts et du temps accordé à chaque enfant. La relation entre milieu social des enfants et la réussite scolaire n'a aucun lien avec le niveau de développement des pays étudiés (Simmons et Alexander 1978 ; Hamshek et Luque 2003).

Néanmoins, la plupart des études convergent vers un lien étroit entre l'environnement familial de l'élève et sa réussite ou ses performances scolaires. Un élève séparement les différentes composantes du statut socio-économique, Yuang (2003) conclut que le capital culturel et éducatif des parents influence les performances scolaires des élèves, à la différence de la situation économique des parents d'élèves qui ne semble avoir un impact sur leur réussite scolaire. Schiller et al. 2002 révèlent que les parents inscrits sont mieux dotés en vue d'apporter un soutien aussi bien pédagogique que social pour la réussite de leurs enfants, à l'encontre des parents dont le niveau d'éducation est faible.

1.2.5. Organisation managériale et le choix d'établissement scolaire des parents et élèves

Alain L. (2003), "L'effet d'établissement". Ici, l'auteur affirme qu'effet d'établissement sera donc mis en évidence chaque fois que l'on démontrera que les élèves tout à fait comparables socialement et scolairement ont des chances très différentes de réussite selon l'établissement qu'ils fréquentent. D'une façon claire, cette optique de recherche converge avec une idéologie libérale et modernisant qui cherche à évaluer le « rendement », c'est-à-dire l'efficacité du système scolaire. Les établissements sont comparables à des entreprises et l'école à un marché, alors il est logique de questionner l'école sur la rentabilité. En témoignent différents titres de livre parus dans les deux dernières décennies : l'école est-elle rentable ? d'Establet(163), les consommateurs d'école de Ballion(157), L'école et le management de Bonnet et al.(16) L'école et le marché de Charlier, (32), des revues nouvelles qui ont été créées (comme Education et Management, revue du Ministère, où l'on s'efforce d'apprendre aux chefs d'établissement à gérer leurs établissements « comme des entreprises », ce qui est d'ailleurs aussi l'idéologie sous-tendant la loi Jospin, autrement dit la Loi d'orientation de 1989). Enfin, comment ne pas établir un parallèle avec les « palmarès d'établissement » qui ont également foisonné dans la presse au cours des deux dernières décennies. Nous serons en particulier amenés à poser la question des différences capitales qui séparent un palmarès d'établissement et l'étude scientifique de l'effet d'établissement.

Michel L. (2011), "Analyse de certains effets établissements sur la réussite scolaire des élèves de niveau collégial au Québec". Dans ce rapport de recherche, l'auteur s'intéresse aux aspects de l'effet établissement:

- La taille ;

- Le nombre des programmes ;
- La taille relative des programmes par rapport à l'établissement et d'autres facteurs.

Par ailleurs, pour compléter des facteurs d'établissement qui impactent le rendement scolaire des enfants.

Jean Marc R. (2010), de sa part essaie de présenter les éléments fondamentaux qui constituent la performance d'un établissement scolaire qui sont entre autres : "Effet établissement, effet classe et effet maître".

1-Effet établissement

Effet établissement : dans les établissements « efficaces » les enseignants donnent la priorité aux fondamentaux, assignent des objectifs clairs aux élèves, les considère comme capables de les atteindre, les évaluations sont fréquentes et permettent de réguler l'enseignement, on évite encore les pertes de temps dues à une organisation défectueuse ou à l'indiscipline et les leçons sont planifiées avec soin et structurées. Toutefois, différentes incitations pour maintenir la qualité de l'enseignement contribuent à « effet établissement », elles peuvent prendre plusieurs formes : bonne réputation d'établissement, concurrence entre établissements, pression des parents, des collègues ou de la direction.

Cependant, l'influence des caractéristiques de l'établissement dans lequel ils sont scolarisés sur les performances des élèves. Pour Olivier Cousin (dont les études ont principalement porté sur les collèges), cet effet s'explique principalement par le type de rapports de l'établissement à son environnement professionnel des enseignants et leur degré de mobilisation. On distingue généralement trois types d'effets à savoir :

- l'efficacité scolaire : capacité de l'établissement à amener les élèves à un niveau donné sans redoubler ;
- l'efficacité sociale : capacité de l'établissement à réduire l'effet de l'origine sociale sur les résultats scolaires ;
- la sélectivité scolaire, mesuré au collège par un pourcentage d'élèves orientés vers une seconde génération. A l'école primaire, l'effet établissement est difficile à distinguer de l'effet classe. Yves Alpe et al. (2005).

2-Effet maître

Effet maître : les enseignants peu efficaces ont des attentes pédagogiques faibles et portent un regard négatif sur les niveaux des élèves et leurs capacités d'apprentissage. Ainsi, les élèves faibles font l'objet d'un traitement différentiel : les enseignants attendent moins longtemps les réponses quand ils les interrogent, les critiquent plus souvent, les félicitent moins, interagissent

moins avec eux et leur posent des questions plus simples ; au final les professeurs exposent les élèves faibles « à un curriculum plus pauvre » (Jarlégan, 2008). En revanche, les professeurs efficaces valorisent leurs élèves (par la parole, des sourires, des regards) et développent une attitude constante envers les résultats peu élevés en acceptant, par exemple, qu'un élève ne comprenne pas sans être pour autant « mauvais » (Lautier, 2008). En effet, les attentes différentielles des enseignants selon les sexes et les pratiques pédagogiques se combinent pour donner naissance à « effet maitre » qui intervient dans la réussite des élèves. Pour Pascal B. (2006) « effet maitre » doit être analysé comme « le produit d'une interaction maitre-élèves » car l'enseignant n'est pas omnipotent, « il est parfois bien difficile, quel que soit l'enseignant, de faire progresser dans la même mesure des élèves très diversement préparés à jouer le jeu scolaire ».

3-Effet classe

Effet classe : les professeurs peuvent le confirmer le groupe classe a une dynamique propre et la nature des interactions avec les enseignants a des conséquences sur les apprentissages. Si on peut imputer une partie de « effet classe » à sa composition et au poids relatif des « bons élèves », d'autres facteurs ont des conséquences sur la dynamique de classe et en particulier l'image que les élèves se font d'eux-mêmes et de leurs capacités d'apprentissage. Persuadés qu'ils soient dans une mauvaise classe ou dans une classe relégation, les élèves vont réduire leurs efforts et moins s'impliquer dans les apprentissages, une prophétie auto-réalisatrice a toutes les chances alors de se mettre en place : la mauvaise image de soi conduit aux mauvais résultats à travers un processus de désinvestissement. Les enseignants jouent ici un rôle majeur en redonnant confiance à la classe ou aux élèves qui se déprécient ou se sentent stigmatisés par l'Institution...mais il faut encore que les Professeurs ne participent pas eux-mêmes à la stigmatisation de certains parcours ou à l'entreprise d'autodépréciation collective dans les classes ».

Parler « d'effet maitre », « d'effet classe » ou « d'effet d'établissement » représente un véritable intérêt car l'existence de ces différents effets nous oblige à interroger notre responsabilité collective dans la réussite in situ des élèves.

1.3. Cadre théorique

Dans les parties précédentes, nous avons largement défini et expliqué les deux variables de notre étude selon les points de vue des auteurs. Dans cette partie, nous allons consacrer notre travail sur les théories explicatives de notre étude.

La théorie est une proposition ou un ensemble de propositions sur le réel qui n'a pas encore été pris en défaut. Elle est un discours cohérent, une formulation de relation entre phénomènes, s'appuyant sur les faits connus et qu'aucun ne contredit. La théorie permet de donner sens aux observations faites sur le terrain. On se sert d'elle pour faire des déductions non observables. Force est de souligner que la théorie dans une recherche sert non seulement de modèle explicatif du phénomène étudié, mais aussi de fondement quant à l'interprétation des résultats obtenus. La théorie est aussi un ensemble d'idées, de concepts abstraits plus ou moins organisés, de caractère hypothétique et synthétique. Par théorie explicative, nous entendons un ensemble de propositions cohérentes qui tendent à montrer pourquoi un comportement se produit et quelles peuvent en être des réactions entre tel phénomène et telle Attitude Fisher(1996).

1.3.1. La théorie sociale et cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle : Lent, Brown & Hackett, 1994

La théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle(TSCOSP) a été conçue en vue de développer un système explicatif bien intégré de l'orientation scolaire et professionnelle. Cette théorie vise en particulier à rapprocher et à examiner les liens existants entre les variables clés dégagées par les théories antérieures de l'orientation scolaire et professionnelle et par la recherche. La TSCOSP englobe trois sous-modèles qui se recouvrent en partie. Ces trois sous-modèles ont pour but d'expliquer les processus grâce auxquels les personnes(a) développent leurs intérêts professionnels et les modifient et (c) parviennent à des niveaux différents de réussite et de stabilité professionnelle.

La TSCOSP repose principalement sur la théorie sociale cognitive générale d'Albert Bandura(1986) qui met l'accent sur les mécanismes complexes d'influence mutuelle qui s'exerce entre les personnes, leurs comportements et leurs environnements. Fidèle en cela à la théorie sociale cognitive de Bandura, la TSCOSP met l'accent sur la capacité des personnes à diriger leur propre orientation scolaire et professionnelle-tout en reconnaissant aussi l'importance des nombreuses influences personnelles et environnementales(par exemple les obstacles et les soutiens liés aux structures sociales, à la culture et au statut de handicapé) qui contribuent à renforcer, à affaiblir ou, dans certains cas, à annihiler l'agentivité personnelle ou la capacité à se diriger.

Comme la théorie sociale cognitive générale, la TSCOSP met l'accent sur l'interaction-entre trois « variables individuelles »qui activent l'auto-direction du

développement professionnel : les croyances relatives aux sentiments d'efficacité personnelle, les attentes de résultats et les buts personnels.

Les croyances relatives aux sentiments d'efficacité personnelle concernent « les jugements que les personnes portent sur leurs propres capacités d'organisation, et de réalisation des activités qui permettent d'atteindre des types de résultats déterminés » (Bandura, 1986). Ces croyances d'efficacité qui comptent parmi les déterminants les plus importants de la pensée et de l'action dans la théorie de Bandura(1986), ont été l'objet d'une attention particulière de la part des chercheurs qui travaillent dans le champ de l'orientation scolaire et professionnelle (Rottinghaus, Larson et Borgen, 2003).

Un individu pourrait par exemple, avoir des croyances d'efficacité personnelle élevée en ce qui concerne ses capacités artistiques, mais se sentir beaucoup moins compétent dans des tâches sociales ou mécaniques. Ces croyances relatives aux capacités personnelles, qui sont susceptibles de changer au cours d'un temps et qui sont sensibles aux conditions environnementales, peuvent être acquises et modifiées par quatre types principaux d'expérience d'apprentissage : (a) les expériences individuelles de maîtrise, (b) l'apprentissage par observation(ou modelage), (c) la persuasion sociale et (d) les états psychologiques et affectifs (Bandura, 1997).

Les attentes de résultats font référence aux croyances personnelles relatives aux conséquences et aux résultats de la réalisation de comportements particuliers. Ainsi, les attentes de résultats concernent les conséquences de la réalisation d'un type particulier d'action.

Les buts personnels peuvent être définis comme l'intention qu'à la personne de s'engager dans une activité précise pour atteindre un objectif particulier (Bandura, 1986).

En somme, dans le cadre de la TSCOSP, le développement des intérêts scolaires et professionnels, la construction des choix d'études et des choix professionnels et le niveau de réussite à atteindre dans les domaines universitaires et professionnels sont décrits dans le cadre de trois modèles de processus conceptuellement distinct mais en interaction(Lent et al., 1994).

1.3.2. Modèle des intérêts

Les environnements sociaux de la personne comme la famille, l'école, les lieux récréatifs et les groupes de pairs exposent les enfants et adolescents à un ensemble de domaines d'activités comme les sports, les mathématiques et la rédaction. Les parents, les enseignants, les pairs, et les « autrui significatifs »encouragent les jeunes gens à s'engager, de façon sélective, dans certaines activités parmi toutes celles qui leur sont disponibles, essayant de bien

y réussir. En pratiquant certaines activités et en obtenant de façon continue des informations en retour (feedback) sur la qualité de leurs performances-les enfants et les adolescents affinent progressivement leurs capacités, développent des normes personnelles de niveau de réussite à atteindre et construisent des croyances d'efficacité personnelle et des attentes de résultats relatifs aux différentes tâches et à différents domaines de comportement.

La TSCOSP prend également en compte d'autres caractéristiques des personnes et de leurs environnements, caractéristiques qui affectent le développement et la modification des intérêts.

Bref, la TSCOSP met l'accent sur les aspects psychologiques et sociaux des variables telles que le genre et l'appartenance ethnique et religieuse. On considère, que ces variables sociodémographiques influents sur l'orientation scolaire et professionnelle suivant plusieurs voies principales en particulier, à travers les types de réaction qu'elles suscitent de la part de l'environnement social et culturel et par l'intermédiaire de leur relation de la structure des opportunités à laquelle les individus sont exposés.

1.3.3. Modèle du choix professionnel

Choisir une voie professionnelle n'est pas un acte singulier ou un acte de type statistique. Comme modèle d'intérêt de la TSCOSP l'illustre, le choix professionnel est précédé d'un vaste ensemble de sous 'processus-notamment ceux du développement des sentiments d'efficacité, des attentes de résultats, des intérêts et des capacités relatifs à différents types d'activités- qui au cours du temps, resteront ouverts et rendront attractif certains choix pour un individu particulier, alors que d'autres options seront considérés comme beaucoup moins enviables ou auront une probabilité forte d'être envisagée par la suite.

Dans un but de simplification conceptuelle, la TSCOSP analyse le processus de choix initial en trois composants : (a) l'expression d'un choix initial pour entrer dans un domaine particulier, (b) la mise en œuvre d'actions destinées à réaliser son propre but et (c) les expériences de la réussite postérieures qui alimentent une boucle de rétroaction, affectent la configuration des futurs choix d'options.

Comme la théorie de Holland, la TSCOSP postule que les intérêts professionnels des personnes tendent à les orienter vers des choix d'options qui pourraient leur permettre de réaliser leurs activités préférées et d'interagir avec d'autres individus qui ont des profils d'intérêts professionnels proches de leurs. Par exemple, une personne dont les intérêts principaux relèvent du domaine social a une plus forte probabilité de s'orienter vers les

professions sociales, ce qui lui permet de travailler avec d'autres personnes en mettant en œuvre sa capacité d'aide ou d'enseignement.

La TSCOSP propose que les choix d'études et des choix professionnels sont souvent, mais pas toujours, liés aux intérêts des personnes. Les circonstances et les conditions culturelles nécessitent quelquefois de faire un compromis avec les intérêts professionnels.

1.3.4. Modèle du niveau de réussite atteint

La TSCOSP ne s'intéresse pas uniquement à la façon dont les intérêts se développent et dont les choix sont faits, mais aussi aux facteurs qui influent sur les résultats scolaires et universitaires et sur les niveaux de réussite professionnelle. Cela inclut le niveau atteint par les personnes au cours de leurs études ou de leurs activités professionnelles ainsi que le degré jusqu'auquel elles persistent dans la réalisation des tâches particulières ou dans les voies choisies, tout particulièrement lorsqu'elles rencontrent des obstacles.

La TSCOSP considère que le niveau de réussite atteint au cours des études ou de la vie professionnelle et met en enjeu les interactions qui s'exercent entre les capacités de la personne, les sentiments d'efficacité personnelle, les attentes des résultats et les niveaux de buts fixés. Plus précisément, la capacité telle qu'elle est évaluée par les indicateurs de réussite, d'aptitude, ou de niveau de performance antérieure et cela à la fois (a) de façon directe, par exemple, via la connaissance de la tâche et les stratégies d'exécution que les personnes mettent en œuvre et (b) de façon indirecte, en apportant des informations qui alimentent les croyances d'efficacité et les attentes de résultats.

1.3.5. La théorie de la dominance sociale de Sidanius et Pratto, 1999

Dans cette théorie, la première approche dite « culturaliste », au sujet des déterminants de l'orientation scolaire a été développée par le sociologue Pierre Bourdieu. Bourdieu et Passeron (1964) définissent l'« habitus social » pour expliquer les différences entre individus. Ce système de représentations inconscientes incorpore les lois sociales et guide nos comportements. Selon Bourdieu, l'influence du milieu familial agirait sur les perspectives scolaires. Ainsi, la théorie de la reproduction des inégalités (Bourdieu et Passeron, 1970) décrit une hiérarchisation « transgénérationnelle » des métiers et des statuts dans la structure sociale. L'école serait reproductrice des inégalités, car la sélection des formations proposées par l'institution scolaire s'effectue en fonction de l'origine sociale. Il existerait une hiérarchie des formations où les plus riches, en haut de l'échelle, décident, et font face à des catégories socioprofessionnelles défavorisées. Ainsi, les parents aisés encouragent le choix d'une filière

particulière, valorisée par la classe dominante et le plus souvent par l'institution elle-même. Les autres recherchent également ce type de filière, mais choisissent finalement une autre orientation, « par défaut ». Les familles peu aisées se reportent alors des métiers « manuels » dévalorisés, conservant le statut inférieur de leur milieu. Bourdieu observe la construction de cet héritage culturel, caractéristique pour lui d'une maîtrise inégale de la langue et des outils intellectuels.

Pour le Ministère de l'Éducation National, à situation scolaire comparable en 1989, les enfants de cadre sortent significativement moins souvent d'un système éducatif sans qualification que les enfants d'ouvriers qualifiés, puisque 68% des élèves sortis sans qualification sont des enfants d'ouvriers, de personnels de service ou d'inactif.

Une deuxième approche plus récente, qui a été développée en psychologie sociale, est la théorie de la dominance sociale (T.D.S. ou social Dominance Theory de Sidanius)(Pratto, Sidanius, Stallworth & Malle, 1994 ; Sidanius,1993). Cette théorie part du principe que les sociétés complexes sont organisées selon un mode hiérarchique composé d'un ou plusieurs groupes dominants et d'un ou plusieurs groupes dominés. En cela elle ne diffère pas de la thèse d'une idéologie dominante. Elle rend bien compte d'une différenciation en termes de groupes, puisqu'ils soient sexuels ou ethniques.

Lorsque nous évaluons des groupes des potentiellement différents, nous cherchons à privilégier certains groupes sociaux au détriment d'autres, c'est-à-dire que nous avons tendance à favoriser notre groupe d'appartenance au dépend des groupes de non-appartenance ou exo groupe (Tajfel & Turner, 1986). L'identité sociale en sorte renforcée et l'estime de soi augmentée. Cette asymétrie comportementale entre groupe d'appartenance et exo groupe correspond à des mythes « légitimisateurs » hiérarchiques. Définis comme valeur, attitudes, croyances, attributions causales qui procurent une justification morale et intellectuelle pour les pratiques sociales » (Sidanius & Pratto, 1999, p.104), ces mythes « légitimisateurs » des inégalités sociales se distinguent en deux principales catégories selon Sidanius et Pratto : des « mythes renforçateurs » favorisent une hiérarchie sociale et justifient les pratiques qui la soutiennent.

Afin d'expliquer, au niveau psychologique, la prédisposition à adhérer à certains mythes renforçateurs ou atténuateurs de la hiérarchie sociale, de même que la sélection des rôles sociaux correspondants, Sidanius et Pratto (1999) proposent une nouvelle variable appelée l'orientation à la dominance sociale (O.D.S.). Cette variable psychologique correspond à une

attitude générale envers les rapports intergroupes et, plus précisément, à une préférence pour des rapports hiérarchiques et inégalitaires par opposition à des rapports égaux.

Conformément à la théorie, Sidanius et Pratto(1999) ont montré que l'orientation à la dominance sociale, qui concerne les rapports intergroupes, est une variable distincte et indépendante de la dominance interpersonnelle, de l'autoritarisme, mais aussi de l'altruisme ou de l'estime de soi (Pratto et al. 1994 ; Sidanius, Pratto & Bobo, 1994).

Ainsi, aux Etats-Unis comme en France, les individus qui se dirigent dans des filières universitaires permettant d'accéder à des positions de pouvoir, comme le commerce ou le droit, ont des scores de dominance sociale généralement les plus élevés (Guimond, Dambrun, Michinov & Duarte, 2003 ; Sidanius & Pratto, 1999). Mais aucune recherche à ce jour n'a examiné le rôle de l'orientation de populations plus jeunes telles que les élèves de collège ou de lycée.

1.4. Théorie de l'effet-établissement (Beck et Murphy, 1998)

Cette théorie explique la performance scolaire en fonction du type d'établissement fréquenté. Elle se construit à partir des travaux des chercheurs anglo-saxons Beck et Murphy, (1998) qui ont essayé d'identifier les spécificités des établissements performants.

Grisay (2006) a démontré que dans les établissements performants, les enseignants privilégient les éléments fondamentaux. Ils définissent et poursuivent des objectifs clairs avec les élèves. Les cours sont bien planifiés et structurés. Les évaluations sont fréquentes et permettent de réguler l'enseignement, ce qui donne une bonne réputation à l'établissement pour faire face à la concurrence des autres établissements et aux pressions des parents. Pour lui, dans les établissements performants, la qualité de l'enseignement est plus forte, car les apprenants s'investissent davantage et les enseignants ont des exigences plus fortes vis à vis des apprentissages.

Sheerens (2000) avance que l'Etat ou la communauté confie à l'école la mission de former le citoyen pour qu'il soit en mesure de participer au développement du pays dans lequel il évolue. Au même titre qu'une entreprise, l'école utilise des ressources appelées « inputs » pour former le citoyen en lui permettant d'achever un cycle de formation pendant un temps donné « output ».

En isolant les autres facteurs explicatifs, la théorie de « l'effet-établissement » explique la différence de performance entre les écoles par un ensemble de variables caractéristiques propres. C'est ainsi que les aspects hiérarchiques, physiques, pédagogiques et managériaux sont

déterminants Meuret (2000). Ces facteurs forment un environnement interne favorable à un système d'apprentissage qui puisse garantir la performance de l'école. Chaque école a une histoire, une clientèle, des infrastructures, des ressources pédagogiques et un type de management qui constituent son environnement interne. Il suffit d'avoir une différence dans l'un de ses éléments pour que la performance d'une école diffère aussi à l'autre.

Beck et Murphy (1998) soulignent également que dans les écoles performantes les résultats des élèves font l'objet d'analyses et sont utilisés pour décider des améliorations à apporter à l'enseignement dispensé. Une politique de formation continue est menée au sein de l'école, les contacts avec les parents d'élèves et leur implication dans le fonctionnement de l'école sont encouragés.

François et Poupeau (2008) ont montré que l'école est influencée par son environnement du point de vue de la composition de son public et de sa localisation spatiale. Elle subit l'influence de ses environnements politique ; social, culturel ; économique et technologique. C'est surtout les aspects liés à la localisation géographique et les aspects socioculturels qui portent ces auteurs à classer les écoles en deux grandes catégories : les écoles dites favorisées et celles dites défavorisées. Une école située dans une zone habitée par des familles économiquement et culturellement aisées a plus de chance de recevoir un public aisé et atteint un niveau de performance plus élevé. Au contraire, une école qui se situe dans une zone défavorisée a plus de chance d'accueillir un public défavorisé et va donc accuser un faible niveau de performance.

Selon Duru-Bellat et Mingat (1988), les chances de réussite scolaire dépendent de l'établissement fréquenté. Quant à la progression des élèves, ces auteurs ont constaté une nette différence entre les collèges indépendamment de leur taille ou de leur localisation géographique, qu'ils soient favorisés ou défavorisés. Ils ont constaté également que les résultats obtenus en fin de cycle, dépendent des écarts cumulés au niveau des classes inférieures et que cet écart se creuse davantage aux classes supérieures. Duru-Bellat et Mingat (1988) ont démontré que l'impact de l'école sur les résultats des élèves est aussi déterminant que les caractéristiques individuelles de ces derniers. Plus l'élève a un niveau initial élevé, plus il est en mesure de profiter des pratiques pédagogiques (méthodes d'enseignement, les contenus, l'organisation du travail des élèves, etc.). Ils ont démontré également que le niveau moyen des élèves dans les collèges favorisés reste plus élevé que celui des collèges populaires. Duru-Bellat et Mingat (1988) ont signalé que les écoles des milieux défavorisés avaient des taux élevés de suragés et des taux de réussite plus faibles.

Bressoux (1995) et Cousin (1998) ont conduit des travaux qui ont permis de voir que des politiques éducatives identiques produisent des effets différents dépendamment de l'établissement. Ces auteurs ont démontré que le contexte familial, le contexte scolaire et le climat de l'établissement exercent une influence sur la performance. Ils arrivent à la conclusion que c'est une conjugaison de l'ensemble de ces différents éléments qui explique les différences de performance. Les mêmes constats ont été faits par Grisay (1997) qui a montré que l'établissement est influencé par son staff, c'est-à-dire le corps d'enseignants qui est tributaire de son statut (âge, sexe, histoire, origine sociale, personnalité, rattachement politique, etc.) et son environnement. Cousin (1998) a abondé dans le même sens pour montrer que la différence de performance observée entre les établissements scolaires ne s'explique pas uniquement par les caractéristiques propres de l'élève (âge, origine sociale, quotient intellectuel). C'est de préférence le résultat d'un processus influencé par les caractéristiques propres de l'établissement. Parmi les variables liées à l'influence de l'établissement scolaire, l'accent a surtout été mis sur le contexte, la politique de l'équipe de direction, la cohésion sociale au sein de l'établissement et son environnement (Duru-Bellat et Mingat 1997). L'établissement développe des rapports avec son environnement soit en bénéficiant du prestige de l'environnement ou en subissant sa mauvaise influence, ce qui a un impact sur la performance (Duru-Bellat 2003 ; Teddlie et Reynolds, 2000 ; Dar et Resh, 1986). En conséquence, la demande scolaire pour cet établissement est conditionnée par le type d'environnement dans lequel il évolue (Cousin, 1998).

Les facteurs internes susceptibles d'influencer positivement la performance d'une école consistent en un directeur efficace, au soutien que la communauté apporte à l'école, en une supervision régulière, en la dotation d'un dispositif d'enseignement et d'apprentissage efficaces, du matériel nécessaire, d'un personnel enseignant efficace et d'une infrastructure de qualité adéquate (Meuret, 2000 ; Duru-Bellat, 2003).

1.5.1. Définition des concepts

Pour Grawitz (1996), le concept est une abstraction, une pensée, un moyen de connaissance, une notion fondamentale dans une recherche.

➤ Déterminant :

Selon le Dictionnaire le petit Larousse(2022), élément linguistique qui en détermine un autre ; membre d'une classe de morphèmes grammaticaux qui se placent devant le nom pour l'introduire dans le discours, tout en lui apportant diverses spécifications. En sciences sociales, le déterminant est un facteur qui influence la prise d'une décision ou une situation. En

grammaire, conformément à une définition générale, un déterminant est un terme subordonné à un autre terme appelé « déterminé » ou « régissant », dans le cadre d'un rapport syntaxique. Selon le Dictionnaire le Petit Robert en ligne(2023), les déterminants sont une classe grammaticale où se trouvent rassemblés les mots qui entrent dans un groupe nominal et permettent d'actualiser le nom, c'est-à-dire de l'employer dans un contexte particulier.

➤ **Établissement**

Est une appellation faisant appel à des notions diverses. Par exemple le mot désigne le lieu géographique où une personne décide de s'installer . Le mot désigne aussi, une entité structurelle à laquelle son ou ses fondateurs ont décidé de vouer à un type d'activité, notamment dans l'ordre économique ou artistique, culturel professionnel voire pédagogique. Augé (2006, p.433) définit un établissement comme « un édifice, un ensemble de locaux où se donne un enseignement (école, collège et le Lycée). Les établissements sont donc de façon générale, des structures formelles à caractère public ou privé, où des professionnels assument la responsabilité de former, d'éduquer, d'instruire et de dispenser la culture et le savoir de façon collective à des sujets caractéristiques, c'est-à-dire les élèves. (De Jean cité par Kressou, 2008).

➤ **Choix** : En psychophysique, le choix désigne une opération qui consiste à sélectionner une éventualité de la réponse parmi plusieurs possibles. Il résulte de la décision d'un individu ou d'un groupe confronté à une situation ou à un système offrant une ou plusieurs options. Plus loin encore, le Dictionnaire Larousse (2005, P.6), le choix « désigne l'action de choisir ». Il renvoie également à une opération qui consiste à sélectionner une éventualité de la réponse à plusieurs possibilités. Le faire de choisir est définie comme le fait de faire un choix de préférer quelques choses, de sélectionner et de décider de quelque chose. Le terme choix pouvant désigner le processus par lequel cette opération est menée à bien et ou le résultat de ladite opération.

Deux grandes approches-individualiste et déterministe-permettent une lecture compréhensive des choix scolaires. Toutefois, elles ne font pas consensus dans la littérature. Les vifs débats, que suscite l'étude des stratégies subjectives et contraintes objectives dans le processus de choix, demeurent dans l'opposition entre la théorie du choix rationnel et individualiste méthodologique, entretenant une conception utilitariste de l'école et un déterminisme soutenu par la confrontation des habitus. Du point de vue de Bourdieu, le choix de l'école et les possibilités de réussite scolaire sont reliés à l'appartenance sociale et sont le fruit des luttes que les groupes sociaux engagent en vue de maintenir leur position et leurs privilèges.

➤ **Elève** : selon le Dictionnaire Encyclopédique de l'éducation et de la formation (1994), l'élève est défini comme, celui ou celle qui reçoit un enseignement dans un établissement scolaire (école primaire, collège, lycée et école d'enseignement supérieur). Il peut être défini également comme, une personne qui suit l'enseignement d'un maître en particulier dans le domaine artistique, disciple. C'est une appellation réservée aux enfants et adolescents qui fréquentent une école primaire ou un établissement d'enseignement secondaire général ou technique.

➤ **Orientation**

L'orientation est un processus dans lequel une personne avertie et avisée guide une autre moins informée en vue d'atteindre un but. Selon le psychologue humaniste américain Rogers, *ce sont les relations dans lesquelles l'un au moins des deux acteurs cherche à favoriser chez l'autre la croissance et la maturité, un meilleur fonctionnement et une plus grande capacité d'affronter la vie. En définitive, le processus de l'orientation a pour objectif le développement de la personne en harmonie avec elle-même mais aussi avec la société : le développement humain.*

L'orientation est donc une aide que la société met à la disposition de toute personne en vue de son insertion sociale et de la construction de son identité socio-professionnelle.

En un mot, orienter une personne signifie l'aider à découvrir sa réelle vocation afin de mieux servir la société.

Selon Bastière : « tout ne se réduit pas à la vie professionnelle tant s'en faut. Ce qui compte c'est de devenir un homme ou une femme dans la plénitude de son être ». C'est-à-dire qu'il faut parvenir au plein épanouissement et vivre heureux sur le plan socioprofessionnel. Mais en amont, il faut pouvoir effectuer un parcours scolaire réussi. Ce qui fait appel à une orientation scolaire efficiente.

➤ **Orientation scolaire :**

L'orientation scolaire n'est pas un simple fait du hasard ou un accident dans le choix d'une filière de formation ou d'un établissement scolaire. Les préoccupations relatives à l'orientation sont partagées par tous ceux qui ont pour mission de réaliser l'adaptation de l'apprenant au monde dans lequel il évolue. Il existe deux grands domaines d'orientation : l'orientation scolaire et l'orientation professionnelle. Nous nous limiterons à l'orientation scolaire, bien que les deux domaines entretiennent des rapports étroits. Ainsi selon Piéron : « l'orientation scolaire désigne la tâche pédagogique qui consiste à guider les écoliers dans le choix des branches d'enseignement en fonction de leur aptitude et de leur goût ».

Orienter un futur homme consisterait en fin de compte à « éliminer de son chemin, les obstacles susceptibles de dévier sa course la réalisation de sa vocation.

L'orientation scolaire est l'ensemble des interventions visant à aider l'apprenant à résoudre des problèmes des études. Le but est d'offrir de façon individuelle des opportunités pour que chacun des élèves puisse construire un plan personnel de solution adéquate aux exigences spécifiques des études. Pour Débèse et Mialaret (1972), la finalité de l'orientation scolaire est de promouvoir chaque apprenant au niveau le plus élevé auquel ses aptitudes lui permettent d'exceller sans que la situation familiale constitue un obstacle ou un privilège.

En un mot, la finalité de l'orientation consiste à répartir les jeunes en fonction des besoins économiques et sociaux. Mais cet objectif collectif doit être subordonné à l'objectif individuel : l'épanouissement individuel. C'est par une action éducative poursuivie tout au long de la scolarité que ces buts peuvent être atteints.

En définitive, l'orientation scolaire vise à favoriser l'adaptation des élèves à la vie scolaire, à les guider vers l'enseignement le plus conforme à leurs aptitudes, à contribuer à l'épanouissement de leurs performances scolaires et à les aider à choisir plus tard la voie qui leur convient dans la vie active.

➤ **Performance**

Selon le Dictionnaire le petit Robert : nom féminin ; résultat obtenu dans une compétition ou un rendement, résultat le meilleur. Contrairement au Dictionnaire le Petit Larousse : nom féminin ; résultat chiffré ou victoire acquise sur une équipe, un adversaire mieux classés. Exploit ou réussite remarquable en un domaine quelconque : faire un tel travail en si peu de temps, c'est une véritable performance. Définition de la performance sociale(2021), est un niveau quantitatif et qualitatif des résultats obtenus par une entreprise en matière de climat social, comme un bien-être au travail des différentes catégories de salariés et le comportement des dirigeants et des cadres à l'égard de leurs subordonnés.

Selon Delansheere (1970 ; 338), elle est : « une activité destinée à accomplir une tâche, le résultat personnel ou collectif ».

Dans le cadre de notre étude, nous définissons la performance comme le résultat obtenu par un individu suite à une un effort ou évaluation.

La performance est selon Sillamy (1983, P.506) la « mise en œuvre d'une aptitude à partir de laquelle on peut déduire les possibilités d'un sujet dans un domaine particulier ».

Dans une autre approche, Chemama, Gallo et Leconte (cité par Kouadio, 2010) définissent la performance comme le résultat quantitatif affecté à un sujet placé dans une situation d'exercice.

Elle est par conséquent, la résultante de l'application de la mesure à des épreuves. Cette performance s'apparente à une évaluation scolaire. Ainsi, la performance d'un élève renvoie donc aux résultats obtenus en classe par ce dernier après la réalisation des tâches pédagogiques organisées par les enseignants afin de vérifier son niveau d'acquisition. Ces résultats sont généralement des indicateurs quantitatifs de la performance scolaire.

➤ **Performance scolaire**

Selon le Dictionnaire Petit R. (1981 ; 1620), la performance peut être définie comme « un résultat obtenu au bout d'une épreuve ». Degré de réussite scolaire, jour après jour, fondée sur une progression de l'élève dans les trois dimensions qui s'apprennent à l'école que sont les matières enseignées, les attitudes et comportements constructifs et la compréhension du monde. Selon Bouteyre (cité par Kouadio, 2010), expliquer la performance scolaire, revient à identifier les facteurs en relation avec l'échec ou la réussite scolaire. Ces facteurs sont de deux ordres : les facteurs internes et les facteurs externes. Parmi les facteurs internes, des chercheurs ont montré qu'il existe un lien significatif entre le sommeil nocturne, l'intelligence, la fatigue, le stress, l'estime de soi, la motivation et la réussite scolaire (Clelland, Deschamps, et Piéron cité par Kouadio). D'autres ont montré qu'il y avait des corrélations entre les facteurs externes, à savoir : le niveau de participation parente et les pratiques éducatives parentales, les conditions socio-économiques et la performance scolaire (Akra, 2009). En tenant compte des corrélations entre les facteurs externes et les performances scolaires et, étant donné qu'un même sujet peut présenter des performances différentes dans les matières qui lui sont enseignées.

➤ **Lycée**

Il a été fondé en 335 par Aristote av. J-C. On l'appelle communément sous le nom d'école péripatéticienne parce que cette école possédait une galerie couverte ou un promenoir planté d'arbres appelé en grec ancien, péripatos, « promenade ». Le mot désigne une structure d'enseignement public ou privé d'instruction secondaire placé sous la direction de l'Etat. Le Lycée comprenant les classes de la seconde, les classes de la première et les classes de la terminale.

CHAPITRE 2 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

Ce chapitre se focalise sur la problématique des « Déterminants du choix de l'établissement scolaire : le cas des élèves du Lycée Sacré-Cœur et de Félix Eboué de la ville de N'Djamena ». De ce fait, nous allons présenter le problème que pose cette étude.

2.1. Problématique de l'étude

Dans le cadre de notre étude, la problématique est formulée en plusieurs sous-parties à savoir le contexte de l'étude, la justification du choix du sujet, le problème de recherche, les objectifs de recherche, les hypothèses de recherche, les intérêts de l'étude et la délimitation de l'étude.

A l'instar d'autres pays en développement, le Tchad s'est engagé dès les premières heures de son indépendance à promouvoir des activités destinées à l'éducation de ses citoyens. Selon la Banque Mondiale(2005), le Gouvernement tchadien reconnaît le rôle important que joue l'éducation pour stimuler la croissance économique et encourager le développement social. Partant d'un niveau parmi les plus bas du monde, le Tchad a fait des progrès importants en matière de couverture scolaire, en particulier pendant les cinq dernières années ; avec une forte augmentation des effectifs scolaires à tous les niveaux. Selon le rapport d'évaluation PASEC-confemen(2010), les projections de la population scolarisable sur la base des taux moyens de croissance par âge varient entre 3,4% et 4,17% pourrait conduire à une population scolarisable au primaire de 2,5 millions d'enfants en 2015, 3 millions en 2020 et 4,3 millions en 2030.

Toutefois, le système éducatif tchadien va mal. Les résultats des concours et des examens sont toujours en deçà des attentes depuis plusieurs décennies, sans qu'aucune solution adéquate ne soit apportée. A L'origine de cette situation se trouvent, d'une part, la pauvreté et les crises politiques connues par le pays. La prolifération non maîtrisée des établissements privés et l'emploi d'enseignants communautaires ont contribué, pour une part, à la formation au rabais.

Pour Thalès D. (2015, P.128), l'école tchadienne vit au rythme de grandes difficultés. Il existe des faits et des comportements qui constituent de sérieuses difficultés à son bon fonctionnement. Parmi ses difficultés, nous pouvons relever la baisse du niveau, la corruption en milieu éducatif, la démotivation des apprenants et les insuffisances de la politique

éducative. Ces problèmes ont fait l'objet de nombreuses rencontres sous formes de forum, un séminaire gouvernemental et des journées d'étude. Malgré ces réalisations, l'école tchadienne vit une situation de crise profonde.

Trente ans après l'indépendance, l'école tchadienne continue de reproduire les méthodes d'enseignement et les programmes conçus par l'Occident. Le caractère abstrait et élitiste de l'éducation, le taux excessif de redoublement et d'abandon constituent à l'heure actuelle l'une des contradictions majeures auxquelles le pays affronté. Ainsi, le plan intérimaire de l'éducation au Tchad (PIET 2018-2022), qui a été révisé en 2021 (PIET 2, 2021-2024) dans l'attente de l'élaboration d'un plan décennal, vise à rendre le système éducatif tchadien plus performant et efficace.

2.2. Contexte de l'étude

Au Tchad comme partout dans le monde, l'importance de l'éducation dans le développement socio-économique n'est point à démontrer. Composante du capital humain, l'éducation est un facteur puissant de promotion de croissance inclusive. Car un système éducatif efficace permet d'accroître la productivité, d'assurer l'épanouissement et la liberté d'accès à l'éducation. Toutefois, le système éducatif tchadien a subi de multiples réformes allant de son financement à la « Renaissance de l'école » en passant par la langue d'enseignement afin de corriger ses imperfections et améliorer les rendements internes et externes de l'éducation qui restent les plus bas au Tchad par rapport aux pays comparables (Rapport du FMI n°07/28, 2007). Loin de vouloir égrener le chapelet des problèmes qui minent le système éducatif tchadien, il est retenu ceux qui méritent une attention particulière au risque de se heurter à l'iceberg qui n'est plus loin. La situation du secteur de l'éducation au Tchad continue de poser de problèmes : l'accès à l'éducation et les performances du secteur sont en régression, ou au mieux en stagnation ; l'efficacité et la qualité de l'éducation sont en voie de dégradation, les infrastructures scolaires se détériorent de plus en plus et le personnel enseignant s'implique de moins en moins par manque de qualification et de motivation, les disparités régionales sont importantes.

Le programme de développement durable à l'horizon 2030 est un engagement intergouvernemental et un « plan d'action pour l'Humanité, la planète et la prospérité », il se compose de 17 Objectifs de développement durable (ODD). Pour assurer une éducation de qualité ODD4 : « Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous ». L'éducation est un droit humain fondamental et un droit dont la jouissance permet à chacun de comprendre et d'utiliser de

nombreux autres droits. Pour honorer ce droit, les pays doivent assurer l'égalité d'accès pour tous à une éducation et un apprentissage de qualité, inclusive et équitable, ne laissant personne pour compte d'éducation doit viser le développement complet de la personnalité humaine et promouvoir la compréhension mutuelle, la tolérance, l'amitié et la paix. L'Etat doit assurer la responsabilité principale de la protection, du respect et de la réalisation du droit à l'éducation. Effort sociétal partagé, l'éducation implique un processus inclusif de formulation et de mise en œuvre des politiques publiques. La société civile, les enseignants et éducateurs, le secteur privé, les communautés, les familles, les jeunes et les enfants ont tous un rôle important à jouer dans la réalisation du droit à une éducation de qualité. Dans l'article 2 à 9 de la loi portant orientation du système éducatif tchadien stipule que « les prestations fournies en la matière sont essentiellement financées sur les ressources publiques allouées par l'Etat ou les autres collectivités décentralisées. Toutefois, l'enseignement public admet la participation des bénéficiaires, des initiatives communautaires librement constituées agissant en partenariat avec l'Etat et les autres collectivités décentralisées.

Les investissements en termes de savoir et d'éducation demeurent fondamentaux pour les pays confrontés à un environnement instable et complexe (Alain et al, 2009). Depuis une vingtaine d'année, l'éducation a d'abord favorisé le développement des pays industrialisés, puis celui des pays émergents (Huwart et Verdier, 2012). Si certains pays se placent dans le sillon des émergents, d'autres pays restent en marge, voire fragilisés par leur politique du système éducatif. Le développement d'un pays est conditionné par la capacité de ce dernier à former la main d'œuvre dont il a besoin pour répondre aux besoins des entreprises et de la société (Samuel, 2017). Une bonne formation de la main d'œuvre augmente la croissance économique et elle est nécessaire pour faire reculer la pauvreté, même si elle ne suffit pas. En plus, elle génère de la productivité qui, elle-même alimente la croissance économique et favorise le développement d'un pays. En 2014, une étude a été menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) a montré que si, lorsque le niveau d'instruction moyen de la population d'un pays donné augmente d'une année, la croissance annuelle PIB par habitant progresse de 2 à 2,5% (UNESCO, 2014), cela équivaut à une augmentation du revenu par habitant de 26% en l'espace de 45 ans, durée à peu près équivalente à celle de la vie active. Ces estimations tiennent compte de facteurs tels que le niveau de revenu au début de la période, la part du secteur public dans l'économie et le degré d'ouverture aux échanges.

Afin d'aider les jeunes à avoir une bonne formation, les systèmes d'enseignement secondaire doivent se donner pour priorité de les aider à devenir des personnes productives et responsables, suffisamment outillées pour vivre et travailler dans la société de savoir et technologie actuelle. Il est évident que pour pouvoir s'adapter et être compétitifs dans un environnement en perpétuel changement comme c'est le cas aujourd'hui, ces jeunes doivent disposer des compétences nécessaires à la vie courante, telles que des capacités d'analyse et une aptitude à résoudre des problèmes, de la créativité, de la flexibilité, de la mobilité et un esprit d'entreprise.

C'est ainsi qu'en l'an 2000, une conférence organisée par la Fondation Européenne pour la Formation et la Banque Mondiale sur l'importance des connaissances et des compétences pour le développement avait mis l'accent sur les domaines suivants :

Nous avons alors déjà reconnu qu'il était nécessaire de faire participer toutes les parties prenantes. Nous avons aussi reconnu la puissance des cursus scolaires à stimuler le potentiel, les capacités ainsi que les attitudes d'un individu afin que ce dernier puisse acquérir des compétences tout au long de sa vie. Le troisième élément était qu'il est nécessaire qu'il y ait davantage de liaisons verticales et horizontales, de voies afin que les jeunes puissent éviter les impasses. En outre, nous avons aussi reconnu que les gouvernements devaient se concentrer sur les éléments stratégiques de la gestion du système et que la décentralisation, la déconcentration, le fait d'amener l'enseignement et la formation vers les régions et de créer un droit de propriété dans les régions pour l'enseignement et la formation représentaient un sujet important. Enfin et surtout, les enseignants et la formation des enseignants constituent un élément important du succès du système et les enseignants ne poussent pas sur des arbres. C'est pourquoi nous devons aussi travailler sur la revitalisation des perspectives de formation des enseignants (de Rooij, 2003, p.35).

Depuis ces considérations et compte tenu des évolutions évoquées, le problème de la compétence étant au cœur de l'enseignement et de la formation des jeunes et pour faire face à certains de ces défis, les regards se sont tournés vers l'enseignement technique et professionnel pour assurer cette mission. Pour ce faire, plusieurs institutions internationales appellent à l'enseignement et la formation technique professionnelle (l'UNESCO 2005, l'Union Africaine 2006).

Dans la recommandation révisée concernant l'enseignement technique et professionnel de l'ONESCO (2001) et l'Organisation Internationale du Travail(OIT) affirmaient :

Afin de suivre le rythme qu'impliquent les changements économiques, sociaux et technologiques, partout les hommes se doivent de développer leurs connaissances et leurs compétences, de façon permanente, pour vivre et travailler en bonne intelligence avec la société du savoir. L'éducation et la formation contribuent au développement personnel de l'individu, accroissant sa productivité et les revenus tirés du travail et facilitent la participation de chacun à la vie économique et sociale. Il s'ensuit que l'éducation et la formation peuvent également aider les individus à échapper à la pauvreté en leur procurant compétences et savoirs pour augmenter leur rendement et générer un revenu. Par conséquent, investir dans l'éducation et la formation représente un investissement pour le futur ; connaissances et compétences sont les moteurs de la croissance économique et du développement social.

Dans le cadre du Forum mondial sur l'éducation, qui s'est tenu à Dakar (Sénégal) du 26 au 28 avril 2000 visant l'Education Pour Tous (EPS), L'UNESCO et la communauté internationale se sont fixés comme but ambitieux : « d'assurer les besoins d'apprentissage, des jeunes comme des adultes, au travers l'accès équitable à des programmes de formation et d'apprentissage de la vie appropriés ». L'effort engagé pour dispenser l'éducation de base et l'alphabétisation à tous les enfants et adultes soutiendra le développement économique et social des pays en assurant la capacité des bases de leur employabilité et de l'accès à un travail décent. Il s'agit également de l'un des défis de l'Agenda mondial pour l'emploi de l'OIT. L'Education pour Tous et le Travail pour Tous constituent les deux faces d'une même pièce.

La communauté internationale a adopté un prétentieux Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui défend une approche intégrée du développement reposant sur l'idée que les mesures visant à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, à lutter contre les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre, à préserver la planète, à créer une croissance économique inclusive et durable, à parvenir au plein emploi productif et à garantir un travail décent à toutes les femmes et à tous les hommes. L'éducation et la formation sont indispensables à l'accomplissement de ce Programme de développement durable à l'horizon 2030. La vision de la Déclaration d'Incheon : Éducation 2030 trouve sa pleine expression dans l'Objectif de Développement Durable 4 « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». L'agenda Éducation 2030 attache une grande importance au développement des compétences techniques et professionnelles, en particulier en ce qui concerne l'accès à l'enseignement et à la formation technique professionnelle abordables et de qualité, l'acquisition de compétences techniques et professionnelles nécessaires à l'emploi, à

l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat. Dans ce contexte, l'UNESCO dans la stratégie pour l'EFTP (2016-2021) déclarait : « la formation technique professionnelle est censée répondre à de multiples besoins de nature économique, sociale et environnementale en aidant les jeunes et les adultes à développer les compétences indispensables pour accéder à l'emploi, à un travail décent et à l'entrepreneuriat, promouvoir une croissance économique équitable, inclusive et durable et favoriser la transition vers les économies vertes et la durabilité environnementale ».

Au cours des six dernières années, l'UNESCO a mis en œuvre la Stratégie pour l'EFTP (2010-2015) qui visait à renforcer le soutien apporté aux États membres afin d'améliorer leurs politiques et systèmes d'EFTP. Le Consensus de Shanghai, adopté en 2012 lors du troisième Congrès international sur l'EFTP, a fourni une vision permettant de relier l'analyse des systèmes d'EFTP aux résultats de développement escomptés, et formulé des recommandations clés pour la réforme du système d'EFTP et l'élaboration de politiques dans ce domaine.

La vision et les domaines d'action du Consensus de Shanghai ont contribué à inspirer la révision et la rédaction de la Recommandation concernant l'enseignement et la formation techniques et professionnels (2015), qui a été élaborée en étroite coordination et synergie avec la Recommandation sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (2015) récemment révisée. Une évaluation de la stratégie a été menée en 2014-2015 en tenant compte de certaines faiblesses en ce qui concerne le potentiel du réseau UNEVOC n'avait pas encore été totalement exploité.

2.2.1. Justification du sujet.

Les thèmes de recherche en Sciences de l'Education sont multiples et méritent tous une étude approfondie. De notre côté nous avons opté pour les « Déterminants du choix de l'établissement scolaire : le cas des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena au Tchad ». Ce choix repose sur les raisons suivantes :

En rapport avec notre Faculté des Sciences de l'Education, Département des Enseignements Fondamentaux et Spécialité : Sociologie et Anthropologie de l'Education. Nous avons choisi de mener notre étude sur les critères de motivation pour le choix d'une école.

Cette étude est dictée par un réel souci d'apporter une modeste contribution aux réflexions aux champs de l'éducation (Grosjean, 2010 ; Bailles, 2013 ; Ndoutorlegar, 2014) en vue d'aider la communauté nationale tchadienne à identifier certains facteurs qui nuisent au bon fonctionnement du système national de l'enseignement secondaire général.

Dans le souci de mettre à la disposition des institutions de l'Etat, des ONG et des personnes intéressées par la promotion du capital humain à l'échelle nationale et internationale un document servant de cadre de réflexion de discussion et / ou d'orientation du système éducatif d'un pays.

Aujourd'hui avec la pression de la mondialisation, de la concurrence internationale, l'évolution des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et les réformes du système éducatif, les politiques éducatives à l'échelle internationale, l'éducation est devenue « un bien commun » et « un bien public » pour les hommes. Des nombreux chercheurs et des institutions internationales se sont intéressées à la problématique de l'éducation formelle. C'est dans cette même lancée, la réalisation des aspirations de l'objectif et des cibles pour l'éducation contenus dans le programme pour le développement durable à l'horizon 2030 exige des efforts coordonnés à tous les niveaux entre tous les partenaires impliqués. Dans le soutien qu'ils apportent aux efforts des gouvernements pour assurer une éducation inclusive de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous, on attend des partenaires qu'ils définissent clairement leurs engagements respectifs et la nature de leur soutien en fonction de leur propre avantage comparatif. Etant donné la diversité des partenaires de développement et du soutien qu'ils peuvent fournir, la coordination est essentielle aux niveaux national, régional et mondial.

Au Tchad, la qualité et l'efficience du système d'éducation régressent, les infrastructures scolaires se dégradent à un rythme effréné et le personnel y met peu de vouloir et n'a pas les qualifications nécessaires. Ainsi, la performance scolaire fait référence à l'évaluation des connaissances acquises au niveau scolaire, tertiaire ou au niveau Universitaire. Un apprenant ayant de bons résultats scolaires est celui obtient des résultats positifs aux examens qu'il doit passer tout au long d'un cours. Selon notre constat observé de 2020 à 2022 au sein du Lycée Sacré cœur et du Félix Eboué de la ville de N'Djamena, le rendement scolaire des élèves de ces établissements devant le baccalauréat n'est pas le même. Les élèves du Lycée Sacré cœur réussissent à 100% au baccalauréat du second degré. En 2020, le Lycée du Sacre cœur de Ndjamen est en première position. L'ensemble de 100 candidats de toute série qui ont composé le baccalauréat sont admis, soit un taux de réussite de 100%. Contrairement au Lycée Félix Eboué, 83% des 336 élèves présents au baccalauréat ont obtenu leur diplôme. Le taux de réussite constaté est inférieur de 5 points au taux attendu, ce qui correspond à une valeur ajoutée pour l'établissement de -5. La question du rendement scolaire des élèves de ces Lycées de N'Djamena a fait objet de nombreuses études au cours de ces dernières années. La

performance d'un apprenant représente la note qui lui est attribuée après l'exécution d'une ou plusieurs tâches. La question est de savoir, comment accompagner les Lycées d'enseignement secondaire public vers une réussite inclusive et équitable de qualité de tous les élèves ? Faire croire aux parents d'élèves que le meilleur rendement scolaire des élèves existe-t-il dans tous les Lycées d'enseignements secondaires nationaux ? La réponse à ces deux interrogations fera l'objet de notre problème de recherche.

2.2.2. Problème de recherche

Selon Gauthier (2009, P.54), « un problème de recherche se conçoit comme un écart conscient que l'on veut combler entre ce que nous savons, jugé insatisfaisant, et ce que nous devrions savoir, jugé désirable ». Il ressort de cette définition une recherche de la situation satisfaisante qui correspond au but de la recherche et sa finalité. Dans le cadre de notre travail, le processus conduisant à identifier le problème de recherche passe par le constat et l'observation et enfin la revue de la littérature. Dans cette section, nous allons dans un premier temps montrer que la décision d'orienter ou d'inscrire son enfant dans un tel établissement scolaire nécessite une information préalable et une mobilisation des ressources nécessaires et enfin se rassurer de la réputation de l'établissement scolaire. Ces problèmes ont fait l'objet de nombreuses rencontres sous forme de forum, d'un séminaire gouvernemental et des journées d'étude. Malgré ces réalisations, l'école tchadienne vit une situation de crise profonde (Thalès D., 2015).

Concernant la responsabilité des chefs d'établissement scolaire, Bressoux (1995) et Cousin (1998) ont conduit des travaux qui ont permis de voir que des politiques éducatives identiques produisent des effets différents dépendamment de l'établissement. Ces auteurs ont démontré que le contexte familial, le contexte scolaire et le climat de l'établissement exercent une influence sur la performance. Ils arrivent à la conclusion que c'est une conjugaison de l'ensemble de ces différents éléments qui explique les différences de performance. Pour Sheerens (2000), avance que l'Etat ou la communauté confie à l'école la mission de former le citoyen pour qu'il soit en mesure de participer au développement du pays dans lequel il évolue. Au même titre qu'une entreprise, l'école utilise des ressources appelées « inputs » pour former le citoyen en lui permettant d'achever un cycle de formation pendant un temps donné « output ».

En isolant les autres facteurs explicatifs, la théorie de « l'effet-établissement, cf p25 » explique la différence de performance entre les écoles par un ensemble de variables caractéristiques propres. C'est ainsi que les aspects hiérarchiques, physiques, pédagogiques et

managériaux sont déterminants Meuret (2000). Ces facteurs forment un environnement interne favorable à un système d'apprentissage qui puisse garantir la performance de l'école. Chaque école a une histoire, une clientèle, des infrastructures, des ressources pédagogiques et un type de management qui constituent son environnement interne. Il suffit d'avoir une différence dans l'un de ses éléments pour que la performance d'une école diffère aussi à l'autre. Toutefois, pour bien accompagner tous les Lycées d'enseignement secondaire général dans une réussite inclusive, les chefs d'établissement doivent avoir : « le sentiment de responsabilité collective et les réponses pédagogiques apportées aux élèves en difficultés et l'Etat en tant que garant de la Nation, doit mettre à la disposition les mesures d'accompagnement aux élèves vulnérables ».

2.2.3. Questions de recherche

Question principale

Nous formulons notre question principale de recherche comme suit : en quoi les principaux facteurs déterminent les choix de l'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena au Tchad ?

Questions secondaires :

Cette étude est ainsi guidée par trois questions secondaires à savoir :

QS1 : Les conditions socio-professionnelles des parents déterminent-elles le choix d'établissement scolaire pour les élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena ?

QS2 : Les conditions socio-économiques des parents déterminent-elles le choix d'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena ?

QS3 : L'organisation managériale détermine-t-elle le choix d'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena ?

2.2.4. Hypothèses de recherche

2.2.5. Hypothèse générale

HG : Notre hypothèse générale se formule de la manière suivante : les principaux facteurs qui déterminent le choix d'établissement scolaires des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de N'Djamena sont de plusieurs ordres et dépendent surtout des ambitions que les parents formulent pour leurs enfants selon leur niveau de vie.

2.3. Hypothèses spécifiques

HS1 : Les conditions socio-professionnelles des parents déterminent le choix d'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena.

HS2 : Les conditions socio-économiques des parents d'élèves déterminent le choix d'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena.

HS3 : La façon dont l'établissement est géré et structuré détermine le choix d'établissement scolaire des élèves.

2.3.1. Les objectifs de recherche

2.3.2. Objectif général de recherche

OG : L'objectif général de la présente recherche est d'analyser les facteurs et motivations qui déterminent le choix d'établissements scolaires des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena.

2.3.3. Objectifs spécifiques de l'étude

Les objectifs spécifiques sont au nombre de trois pour notre étude :

OS1 : Comprendre les conditions socio-professionnelles des parents qui déterminent le choix d'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena

OS2 : Comprendre conditions socio-économiques des parents d'élèves qui déterminent le choix d'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena

OS3 : Cerner le rôle du management dans les établissements dans la motivation des parents.

2.3.4. Intérêt de l'étude

Cette recherche revêt plusieurs intérêts : psychopédagogique, scientifique et social.

2.4. Intérêt scientifique

Selon (Gauthier, 2009, P.56), « la pertinence d'une recherche s'établit en montrant comment elle s'inscrit dans les préoccupations des chercheurs ».

Les critères de motivation permettant le choix d'une école sont un fait qui alimente plusieurs réflexions du champ éducatif, les sociologues, les anthropologues, les psychologues de l'éducation en passant par les acteurs éducatifs. Les résultats de notre revue de la littérature prouvent l'intérêt scientifique que les chercheurs accordent à ce thème. Parcourant les facteurs

des motivations pour le choix d'une école ; c'est dans ce sens nous suggérons quelques recommandations à l'endroit des parents d'élèves, aux responsables d'établissements scolaires et à l'endroit aux élèves eux-mêmes.

2.4.1. Intérêt universitaire

Considérant le rôle primordial de l'éducation formelle des enfants en rapport du défi de la mondialisation, de l'évolution des Technologies de l'information et de la communication des sociétés actuelles. Le résultat de cette recherche servira de base des données aux chercheurs et aux étudiants de la Faculté des Sciences de l'Education dans leurs futurs travaux de recherche. Il permettra à la communauté éducative de mieux comprendre certains facteurs empêchant le bon fonctionnement de l'école moderne, gage du développement socio-économique d'un pays.

Elle aidera la communauté éducative à mieux s'équiper des orientations nécessaires pour résoudre les problèmes de la vie courante et contribuera à sortir le pays du sous-développement et migrer vers l'émergence à l'horizon 2030 (le Tchad que nous voulons). Par sa dimension pluridisciplinaire et par les données analysées qui font sa pertinence. Ce travail contribuera à faire évoluer la science et le savoir universel.

2.3.5. Intérêt psychopédagogue

Cette étude contribuera à améliorer l'organisation managériale de chaque établissement scolaire tout en identifiant les éléments clés qui permettent de marquer la réputation de l'établissement scolaire : « effet établissement », « effet maitre » et « effet classe ». Ces trois éléments sont incorporés dans le bon classement des établissements scolaires. Ce mémoire fournira une certaine méthode de recyclage des enseignants, le système d'accueil des élèves et la manière de collaboration avec les parents d'élèves. Bref, cette étude contribuera à l'innovation pédagogique du secteur de l'éducation formelle d'une manière générale.

2.4.2. Délimitation de l'étude

Délimiter une étude, c'est définir ses bornes d'approfondissement dans le but de permettre une bonne compréhension. Fonkeng, Chaffi et Bomba, (2014, P.47) soulignent que « un travail de recherche ne doit aller dans tous les sens ». Alors, la délimitation de cette étude porte sur la définition de ses cadres géographiques, thématiques et temporels.

2.4.3. Délimitation thématique

Les recherches actuelles en Sciences de l'Education portent sur plusieurs thématiques. Notre thématique s'inscrit dans la sociologie et anthropologie de l'éducation, plus précisément

dans le paradigme des faits sociaux qui sont : « les facteurs de motivation pour le choix d'une école ». C'est sous cet angle que nous tentons de saisir les « Déterminants du choix d'établissement scolaire : le cas des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena au Tchad ». Elle s'intéresse aux politiques éducatives et tente d'identifier les critères de motivation pour le choix d'une école.

2.4.4. Délimitation géographique

La présente étude s'intéresse aux élèves du Lycée de Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena. Le choix de ces Lycées d'enseignement secondaire général n'est pas inattendu, il est considéré comme un centre d'inertie et nous permet de mieux circonscrire notre terrain d'étude en entrant en contact avec la population représentative. C'est ainsi, les parents d'élèves, les élèves et les responsables d'établissement scolaire sont nos cibles pour identifier les critères de motivation permettant le choix d'une école.

Le Lycée de Félix Eboué et du Sacré-Cœur se situe tous les deux dans le sixième Arrondissement de la ville N'Djamena à 60 mètres du Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique.

Toutefois, la question des déterminants du choix d'établissement scolaire : le cas des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena au Tchad doit être opérationnalisée sous deux variables : une, dépendante et l'autre indépendante. De ce faire, les déterminants du choix d'établissement scolaire : est une variable indépendante ; et le cas des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena : est une variable dépendante.

DEUXIÈME PARTIE :
CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE

Pour bien conduire notre étude, nous consacrons ce chapitre à la méthodologie ayant servi à la préparation et l'organisation de l'enquête. Selon Chaffi et Bomba (2014), la méthodologie « exprime l'ensemble des procédés et des techniques mis en branle pour répondre à une question de recherche, tester les hypothèses et rendre compte des résultats ».

Il est question de recenser et de présenter les instruments de recherche utilisés tout au long de l'étude. Il convient de retracer l'évolution méthodologique afin d'expliquer rationnellement les variables permettant la vérification d'hypothèses de recherche.

D'après le sociologue Nga Ndongo V. (2003), la méthodologie est un outil pour l'observation des dynamiques à l'œuvre dans la sociologie(...). Sans un tel outil, en effet la sociologie sombrerait bien vite dans une sorte de fantasmagorie ou de discours militant, vide de sens et de puissance.

Ainsi, nous présenterons dans cette partie :

3.1. Rappel des éléments de la problématique

Notre sujet de recherche s'articule sur les « déterminants du choix de l'établissement scolaire : le cas des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena au Tchad ». Les constatations et le contexte de cette étude pose le problème de la mauvaise organisation des établissements scolaires et son impact sur le rendement scolaire des élèves dans les structures d'enseignement secondaire de la ville de N'Djaména au Tchad. De façon plus précise il est question de s'interroger les facteurs de motivations des parents permettant l'orientation des enfants vers tel ou tel établissement scolaire. Nous voulons comprendre les critères de motivation permettant l'orientation scolaire des élèves vers le Lycée Félix Eboué ou du Lycée du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena. Ce problème de recherche a suscité les interrogations ci-dessous.

3.1.1 Rappel des questions de recherche.

Notre question principale de recherche est celle –ci : en quoi les principaux facteurs déterminent les choix de l'établissement scolaire? C'est à partir de cette question principale que nous avons formulé les trois questions secondaires ou spécifiques suivantes :

QS₁ : Les conditions socio-professionnelles des parents déterminent-elles les choix de l'établissement scolaire des élèves du Lycée de Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena?

QSR₂ : Les conditions socio-économiques des parents déterminent-elles les choix de l'établissement scolaire des élèves du Lycée de Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena?

QSR₃ : L'organisation managériale détermine-t-elle les choix de l'établissement scolaire des élèves du Lycée de Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville N'Djamena?

3.1.2 Les hypothèses de l'étude

L'hypothèse est une réponse supposée à une question de recherche, réponse qui doit être soumise à une vérification empirique.

Rongere (1979, p.23) affirme dans ce sens qu' « une hypothèse est la proposition de réponse aux questions que l'on se pose à propos de l'objet de la recherche, formulée en des termes tels que l'observation et l'analyse puissent fournir une réponse ». C'est un énoncé qui prédit une relation entre deux ou plusieurs termes et impliquant une vérification empirique (Angers, 1992).

Nous avons deux types d'hypothèses dans notre travail à savoir : une hypothèse générale et des hypothèses de recherche.

3.1.3. Hypothèse générale de l'étude

Notre hypothèse générale est la réponse à la question principale de recherche posée précédemment .Elle s'articule comme suit : « les facteurs qui déterminent le choix d'établissement scolaire des élèves sont de plusieurs ordres et dépendent surtout des ambitions que les parents formulent pour leurs enfants selon leur niveau de vie ».

Les hypothèses de recherche où spécifiques découlent de l'opération systématique de l'hypothèse générale.

3.1.4. Hypothèses de spécifiques de l'étude

Elles sont formulées de la manière suivante :

HS₁ : les conditions socio-professionnelles des parents déterminent les choix de l'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena.

HS₂ : les conditions socio-économiques des parents déterminent les choix de l'établissement scolaire des élèves du Lycée de Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena.

HS₃ : la façon dont l'établissement est géré et structuré détermine les choix de l'établissement scolaire des élèves du Lycée de Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville N'Djamena.

3.1.5. La définition des variables de l'étude

Une variable est une entité susceptible de prendre plusieurs valeurs. C'est une caractéristique d'une personne, d'un objet ou d'une situation liée à un concept et pouvant prendre diverses valeurs (Angers 1992). Howell (2008, p.4), souligne qu'elle est « une propriété d'un objet ou événement qui peut prendre différentes valeur

Deux types de variables composent donc nos hypothèses, à savoir : une variable indépendante(VI) et une variable dépendante(VD). Ce sont ces variables qui sont pour Rossi(1997), des indicateurs permettant de mesurer le phénomène étudié. Les variables indépendantes sont « celles qui sont manipulées par le chercheur, elles sont dites indépendantes parce qu'elles ne dépendent pas du sujet. Elles sont la cause du phénomène » (Rossi, p.41).

La variable indépendante influence donc les modifications de la variable dépendante. La variable dépendante (VD) est celle dont on observe les manifestations : c'est le comportement attendu. Elle subit l'effet de la VI.

Dans le cadre de notre étude nos variables sont définies comme suit :

La VI : « Déterminants du choix de l'établissement scolaire ». Elle est répartie en cinq éléments : les lois religieuses, le capital économique et culturel des parents, la proximité et la réputation de l'établissement scolaire.

La VD : « Le cas des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena ».

Le tableau ci-dessous présente l'opérationnalisation de nos différentes variables

3.2. Les hypothèses et leurs variables

3.2 1. Les hypothèses

L'hypothèse générale

En guise de réponses anticipées à nos questions de recherche nous avons émis une hypothèse générale et trois hypothèses spécifiques.

HG : les principaux facteurs qui déterminent les choix de l'établissement scolaire des élèves sont de plusieurs ordres et dépendent surtout des ambitions que les parents formulent pour leurs enfants selon leur niveau de vie.

Les hypothèses spécifiques

3.1.4. Hypothèses de spécifiques de l'étude

HS₁ : les motivations socio-professionnelles des parents déterminent les choix de l'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena.

HS₂ : les conditions socio-économiques des parents déterminent les choix de l'établissement scolaire des élèves du Lycée de Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena.

HS₃ : la façon dont l'établissement est géré et structuré détermine les choix de l'établissement scolaire des élèves du Lycée de Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville N'Djamena.

3.1.2. Opérationnalisation des variables

Dans le cadre de notre étude, l'hypothèse générale suggère deux variables : une variable indépendante qu'on peut noter ici : « Déterminants du choix de l'établissement scolaire et une autre variable dépendante à savoir : « Le cas des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena ».

La variable indépendante (V.I)

Nous avons jugé utile d'opérationnaliser notre V.I à travers les principaux facteurs qui déterminent les choix de l'établissement scolaire des élèves du Lycée de Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena. A l'instar d'autres établissements d'enseignement secondaire, les parents d'élèves de ces deux Lycées orientent leurs progénitures sur la base des différents critères : les facteurs religieux, la réputation de l'établissement, la bonne collaboration avec les parents d'élèves, la proximité de l'école, le capital économique et culturel des parents.

Variable dépendante (V.D)

Notre étude admet une seule V.D : Le cas des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena.

3.1.3. Type de recherche

Le paradigme choisi pour cette recherche est de type analytique et compréhensif dans la mesure où la recherche vise à comprendre les logiques qui sous-tendent les déterminants du choix de l'établissement scolaire : le cas des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de Ndjamena au Tchad. Elle privilégie exclusivement l'explication causale, et permet à mettre en exergue dans cette étude dynamique des facteurs qui déterminent le choix d'établissement scolaire des élèves. De ce fait, la démarche compréhensive comme le dit Dépleteau (2010) porte sur des phénomènes connus, déjà décrits, pour lesquels on veut comprendre comment les choses sont comme elles sont. Il s'agit de déterminer quelle explication parmi plusieurs est la meilleure. C'est-à-dire partir comme le veut la méthodologie d'une recherche qualitative pour décrire, expliquer et prédire des phénomènes par le biais de concepts opérationnalisés sous-forme de variable à analyser et de comprendre l'implication des politiques publiques dans un système éducatif, l'influence socioéconomique des parents et les facteurs psycho-motivationnels des élèves eux-mêmes pour un meilleur rendement scolaire.

Notre recherche est du type qualitatif, elle nous permet d'explorer et décrire le phénomène. La recherche qualitative selon Anadon(2006), privilégie d'une façon ou d'une expérience et les points de vue des acteurs sociaux sur un sujet précis. Ainsi, le point de vue des acteurs s'est valorisé à travers l'interprétation qu'ils accordent à leur vécu quotidien (Deslauriers et Kérisit, 1997).

En d'autres termes, la recherche qualitative permet d'analyser et de comprendre le sens que les acteurs sociaux accordent à un phénomène social.

De ce fait, cette recherche vise à comprendre les représentations sociales qui déterminent l'orientation scolaires des élèves.

Notre recherche est de type descriptif et de nature exploratoire. Et d'une manière générale, notre étude étant qualitative, elle est basée sur une approche systématique de collecte et d'analyse des informations obtenues à partir d'un échantillon de la population. Elle s'attèle à fournir les résultats valides sur le plan descriptif.

3.1.4. Présentation du site de l'étude : N'Djamena

Fondée le 29 mai 1900 par Emile Gentil au confluent des fleuves Logone et Chari sur l'emplacement d'anciens villages de pêcheurs Kotoko, la ville s'appelait Fort Lamy en souvenir du commandant François Amédée Lamy décédé à la bataille de Kousseri quelques jours plus tôt. Elevé au rang de commune en 1919, ville a assuré un rôle stratégique de première importance pendant la seconde guerre mondiale en devenant un lieu de recrutement, de regroupement et de formation des forces Françaises.

Le 06 Novembre 1973, le Président François Tombalbaye 1^{er} Président de la République du Tchad, la renomma N'djamena, du nom d'un village arabe voisin (Am N'djamena, c'est-à-dire : le lieu où l'on se repose). La ville a subi de lourdes destructions en 1979 et surtout en 1980 au moment de la guerre civile. N'djamena s'est fortement repeuplée depuis et abrite une population environ 1.454.671million d'habitants selon les données de RESEN (2018). Comptant 1 26000habitants au lendemain de l'indépendance, la ville de N'djamena s'est considérablement développée. A partir de 1980, en raison de l'exode rural croissant, la ville connaît une extension géographique à l'Est et au Nord-est (quartiers de Chagoua, Diguel, Dembé, Ndjari) sur les terrains situés en des zones inondables où n'existe actuellement aucun réseau de drainage des eaux pluviales. Chaque année au moment de la saison de pluies, cette partie de la ville qui s'étend sur plus de 300 000 hectares et où sont recensés plus de 300 000 habitants doit faire face à l'inondation aux conséquences dramatiques (coupure des voies de communication, effondrement des bâtiments, épidémies de tout genre etc.). N'djamena dispose dans le cadre de l'ordonnance n°23 du 22 septembre 1975, d'un statut particulier qui la dote de 05 puis 08 arrondissements.

Les infrastructures existantes ne sont pas suffisantes (voirie, alimentation en eau potable, drainage des ordures ménagères, électricité, etc.). Depuis 2005, N'djamena est divisée en dix(10) arrondissements regroupant cinquante-deux(52) quartiers dont vingt-six(26) officiellement reconnus.

La ville de N'djamena compte un important nombre d'écoles primaires dont la majorité est privée, huit(08) jardins d'enfants publics, seize(16) lycées et des collèges d'enseignements généraux publics et privés, trois(03) Universités, huit(08) écoles supérieures, cinq (05) hôpitaux, des services de santé(dispensaires, cliniques) publics et privés huit(08) centres sociaux.

La mairie de N'djamena a un service social autrefois dénommé brigades des mœurs de protection de l'enfance. Ce service comprend 24 agents sociaux affectés par le Ministère de

protection de l'enfance. Ce service comprend 24 agents sociaux affectés par le Ministère de l'Action Sociale et de la Famille, présente sur l'ensemble du territoire urbain.

Situé à l'Ouest du Tchad, la ville de Ndjamena s'étale tout au long du fleuve Chari sur dix (10) kilomètres de large. Elle est limitée au Nord par la Sous-préfecture de Mani, au Sud par la Sous-préfecture de Madiago, à l'Est par la Sous-préfecture de Lygna et à l'Ouest par le fleuve Chari et la ville de Kousseri.

Fondé le 29 mai 1900 par Emile Gentile au confluent des fleuves Chari et Logone sur l'emplacement d'anciens village de pêcheurs kotoko, la ville s'appelait autrefois Fort-Lamy en souvenir du commandant François Amédée Lamy décédée à la bataille de Kousseri quelques jours auparavant. Elevée au rang de la commune en 1919, la ville a assuré un rôle stratégique de première importance pendant la seconde guerre mondiale en devenant un lieu de recrutement de groupement et de formation des forces françaises. Elle est devenue la capitale de la République du Tchad en 1960.

La ville baptisée N'Djamena étymologiquement « nous nous sommes reposés » le 06 novembre 1973, par François Tombalbaye premier Président de la République du Tchad. Elle garde son statut de capitale administrative. C'est la plus grande ville de la République du Tchad. Sa population est estimée à 1 454 671 selon les données de l'INSEED (2018). Elle abrite plus de de soixante-dix (70) établissements scolaires. Selon le RESEN (2014), elle arrive en tête de nombre de structures de formation agréées au Tchad en (2012). La ville de N'Djamena abrite le plus de structure de formation (35,7%) parmi lesquelles le Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur.

3.1.5. Situation géographique du Lycée Félix Eboué

Situé dans la commune du 3^{ème} arrondissement, le Lycée Félix Eboué renferme des établissements à savoir : le Lycée Eboué Eboué I et II. Il est limité à l'Est par la Direction Nationale des Examens et Concours (DNEC) et l'actuelle Direction des Douanes, au Nord par le Lycée Technique Industrielle et l'ex Faculté des Droits et Sciences Economiques et la Faculté de Lettres et Sciences Humaines de Ndjamena, à l'Ouest par l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) et au Sud par le Lycée Technique Commercial (LTC), l'Office Nationale de Radio et Télévision du Tchad (ONRTV).

3.2. Historique du Lycée Félix Eboué

Le Lycée Félix Eboué, autrement appelé Collège Fort Lamy a été créé en 1947. Il occupait entre temps les locaux de l'école officielle de Gardolé avant d'être transféré la même année (1947) dans l'actuel du Lycée Félix Eboué.

Le Collège Fort Lamy a été renommé et transformé en Lycée Félix Eboué par arrêté 593/EN du 10 mars 1960. C'est Monsieur Roger Diveau Secrétaire d'Etat de la France d'outre-mer qui a donné le nom Félix Eboué à ce Collège. Il a été géré dès sa création par des Français avant que les Tchadiens ne prennent la relève en 1974 par Monsieur Ngakoutou Gordja.

Le 30 juin 2012, le Lycée est divisé en deux par arrêté N89/PR/PM/MES/SG/DGEF/017.

3.2.1. Population de l'étude

La population d'étude peut se définir comme un ensemble d'éléments qui ont des caractéristiques communes. L'élément est l'unité de base de la population auprès de laquelle l'information est recueillie. Il est en général une personne, mais il peut être aussi un groupe des personnes, une organisation, une école ou une ville. Autrement dit, c'est un ensemble de personnes, d'animaux ou de végétaux susceptibles de subir une expérimentation en vue d'obtenir des résultats recherchés dans une étude.

Dans le cadre de notre étude, la population cible est l'ensemble des élèves du Lycée de Félix Eboué et le Lycée du Sacré-Cœur et surtout avec les élèves de la terminale de toute série confondue ; les parents d'élèves et les chefs d'établissement. Dans cette population d'étude, nous avons extrait celle sur laquelle l'étude va être menée. Cette dernière est composée de vingt (20) parents d'élèves ; cinq(05) chefs d'établissement et cinq(05) élèves de toute série confondue du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena. Nous osons croire que leurs points de vue par rapport à la question des facteurs de motivations qui déterminent le choix d'établissement scolaire des élèves.

3.2.2. Population cible

La population cible se réfère à la population que le chercheur désire étudier et à partir de laquelle il voudra faire des généralisations.

Elle peut être celle d'un pays entier ou d'une seule région. Elle englobe à cet effet la population accessible et l'échantillon. C'est celle que selon Tsafack (2004) appelle population souche et qui englobe l'ensemble des individus répondant aux critères généraux de l'étude. Ce sont ceux chez qui s'applique en principe la proportion de recherche. Elle peut couvrir un arrondissement, un département, une région ou un pays. Dans le cadre de notre étude, la

population cible est constituée de l'ensemble des responsables d'établissement du Lycée Félix et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes.

3.2.3. Population accessible de l'étude

La population accessible qui est la portion de la population cible qui est à la portée du chercheur. Elle peut être limitée à une région, une ville, une entreprise, une agence un département, etc. Notre population accessible est constituée des parents d'élèves, les chefs d'établissement et des élèves.

3.2.4. Technique d'échantillonnage et échantillon

Selon Paugam (2012), un échantillon mal conçu risque de conduire à de fausses représentations. La qualité de l'échantillon est donc un impératif majeur dans une recherche.

Pour Fonkeng et al. (2014, p.83), la technique de l'échantillonnage est « un procédé qui consiste à sélectionner au sein de la population cible les répondants dont les réponses pourront être généralisées auprès de l'ensemble ». Il y a plusieurs types d'échantillonnage qui sont : l'échantillonnage probabiliste, aléatoire simple, par quotas, aléatoire stratifié, par grappes, systématique, non probabiliste, de commodité etc. Cependant, la technique d'échantillonnage qui sied à notre recherche est l'échantillonnage non probabiliste.

3.2.5. Echantillonnage non probabiliste

Il se différencie de l'échantillonnage probabiliste, car elle « comprend toutes les approches qui ne permettent pas forcément d'identifier exactement la probabilité de chaque membre de la population d'être inclus dans l'échantillon » (Fonkeng, Chaffi et Bomba, 2014, p. 91).

Cette méthode d'échantillonnage a été choisie par ce qu'elle permet de sélectionner plus facilement les répondants.

3.3. L'échantillon

C'est la fraction de la population d'étude présentant sur laquelle porte l'étude. Il doit être représentatif de cette population, c'est-à-dire que certaines caractéristiques connues de la population doivent être présentées dans tous les éléments de l'échantillon. L'utilisation d'un échantillon comporte des avantages certains sur le plan pratique, mais encore faut-il qu'il représente fidèlement la population d'étude.

Une fois le terrain, nous avons effectué une observation générale sur le Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur. Par ensuite, nous leur avons expliqué le but, les objectifs ainsi que notre

motivation d'avoir choisi cette thématique de recherche. En dernier lieu, nous avons sollicité leur collaboration, ce qui nous a permis d'avoir un échantillon de 30 personnes dont 20 parents d'élèves, 05 chefs d'établissement et 05 élèves en suivant les critères d'inclusions ci-dessous.

Tableau 1: Caractéristiques des personnes participantes(les parents d'élèves).

Noms	Genres	Situation matrimoniale	Religion	Age	Statuts	Niveaux d'études
Répondant 1	M	Marié	Chrétien	50ans	Fonctionnaire	Master2
Répondant 2	M	Marié	Chrétien	55 ans	Fonctionnaire	Licencié
Répondant 3	F	Mariée	Chrétienne	50 ans	Fonctionnaire	Licenciée
Répondant 4	F	Mariée	Chrétienne	50 ans	Ménagère	Primaire
Répondant 5	F	Mariée	Chrétienne	50ans	Chômeuse	Master1
Répondant 6	F	Veuve	Musulmane	50ans	Ménagère	Aucun
Répondant 7	M	Marié	Musulman	55 ans	Commerçant	3 ^{ème}
Répondant 8	F	Mariée	Musulmane	50 ans	Fonctionnaire	Licenciée
Répondant 9	M	Marié	Musulman	50 ans	Fonctionnaire	Maitrise
Répondant 10	F	Mariée	Chrétienne	50ans	Fonctionnaire	Maitrise
Répondant 11	F	Veuve	Chrétienne	50 ans	Ménagère	4 ^{ème}
Répondant 12	M	Marié	Chrétien	50 ans	Fonctionnaire	Licencié
Répondant 13	M	Marié	Chrétien	55ans	Fonctionnaire	Licencié
Répondant 14	F	Mariée	Musulmane	50ans	Commerçante	Primaire
Répondant 15	F	Marié	Chrétienne	50ans	Commerçante	Primaire
Répondant 16	M	Marié	Musulman	55ans	Commerçant	6 ^{ème}
Répondant 17	F	Mariée	Chrétienne	50ans	Fonctionnaire	Licenciée
Répondant 18	M	Marié	Musulman	50 ans	Fonctionnaire	Maitrise
Répondant 19	F	Mariée	Musulmane	50ans	Commerçante	Primaire

Répondant 20	F	Mariée	Chrétienne	50ans	Fonctionnaire	Licenciée
--------------	---	--------	------------	-------	---------------	-----------

Tableau 2: Caractéristiques des personnes participantes (Chefs d'établissement)

Noms	Genres	Situation matrimoniale	Religion	Fonction
Répondant 1	M	Marié	Musulman	Proviseur
Répondant 2	M	Marié	Chrétien	Censeur
Répondant 3	F	Sœur	Chrétienne	Proviseur
Répondant 4	M	Marié	Chrétien	Proviseur
Répondant 5	M	Marié	Musulman	Censeur

Tableau 3: Caractéristiques des personnes participantes (les élèves)

Noms	Genres	Agés	Religion	Classes
Répondant 1	M	18 ans	Chrétien	Terminale A4
Répondant 2	F	18 ans	Musulmane	Terminale A4
Répondant 3	M	19 ans	Chrétien	Terminale C
Répondant 4	M	18 ans	Chrétien	Terminale A4
Répondant 5	M	19 ans	Musulman	Terminale D

3.3.1. Outil de collecte de l'information

Dans le cadre de cette recherche, nous avons utilisé comme technique de collecte des données : l'observation, des entretiens de type semi-directif pour recueillir certaines informations auprès des parents d'élèves, des chefs d'établissement et des élèves du lycée Félix Éboué et du Sacré-Cœur de N'Djaména. Le guide d'entretien est l'outil de collecte de données privilégié pour cette recherche. Il permet d'identifier les difficultés de compréhension de certaines questions, le déroulement du questionnaire, la durée de l'entrevue, les directives

...etc. (Gauhier, 2004). Ainsi pour collecter les données afin de les analyser, nous avons utilisé les grilles d'entretien semi-directif.

Sous ce titre, notre travail se décompose en deux phases : une dite de pré-validation du guide d'entretien qui est la pré-enquête et l'autre la collecte des données proprement dite : c'est l'enquête. La première phase sera effective une fois que le guide d'entretien sera validé par le directeur de la recherche ; puis suivra immédiatement la phase de collecte proprement dit.

3.3.2. L'observation

D'après N. Sillamy (1997), l'observation est une méthode ayant pour but de relever un certain nombre de faits naturels, à partir desquels il sera possible de former une hypothèse que l'on soumettra à la vérification expérimentale.

Observer c'est épier, remarquer, constater. C'est suivre les perceptions d'une règle, d'un usage, etc. C'est considérer avec attention, scientifiquement. D'autres parts, l'on peut aussi la considérer comme une objection ou une réprimande.

3.3.3. L'entretien semi-directif

L'entretien est une situation d'échange conversationnelle entre deux personnes afin de recueillir des informations dans un cadre spécifié. Selon Mayer et al. (2000), les entretiens semi-directifs ont pris la forme d'une entrevue centrée, où les thèmes étaient abordés à partir d'une question assez générale un degré de liberté important aux participants. Ce type de recherche est bénéfique pour notre étude puisqu'il a laissé une grande place aux répondantes des quinze échantillons afin qu'elles puissent exprimer leur point de vue, leur vécu avec tout en nous permettant d'encadrer la discussion et l'orienter autour des thèmes de notre de recherche.

L'entretien semi-directif est donc, une conversation ou un dialogue qui a lieu généralement entre deux personnes. Il s'agit d'un moment privilégié d'écoute, d'empathie, de partage, de reconnaissance de l'expertise du profane et du chercheur. Ainsi le chercheur doit adopter une démarche et éthique (Hopf, 2004). Notre objectif est de recueillir des réponses en lien direct avec nos hypothèses.

3.3.4. Les grilles d'entretien semi-directif

On appelle également grille à canevas. La grille d'entretien présente l'avantage de cibler les questions et de réduire leur nombre. Chaque question permet au locuteur de balayer plusieurs thèmes qui renvoient à la complexité du phénomène étudié. Par rapport aux objectifs de notre étude dont le terrain d'enquête englobe le lycée et les parents d'élèves.

Trois catégories d'acteurs nous intéressent : les parents d'élèves, les chefs d'établissement et les élèves eux-mêmes. A chacun de ces acteurs correspond une grille d'entretien.

Nous avons eu 20 entretiens avec les parents d'élèves, 05 aux chefs d'établissement et 05 aux élèves.

Car, le guide d'entretien a été construit à partir du thème : « Déterminants du choix d'établissements scolaires et le cas des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena au Tchad » et porte sur plusieurs éléments qui permettent de collecter diverses informations pour comprendre les facteurs de motivations permettant le choix d'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena.

3.3.5. Critères d'inclusion

Les facteurs qui permettent de participer à l'étude sont appelés critères d'inclusion et d'exclusion. Cependant, nous allons définir le critère d'inclusion et ensuite d'exclusion. Le critère d'inclusion est le caractère positif décrivant une caractéristique que doit présenter les personnes pour être incluses.

Sont les parents d'élèves du Lycée de Félix Eboué et du Sacré-Cœur ; les responsables de ces deux établissements d'enseignement secondaire général et les élèves eux-mêmes.

3.4. Critères d'exclusion

Le critère d'exclusion est de caractère négatif c'est -à-dire qu'il décrit le caractère que ne doit pas présenter les personnes pour être incluses dans l'essai

3.4.1. Technique d'échantillonnage

Pour une bonne représentativité nous avons préféré la technique d'échantillonnage par choix raisonné. Cette technique permet de constituer un échantillon d'individus en fonction de traits caractéristiques. C'est à partir de pré-enquête, que nous avons ressorti de la population générale des facteurs de motivations permettant les parents et élèves d'opérer leur choix d'établissement scolaire celles qui répondaient aux critères d'inclusions ci-dessus présentés .Un échantillonnage aléatoire par la suite réalisé avec celle retenu du pré-enquête a permis d'obtenir un échantillon constitué de 20 parents d'élèves ; 05 chefs d'établissement scolaire ; 05 élèves de ces deux Lycées, constituent l'échantillon de notre étude.

3.4.2. Outils de collecte des données

Nous avons comme outil principal : le guide d'entretien pour la collecte de données. Grâce à cet outil, plusieurs techniques telles que l'entretien semi-directif et l'entretien libre ont permis de recueillir les informations auprès des parents d'élèves ; les chefs d'établissement scolaire et les élèves du Lycée de Félix Eboué et du Sacré-Cœur qui nous ont éclairci les critères de motivations permettant d'opérer le choix d'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena.

Ces techniques ont permis de recueillir des informations susceptibles d'être qualifiées. Le choix de ce type d'entretien s'explique par la souplesse qui les caractérise.

L'entretien est un mode d'investigation scientifique basé sur une communication verbale et sur un objectif précis.

Grawitz (1990), définit l'entretien comme : « un procédé scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recevoir des informations en relation avec le but fixé ». C'est alors une forme de communication établie entre deux personnes qui ne se connaissent pas.

3.4.3. Justification du choix de l'instrument

Le choix du guide d'entretien est en parfaite adéquation avec les exigences de la méthode préalablement choisie dans le cadre de cette recherche. Le guide d'entretien est un instrument de collecte de données qui exige du participant des réponses écrites à un ensemble de questions. Il a pour but de recueillir l'information factuelle sur des événements ou des situations connues, des croyances, des attitudes, des connaissances, des sentiments et d'opinions. Nous avons choisi cet instrument pour plusieurs raisons.

Pour Norwood (2000), le guide d'entretien présente une très grande souplesse en ce qui concerne la structure, la forme et les moyens de recueillir de l'information.

3.4.4. Construction de guide d'entretien

Notre guide d'entretien a été construit à partir de ses axes décrit dans nos centres d'intérêts. Nous nous sommes servis d'indicateurs pour formuler les questions qui rendaient compte de nos modalités. La conception du guide d'entretien a pris également en compte le niveau d'instruction de la population, ceci de manière à le rendre plus accessible pour notre échantillon.

Les éléments d'identifications tels que : le nom et prénom, le quartier, l'âge, niveau d'étude, sexe, nationalité ont été introduits afin de s'assurer des critères d'inclusion. D'après le préambule nous :

Thème1 : les conditions socio-économiques des parents et le choix de l'établissement scolaire des élèves ;

Thème 2 : les conditions socio-économiques des parents et le choix de l'établissement scolaire des élèves;

Thème 3 : l'organisation managériale et le choix de l'établissement scolaire des élèves.

3.4.5. Démarche de collecte des données

Nous avons effectué une pré-enquête auprès de notre population cible pour la validation de notre instrument de collecte de données avant de procéder à l'enquête proprement dite.

3.5. La pré-enquête

La pré-enquête est une épreuve qui consiste à voir l'efficacité et la valeur du guide d'entretien auprès d'un échantillon réduit (entre 0 1 et 05 personnes) de la population cible. Cette étape est tout à fait indispensable, car elle permet de déceler les défauts du guide d'entretien et d'apporter les corrections possibles.

De ce fait nous avons mené notre pré-enquête le 07 juin 2023 au sein du Lycée de Félix Eboué et du Sacré-Cœur où nous nous sommes entretenus avec cinq(05) chefs d'établissement ; 05 élèves de toute série confondue et vingt(20) parents d'élèves à l'aide du guide d'entretien. Le choix de ces membres concernés par tirage au sort et a eu lieu avant l'enquête proprement dite. Après le pré-test nous avons corrigé le guide soit en le reformulant, soit en supprimant certaines questions.

3.5.1. L'enquête

L'enquête proprement dite s'est déroulée du 07 juin au 07 octobre 2023. Elle a consisté aux entretiens semi-directifs avec les sujets retenus pour l'étude.

3.5.2. Techniques d'analyse de données

L'analyse de contenu est un mode de traitement de l'information qui s'applique à toute forme de discours, d'images et de communication. Elle vise une lecture seconde d'un message, pour substituer à l'interprétation intuitive ou instinctive une interprétation construite (Bardin, 1989). Ce n'est ni la représentative, ni la généralisation mais la singularité des données non numériques qui intéressent dans la recherche qualitative (Paillé, 1996). Cette préoccupation

rencontre le postulat de l'analyse qualitative à l'effet que « l'essence de la signification du phénomène étudié réside dans la nature, la spécificité même des contenus du matériel étudié plutôt que dans sa seule répartition quantitative » (L'Ecuyer, 1990, p31). Aussi, comme le font remarquer Giglione et Blanchet (1991, p57), « Le discours produit par un entretien de recherche est un ensemble complexe d'énoncés » Il peut se prêter à plusieurs types d'analyses.

Analyse de contenu

L'analyse de contenu nous permet de lire le corpus fragment par fragment pour en définir le contenu et le coder selon des catégories fixées a priori ou établies au cours de la lecture. Il s'agit d'une analyse qui porte sur « les contenus unités de signification supposées véhiculées par un contenant (le langage), traversant donc ou ignorant sa réalité matérielle » (Giust Desprairies et Lévy, 2003). L'opération tient à sélectionner, condenser, catégoriser, regrouper et organiser l'information.

Cette technique est destinée à établir la signification et à permettre une compréhension éclairée des documents analysés. Elle nous aidera à saisir le sens exact du message des participants à travers leurs discours, dans toute sa subjectivité et son intersubjectivité. Les opérations de relecture et d'écriture, lors de l'analyse du discours, pour favoriser l'émergence de sens selon le vécu du participant dans son contexte. C'est pour cette raison que le chercheur tentera de relier tous les éléments entre eux (Poupard, 1997).

Pour la mener à bien, nous nous sommes référés aux principes de l'analyse thématique telle que définis par Poirier et al.(1996), qui l'utilisent dans le cadre de l'analyse de contenu de récits de vie. Ainsi, les principes d'analyse utilisés dans ce cadre nous apparaissent pertinents pour notre recherche. Ceci parce que ces principes permettent d'effectuer une série d'opération destinée à « l'interprétation d'un corpus abondant, multiforme et foisonnant d'informations » (Poirier et al. 1996 P .150), avec l'intention d'appréhender sa multiplicité, sa complexité, sa richesse.

Afin de préciser cette notion cruciale d'interprétation, on peut se référer à Robert et Bouillaguet (1997 :p.35) qui, dans leur ouvrage consacré à l'analyse de contenu, définissent comme « l'action d'inférer, d'accomplir une opération logique par laquelle on tire d'une ou plusieurs propositions(en l'occurrence les données établies au terme de l'application des grille d'analyse) une ou plusieurs des conséquences qui en résultent nécessairement ». Dans ce travail nous ferons recours à l'analyse thématique.

Analyse thématique

Selon Pedinielli(1994), l'analyse thématique est avant tout descriptive, elle correspond à une complexification de la question simple, de quoi le sujet part-t-il ? Elle procède par le découpage du discours et recensement des thèmes principaux qui peuvent faire l'objet d'analyse différente selon les questions et les objectifs de recherche. Elle permet d'examiner la signification des mots de reconstruire le sens de leurs phrases.

Cette analyse thématique permet l'analyse qualitative de données par « la sélection et l'organisation rationnelles des catégories condensant le contenu essentiel d'un texte donné (Kraukauer, Poirier et al.1958). Il s'agit ici de ce que les auteurs appellent un examen de type classique classificatoire. « Les grilles d'analyse sont élaborées en fonction de la visée théorique qui a déterminé les consignes de recueil des données .En effet, d'une part, le canevas établi pour l'enquête nous fournit à priori les thèmes principaux, d'autre part, le travail d'inventaire nous donne des catégories à postériori. Le choix de cette catégorie qui obéit à certaines règles techniques d'exclusion mutuelle, de pertinence, d'homogénéité et d'efficacité, est le fait du chercheur(...). Il faut donc établir des catégories descriptives renvoyant à des variables du texte exclusif les unes des autres, qui découpent et organisent le discours » (Poirier-Valladon et Raybaut, 1996, p.165).

Cette coexistence de catégories construites et à postériori nous a parue intéressante pour conjuguer rigueur, les catégories à priori conduisent à un recensement systématique suivant le plan de la rigueur et créativité, vérification et explication. En effet, sur le plan de l'entretien alors que les catégories à postériori permettent dans une perspective plus exploratoire, de découvrir d'autres significations, parfois imprévues, qui éclairent le matériel.

3.5.3. Respect de l'éthique et limite de l'étude

Les participants et leurs droits ont été respectés tout au long de la recherche, aucune information ne leur a été cachée. Les limites de l'étude tiennent principalement à son déroulement.

3.5.4. Respect de l'éthique

Notre identité et les motifs de notre recherche ont été préalablement signalé aux parents d'élèves, aux responsables d'établissements scolaires et aux élèves de ces deux Lycées, les quels nous ont donné leur accord de recueillir les informations empiriques. Les sujets enquêtés étaient informés quant à notre identité, de telle sorte qu'ils savaient pourquoi nous étions là et ce que nous cherchions comme information. La réalisation des entretiens s'effectuait avec

l'accord des participantes, auxquels le libre choix était précisé quant à la l'enregistrement de leurs propos, la confidentialité de leur identité garantie lors de la présentation des résultats de l'étude. Pour les personnes ayant manifesté leur réticence à être interrogées, aucune insistance n'a été faite afin de respecter leur droit. Les données obtenues dans cette étude ont été volontairement transmises, et en toute connaissance de cause.

3.5.5. Limite de l'étude

La première limite que nous pouvons évoquer est liée à la nature de rencontre avec les participantes, les rencontre se font souvent avec l'accord des parents d'élèves ; les élèves et les autorités administratives. L'entretien se déroule presque en leur présence limitant ainsi la liberté des participantes à s'ouvrir véritablement.

Deuxièmement le nombre de personnes interviewées pose également des limites en ce qui a trait au seuil de saturation.

Il faut rappeler que notre recherche se porte uniquement dans le troisième Arrondissement de la ville de N'Djamena où se trouvent les deux Lycées. Or la problématique des déterminants du choix d'établissements scolaires des élèves bien que présente dans plusieurs localités du pays, nous avons dû limiter notre recherche dans cet Arrondissement de la ville de N'Djamena au Tchad.

Ce chapitre nous a permis de faire un étalage méthodologique. Nous avons ressorti les différents éléments de la méthodologie qui nous ont servi dans notre étude. Il s'agit du type de recherche, population de l'étude, échantillon, critère d'inclusion et d'exclusion, technique d'échantillonnage, outils de la collecte des données, justification du choix d'instrument, construction de guide d'entretien, démarche de collecte de données, technique d'analyse de données. Le prochain chapitre abordera la présentation et analyse de résultats.

CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET DISCUSSION

4.1. Présentation des résultats

Ce quatrième chapitre, a pour objet la présentation et analyse des dites informations. Nous aurons à présenter les données qualitatives et l'analyse de résultats.

Thème1 : Les conditions socio-professionnelles des parents et le choix de l'établissement scolaire des élèves.

D'après les informations collectées auprès de nos 20 enquêtés (parents d'élèves). Le choix d'établissement éducatif est sans conteste l'une des décisions les plus importantes que prennent les parents d'élèves lorsqu'ils choisissent d'inscrire leurs enfants dans un tel établissement scolaire. Certains parents d'élèves enquêtés, disent se fier au caractère confessionnel et les valeurs religieuses de l'établissement, la réputation de l'établissement en termes de qualité de l'enseignement, du taux de réussite des élèves au baccalauréat, la discipline et la proximité de l'établissement avant d'inscrire leurs enfants. Et d'autres se basent sur leur capital économique, social et culturel pour porter leur choix vers tel ou tel établissement scolaire de leurs progénitures.

Tableau 4: Identification des parents d'élèves

Noms	Genres	Situation matrimoniale	Religion	Age	Statuts	Niveaux d'études
Répondant A	M	Marié	Chrétien	50ans	Enseignant au Lycée de Sacré-Cœur	Maîtrise
Répondant B	M	Marié	Chrétien	55 ans	Infirmier	Licence
Répondant C	F	Mariée	Chrétienne	50 ans	Policier	Baccalauréat
Répondant D	F	Mariée	Chrétienne	50 ans	Ménagère	Primaire
Répondant E	F	Mariée	Chrétienne	50ans	Chômeuse	Master1
Répondant F	F	Veuve	Musulmane	50ans	Ménagère	Aucun
Répondant G	M	Marié	Musulman	55 ans	Commerçant	3 ^{ème}
Répondant H	F	Mariée	Musulmane	50 ans	Enseignante	Licence

Répondant I	M	Marié	Musulman	50 ans	Proviseur du Lycée de Félix Eboué Littéraire	Maitrise
Répondant J	F	Mariée	Chrétienne	50ans	Infirmière	Licence
Répondant K	F	Veuve	Chrétienne	50 ans	Ménagère	4 ^{ème}
Répondant L	M	Marié	Chrétien	50 ans	Enseignant	Licence
Répondant M	M	Marié	Chrétien	55ans	Gendarme	Licence
Répondant N	F	Mariée	Musulmane	50ans	Commerçante	Primaire
Répondant O	F	Marié	Chrétienne	50ans	Commerçante	Primaire
Répondant P	M	Marié	Musulman	55ans	Commerçant	6 ^{ème}
Répondant Q	F	Mariée	Chrétienne	50ans	Enseignante	Licence
Répondant R	M	Marié	Musulman	50 ans	Avocate aux Barreaux	Maitrise
Répondant S	F	Mariée	Musulmane	50ans	Commerçante	Primaire
Répondant T	F	Mariée	Chrétienne	50ans	Fonctionnaire à la mairie	Licence

Les entretiens ont été réalisés auprès de nos vingt(20) enquêtés (parents d'élèves). Sur les 20 parents d'élèves, nous dénombrons 12 femmes et 08 hommes ; les 12 femmes entre elles ont l'âge entre 40-50ans. Et les 08 hommes ont l'âge entre 45-55ans. Ainsi, sur les 20 parents d'élèves, nous comptons 13 chrétiens et 07 musulmans ; 18 parents d'élèves sont toujours en couple et 02 parents d'élèves ont perdu leur conjoint. Nous identifions aussi 11 fonctionnaires d'Etat intégrés dans les différents Ministères du Tchad et 09 parents d'élèves sont dans les activités informelles.

Sur les 20 parents d'élèves, nous distinguons 11 parents d'élèves qui se fient sur les critères de la réputation de l'établissement avant d'orienter leurs enfants, les 05 se focalisent sur le caractère confessionnel et 04 restants sont neutres et évoluent selon les politiques publiques éducatives du pays.

➤ **Les points de vue des parents qui orientent leurs enfants vers tel ou tel établissement scolaire selon les facteurs religieux.**

Pour Lise Marotte (2023), le choix de l'école de notre enfant est une étape importante. Il est essentiel de se sentir en confiance à la fois sur les aspects éducatifs mais aussi relationnels. Le choix d'une école confessionnelle peut parfois sembler désuet et être controversé, mais aussi parfois la bonne solution. Il n'est pas rare aujourd'hui de voir ces établissements mettre

en place une liste d'attente et pour cause, ils sont de plus en plus sollicités par les parents. Pour les parents d'origine de la religion catholique, ils préfèrent majoritairement que leurs enfants poursuivent leur cursus scolaire dans les établissements catholiques. Les enfants pourront dans le cadre scolaire assister à des messes et des célébrations. Cela peut leur permettre de questionner leur foi et d'accroître leur appartenance au monde catholique. Cela leur permettra aussi de partager des moments privilégiés entre eux et avec leurs professeurs. Cependant, concernant les informations collectées auprès de nos enquêtés (parents d'élèves) qui se fient sur le caractère confessionnel de l'établissement avant de porter le choix d'orienter leurs enfants. Ainsi, ces parents nous donnent leurs raisons d'orientation scolaire des leurs enfants dans les établissements catholiques : « l'atmosphère de l'école (ambiance, bien être en classe), la qualité de la formation, la qualité de l'encadrement, le projet pédagogique de l'école, la réputation de l'établissement, la conformité aux valeurs familiales, le public fréquente l'école, la discipline, le respect des traditions, la diversité de l'offre de filières et d'options, un bon contact lors d'une journée « portes ouvertes » ou d'une visite de l'école, le cadre et l'environnement, l'infrastructure scolaire, la sécurité lors des déplacements publics vers l'école, un enseignement adapté aux difficultés spécifiques de mon enfant, la proximité du domicile, la proximité des moyens de transport en commun, les échos des proches, de voisins, de connaissances et la présence de frère(s) ou sœur(s) de l'enfant dans l'école ».

C'est ainsi, le **CASX1/20**, qui nous a fait comprendre que, *L'établissement catholique nous démontre toujours son meilleur taux de réussite scolaire de ses élèves au baccalauréat, la transmission des valeurs et traditions de la culture chrétienne aux enfants, moins d'absentéisme des élèves pendant la période de cours, meilleur encadrement, la discipline et la rigueur à tous les niveaux, la présence des enseignants qualifiés, la réputation même de l'établissement en termes du classement aux examens nationaux des élèves, le respect de la déontologie des responsables d'établissement et les parents dans les différentes tâches d'accompagnement éducatif des élèves, le respect de calendrier scolaire et le caractère sélectif des élèves.* Dit-il

Plus loin encore, prenons le **CASX5/20** qui rejoint le premier répondant en nous avançant ses arguments sur les critères de motivations pour le choix d'une école catholique des enfants en ce terme: « *c'est un meilleur établissement scolaire pour les enfants en termes des cultures chrétiennes, "d'un vivre ensemble" dans un esprit de respect, de solidarité, de justice et de tolérance. Un bon établissement scolaire pour lui, doit avoir une certaine notoriété, un bon taux de réussite des élèves aux examens, un bon environnement, l'enseignement doit être bon*

aussi. Et ce sont les établissements privés et confessionnels qui remplissent ces critères. Il ajoute encore, les critères d'un bon établissement pour ses enfants sont : la discipline des élèves et celle des responsables d'établissement, la bonne collaboration du chef d'établissement avec les parents d'élèves, les horaires des enseignements, la distance de l'école, la crédibilité du diplôme et bref, la bonne politique éducative de l'établissement ».
Conclut-il

➤ **Les points de vue des parents qui orientent leurs enfants vers tel ou tel établissement scolaire selon la disponibilité de leurs ressources sociales.**

L'importance du capital culturel et économique dans la production d'inégalités d'éducation a fait couler beaucoup d'encre depuis les travaux fondateurs de Pierre B. et J-C. Passeron (1964 à 1970). Par "inégalités scolaires" nous entendons une inégale répartition de biens distribués par l'école-parcours d'apprentissage, diplômes, compétences en fonction de groupes socialement définis notamment par le milieu socio-économique et le capital culturel des parents. Cette question est particulièrement pertinente dans le contexte Français qui, sous couvert d'égalité des chances et de méritocratie "républicaine", conduit à l'échec une bonne partie des élèves issus de ces groupes minoritaires et les élèves défavorisés au plan socio-économique et/ou faiblement dotés en capital culturel. Pour choisir un établissement scolaire des élèves, les parents socialement, économiquement et culturellement bien assis nous évoquent la question de la disponibilité de leurs ressources économiques comme facteur indispensable au choix d'établissement scolaire de leurs enfants.

Pour des raisons démontrées ci-haut, le **CASX11/20** nous rapporte ses arguments suivants: « *opérer un choix d'établissement scolaire pour son enfant, c'est être à la hauteur économiquement pour répondre aux critères de l'établissement et de l'enfant pour qu'il ait un climat de confiance d'enseignement-apprentissage, assurer le transport, l'alimentation, les soins, les fournitures scolaires, les loisirs et mettre un répétiteur à la disposition de l'enfant. La réussite scolaire de l'enfant ne dépend pas absolument de l'établissement qu'il fréquente mais, aussi les moyens que les parents mettent à la disposition de ce dernier. Pour conclure son propos, ce répondant nous exhorte à méditer sur cette phrase : "éducation d'un enfant est un investissement", avant tout au milieu familial ».*

Pour rendre très clair les propos du **CASX11/20**, le **CAS X17/20** nous avance ses raisons suivantes : « *L'école d'aujourd'hui est avant tout, une source de mobilité sociale des familles qu'il fallait un investissement à tous les niveaux. Orienter son enfant vers tel ou tel établissement scolaire nécessite des mesures d'accompagnement en termes des achats des*

matériels scolaires, le suivi des activités scolaires de l'enfant, un établissement qui a une bibliothèque au service des élèves, une cantine scolaire, un établissement qui a un moyen de transport commun des élèves, un établissement qui a la capacité d'organiser les cours de rattrapés aux élèves en difficultés spécifiques et en fin un établissement qui a un très bon chef d'établissement ». Conclut-il

Thème2 : Les conditions socio-économiques des parents et le choix d'établissement scolaire des élèves.

La liberté de choix d'une école permet aux parents de décider d'envoyer leurs enfants dans toute école, indépendamment de leur lieu de résidence. Les recherches révèlent que les familles, peu importe leur origine ethnique, leur niveau de revenu ou leur statut socio-économique, prennent toutes en compte des facteurs communs dans le choix d'une école. Les parents des milieux socio-économiques défavorisés ont tendance à faire d'un environnement sécuritaire leur principale préoccupation, tandis que les parents de statut socio-économique plus élevé ont tendance à privilégier les valeurs prônées par l'école. Bien que les enfants soient souvent affectés aux écoles publiques en fonction de leur lieu de résidence, cette différence de priorités reflète la diversité des besoins, intérêts et attentes des élèves et des parents au moment de choisir une école.

Il semble avéré que les enfants défavorisés subissent un handicap durable par rapport aux autres enfants. Mayer (2002), indique par exemple : « le revenu des parents est positivement ou en corrélation avec presque toutes les dimensions du bien-être de l'enfant, que les scientifiques sociaux évaluent, et ceci dans tous les pays pour lesquels nous disposons les données. Les enfants des parents riches sont plus en bonne santé, se comportent mieux, sont plus heureux et mieux éduqués dans les enfances... que ne le sont des enfants issus des familles pauvres. » C'est dans cette perspective que les enfants issus des différentes classes sociales vont nous donner leur point de vue par rapport aux impacts des conditions socio-économiques de leurs parents en relation avec leur rendement scolaire.

Tableau 5: Identification des élèves.

Noms	Genres	Agés	Religion	Classes
Répondant 1	M	18 ans	Chrétien	Terminale A4
Répondant 2	F	18 ans	Musulmane	Terminale A4

Répondant 3	M	19 ans	Chrétien	Terminale C
Répondant 4	M	18 ans	Chrétien	Terminale A4
Répondant 5	M	19 ans	Musulman	Terminale D

- **Les points de vue des élèves dont les conditions socio-économiques de leurs parents les impactent positivement dans leur choix d'établissement ou leur réussite scolaire.**

De nombreuses études ont montré que le niveau socio-économique des parents a une influence sur la réussite scolaire des élèves (Cf., Bradley & Crowyn, 2002) : plus les parents ont des ressources financières et sociales importantes plus les élèves réussissent aisément à l'école. Par ailleurs, plus le niveau socio-économique de la famille est élevé plus les parents vont avoir des attentes importantes vis-à-vis de la poursuite d'étude de leurs enfants (Areepattamannil, 2010 ; Davis-Kean, 2005 ; Zhan, 2006).

L'institution scolaire a toujours été perçue à la fois comme « instance de sélection et mécanisme d'unification dans la mesure où elle unifie en socialisant et divise en sélectionnant » Mohamed C. (1999). Si l'école divise, il est alors légitime de s'interroger sur les déterminants et les conséquences les plus importantes des mécanismes sélectifs qu'est la réussite ou l'échec scolaire. Pour certains auteurs, l'origine sociale est le facteur essentiel qui explique la réussite ou l'échec à l'école mais pour d'autres par contre, les facteurs scolaires ou encore les facteurs individuels seraient les mieux indiqués pour rendre compte d'un tel phénomène

Pour rendre très lucide, lisons les arguments **de cet élève N°1/5**, qui nous témoins de la disponibilité des ressources économiques de ses parents qui lui profitent pour sa réussite scolaire : « *mon père est un enseignant de l'Etat affecté au Lycée Félix Eboué et je suis le fils aîné de la famille. Mon père m'a inscrit au Lycée Félix Eboué qui est un établissement scolaire public fondé par un colon Français depuis 1960. C'est mon père qui paye mes fournitures scolaires, mon transport quotidien, assure mon alimentation quotidienne, bref il s'occupe normalement de ma scolarité. Comme mon père est un enseignant scientifique, il se met à ma disposition à tous les niveaux : (il m'oriente régulièrement dans mes travaux dirigés à la maison dès que j'avais les difficultés et il a donné les instructions fermes à ma mère de ne pas me voir affamé). En dehors de sa disponibilité à ma modeste personne, il me motive constamment dès que je trouve une bonne dans une évaluation et m'a promis qu'après mon*

baccalauréat, j'irai poursuivre mes études supérieures au Canada en Médecine. C'est ce qui laisse témoin que le revenu économique des parents influence positivement dans le choix d'une école ou d'une formation de qualité ».

L'élève N°2/5, complète son condisciple ci-haut en nous montrant l'influence positive des conditions socio-économiques de ses parents sur son choix d'établissement et son rendement scolaire en ce terme: « *Mon père est un avocat aux barreaux et ma mère est une enseignante. Mes parents m'ont inscrit au Lycée du Sacré-Cœur qui est un établissement d'une bonne réputation depuis sa création. Ce sont mes parents qui paient la totalité de ma scolarité, mes fournitures scolaires, mes transports, mon alimentation, mes soins et suivent très près dans mes activités scolaires. J'ai aussi à ma disposition deux répétiteurs à la maison après les cours, un répétiteur dans les matières littéraires et l'autre dans les matières scientifiques. Mon père et ma mère ne cessent de me dire qu'après mon baccalauréat, j'irai en France poursuivre mes études en sciences politique pour devenir un grand Leader-Serviteur de ce pays. Ils contrôlent mes régularités et mes ponctualités à l'école et mes cours. J'avais tellement une motivation de la part de mes parents surtout quand ils me disent que je deviendrai un grand Leader-Serviteur de ce pays. L'un des conseils qui me tient au cœur : ' je suis le seul garçon de la famille et j'aurai une grande responsabilité à gérer et lui (père) est la terre à laquelle je dois mettre mes racines pour donner de l'ombre aux autres' ». Ce conseil m'a touché au cœur et que je ne cesse à méditer quotidiennement ».* Conclut-il

➤ **Les points de vue des élèves dont les conditions socio-économiques de leurs parents les influencent négativement dans leur choix d'établissement scolaire.**

L'influence de la situation économique des parents sur le choix d'une école de bonne formation, il apparaît que le niveau de vie des parents ainsi que leur degré d'investissement dans l'éducation des apprenants influencent les résultats des élèves. En effet les parents financièrement pauvres n'arrivent pas à bien soutenir leurs enfants dans leur cursus scolaire. Les élèves ainsi concernés réussissent moins souvent à l'école car ils n'ont pas pu disposer de l'encadrement nécessaire (paiement des frais scolaires, achat des fournitures et des outils de travail, motivation par les promesses et les récompenses) pour s'épanouir. Cependant, la plupart des élèves qui réussissent mieux à l'école ont des parents non seulement financièrement riches mais qui investissent et orientent ces derniers dans les activités scolaires. Par ailleurs, quelques rares élèves issus des familles moins nantis, doués de talent, arrivent à tirer leur épingle du jeu. Mais cela ne doit pas constituer une porte ouverte pour les parents nantis de ne pas financer et orienter l'éducation de leurs enfants. Ainsi, certains élèves,

nonobstant un investissement parental important dans leur éducation ne réussissent pas les études. Cela est dû au manque de suivi parental, à une mauvaise orientation ou un manque de volonté de la part de ces élèves. Malgré les conditions socio-économiques précaires des parents, certains élèves s'organisent autrement pour bien affronter les activités scolaires et réussissent mieux leur cursus scolaire.

C'est le cas de cet élève N°3/5 qui nous témoin ses réalités scolaires : « *mes parents vivaient au quotidien dans les activités informelles. Mon père a deux femmes et j'étais le 5^{ème} fils de la première femme de mon père. Je me suis inscrit au Lycée Félix Eboué, parce que le frais de la scolarité de cet établissement est de 5.500FCFA et est vraiment à mon niveau. Concernant la rentrée scolaire, je m'organise pendant les grandes vacances aux ventes ambulantes des chaussures pour préparer ma scolarité. En ce qui concerne l'influence des conditions socio-économiques de mes parents, bien que je me retrouve seul dans mon orientation scolaire et à avancer dans mes activités scolaires sans aucun soutien familial. Mais, conscient de la situation difficile que traverse mes parents et moi-même, je ne cesserai jamais de baisser la garde jusqu'à l'obtention de mon baccalauréat. Plus encore, il nous rassure qu'après l'obtention de son baccalauréat, il va se lancer dans les concours professionnels nationaux du pays pour préparer l'avenir de ses enfants* ».

Thème 3 : L'organisation managériale et le choix d'établissement scolaire des élèves.

Tableau 6: Identification des Chefs d'établissement

Noms	Genres	Situation matrimoniale	Religion	Fonction
Répondant 1	M	Marié	Musulman	Proviseur
Répondant 2	M	Marié	Chrétien	Censeur
Répondant 3	F	Sœur	Chrétienne	Proviseur
Répondant 4	M	Marié	Chrétien	Surveillant
Répondant 5	M	Marié	Musulman	Censeur

Selon Alain L. (2003), l'effet d'établissement sera donc mis en évidence chaque fois que l'on démontrera que les élèves tout à fait comparables socialement et scolairement ont des chances très différentes de réussite selon l'établissement qu'ils fréquentent. D'une façon claire, cette optique de recherche converge avec une idéologie libérale et modernisant qui cherche à évaluer le « rendement », c'est-à-dire l'efficacité du système scolaire. C'est ainsi que, l'école

et le management des chefs d'établissement sont en parfaite corrélation avec le bon ou le mauvais rendement scolaire des élèves.

Et Jean Marc R. (2010), nous présente ‘‘Effet établissement, effet classe et effet maitre’’ comme éléments fondamentaux et incorporent la réussite scolaire des élèves. Pour lui, dans les établissements « efficaces » les enseignants donnent la priorité aux fondamentaux, assignent des objectifs clairs aux élèves, les considère comme capables de les atteindre, les évaluations sont fréquentes et permettent de réguler l'enseignement, on évite encore les pertes de temps dues à une organisation défectueuse ou à l'indiscipline et les leçons sont planifiées avec soin et structurées. Toutefois, différentes incitations pour maintenir la qualité de l'enseignement contribuent à « effet établissement », elles peuvent prendre plusieurs formes : bonne réputation d'établissement, concurrence entre établissements, pression des parents, des collègues ou de la direction. Alors, les enseignants peu efficaces ont des attentes pédagogiques faibles et portent un regard négatif sur les niveaux des élèves et leurs capacités d'apprentissage. Ainsi, les élèves faibles font l'objet d'un traitement différentiel : les enseignants attendent moins longtemps les réponses quand ils les interrogent, les critiquent plus souvent, les félicitent moins, interagissent moins avec eux et leur posent des questions plus simples ; au final les professeurs exposent les élèves faibles « à un curriculum plus pauvre » (Jarlégan, 2008). En revanche, les professeurs efficaces valorisent leurs élèves (par la parole, des sourires, des regards) et développent une attitude constante envers les résultats peu élevés en acceptant, par exemple, qu'un élève ne comprenne pas sans être pour autant « mauvais » (Lautier, 2008). En effet, les attentes différentielles des enseignants selon les sexes et les pratiques pédagogiques se combinent pour donner naissance à « effet maitre » qui intervient dans la réussite des élèves. Pour Pascal B. (2006) « effet maitre » doit être analysé comme « le produit d'une interaction maitre-élèves » car l'enseignant n'est pas omnipotent, « il est parfois bien difficile, quel que soit l'enseignant, de faire progresser dans la même mesure des élèves très diversement préparés à jouer le jeu scolaire ». Et en fin, les professeurs peuvent le confirmer le groupe classe a une dynamique propre et la nature des interactions avec les enseignants a des conséquences sur les apprentissages. Si on peut imputer une partie de « effet classe » à sa composition et au poids relatif des « bons élèves », d'autres facteurs ont des conséquences sur la dynamique de classe et en particulier l'image que les élèves se font d'eux-mêmes et de leurs capacités d'apprentissage. Persuadés qu'ils soient dans une mauvaise classe ou dans une classe relégation, les élèves vont réduire leurs efforts et moins s'impliquer dans les apprentissages,

une prophétie auto-réalisatrice a toutes les chances alors de se mettre en place : la mauvaise image de soi conduit aux mauvais résultats à travers un processus de désinvestissement.

Ici, il est à noter que l'organisation et le fonctionnement du Lycée Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena attire les parents d'inscrire massivement leurs enfants vue non seulement la présentation d'un bon taux réussite scolaire des élèves mais aussi, son caractère confessionnel de certains parents qui fréquentent cette Eglise.

C'est ainsi que le **Responsable d'établissement X1** : le Censeur du Lycée Sacré-Cœur, sexe masculin, âgé de 50 ans, marié et issu de la religion chrétienne nous présente l'organisation et le fonctionnement de son établissement en ce terme : « *Dans notre établissement, c'est le Proviseur qui coordonne l'organisation et le fonctionnement. Il travaille en commun accord avec le censeur et d'autres responsables administratifs et techniques. Concernant les corps enseignants, nous avons trois catégories des enseignants qui sont entre autres : les enseignants contractuels qui sont recrutés et payés par le Lycée ; les enseignants vacataires qui sont recrutés et payés par le Lycée selon leurs heures de travail exécutées et les enseignants envoyés par l'Etat et qui sont à la charge de l'Etat. Ainsi, nous nous organisons régulièrement les séminaires de recyclage à tous les enseignants selon les défis de l'établissement. Au niveau de sélection et de l'admission des élèves au sein de notre établissement, cela se font par le test de sélection des meilleurs élèves dès la 6^{ème}, 3^{ème} ou encore en Seconde et le nombre des élèves sont limités à 50 par classe. Notre calendrier scolaire pour la rentrée des classes de chaque année est fixé habituellement du 15 Septembre et les cours prennent fin le 25 Mai et les tests de sélection des élèves se lancent sont ouverts à tous les élèves ayant une moyenne supérieure ou égale 12 dans son établissement primitif de tous les établissements nationaux. Les horaires de cours, c'est de 07H20 à 13H30 et nous organisons les cours de révisions générales 3 fois sur 6 jours dans l'après-midi. Il est à noter que dans notre établissement, la discipline est clef voûte de la réussite. Pour vous conclure notre propos, nous vous confirmons qu'en 2020 à 2022, nos élèves présentés au baccalauréat réussissent à 100% à leurs examens ».*

C'est dans ce même passage que le **Responsable d'établissement X2** : Surveillant du Lycée Sacré-Cœur, sexe masculin, âgé de 50 ans, marié et issu de la religion chrétienne. Donne ses arguments en complétant son collègue ci-haut en ce terme : « *C'est le Proviseur qui le responsable premier de cet établissement mais aussi, il travaille en commun accord avec l'ensemble de la communauté impliquant au système éducatif. Dans notre établissement, nous nous avons les enseignants envoyés directement par l'Etat suite au besoin exprimé par le chef*

de l'établissement et d'autres sont recrutés par le Proviseur. Généralement, les élèves admissent au sein de cet établissement par la voie de test de sélection et cela se fait dès les classes de 6^{ème} et de Seconde. D'autres enfants ont la possibilité d'être maintenu au sein de cet établissement dès l'âge de 03 à 4 ans. Cependant, la rentrée des classes commence généralement le 15 septembre et prend fin le 25 Mai ».

Néanmoins, pour ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement du Lycée Félix Eboué. Il faut comprendre que, cet établissement est public fondé depuis 1960 par un colon Français et aujourd'hui, il est géré par l'Etat Tchadien. Pour mieux connaître son système de fonctionnement, nous vous exhortons de lire les propos des responsables de cet établissement.

C'est ainsi la **Responsable d'établissement X3**, Proviseur du Lycée Félix Eboué, Sexe masculin, âgé de 50ans, marié et issue de la religion musulmane. Nous trace le système de fonctionnement de son établissement en ce terme : *« Je suis le premier responsable de cet établissement car c'est moi qui nomme les différents responsables administratifs et techniques par ordre de mérite, c'est-à-dire les anciens qui maîtrisent le travail et ont une expérience qualifiée de chaque poste de responsabilité. Concernant les enseignants, c'est l'Etat qui a le pouvoir d'affecter un nombre suffisant des enseignants ou sur une demande de l'établissement si le besoin se fait sentir. Ce qui concerne les enseignants vacataires, nous travaillons en commun accord avec les parents d'élèves (APE=Association des parents d'élèves) pour recruter les diplômés expérimentés de chaque domaine recherché et non intégrés par l'Etat sur la base de sélection des dossiers et de fois par les tests de sélection. Toutefois, concernant l'admission et la sélection des élèves au sein de notre établissement, cela se fait par le canal de la Direction de l'Enseignement Secondaire Général(DES) aux élèves hors de la Commune ou encore par le canal de l'Inspection Départementale de N'Djamena. Les anciens élèves poursuivent leurs cursus scolaire sans aucun critère préalable. Les programmes scolaires sont tracés par l'Etat, c'est-à-dire le ministère en charge. Les élèves de la Terminale A4, D, C, A arabe, D arabe, C arabe tous n'ont pas le même le programme des cours. La rentrée scolaire est fixées par les autorités en charge et les cours débutent habituellement le 1^{er} octobre de chaque année et prennent fin du 15 mai dans les classes ordinaires. Pour les élèves en classes d'examens, les cours se poursuivent normalement avec les révisions générales et les orientations nécessaires afin d'affronter aisément les examens finaux (baccalauréat) ».*

Déclare-t-il

Pour le **Responsable X4** : « *Censeur du Lycée Félix Eboué, sexe masculin, âgé de 50 ans, marié et issu de la religion chrétienne. Dans notre établissement, c'est le Proviseur qui coordonne les activités pédagogiques mais, nous travaillons vivement en équipe. Et en ce qui concerne la gestion des enseignants, ils sont affectés par l'Etat et les enseignants vacataires sont recrutés en commun accord avec les APE (Association des Parents d'élèves). Toutefois, les élèves admissent au sein de notre établissement par une note de service des autorités compétentes en charge de l'établissement, c'est-à-dire l'Inspection Départementale de N'Djamena ou à la Délégation Régionale de N'Djamena. Les cours commencent habituellement dans mon établissement du 1^{er} Octobre et prennent fin le 15 Mai. Les horaires de cours, c'est de 07H20 à 12H 45 sur les 06 jours de la semaine ; les surveillants généraux sont chargés à veiller à la discipline des élèves aux personnels enseignants* ». Conclut-il

4.1.1. Analyse des résultats

Dans cette partie de travail, nous discutons les résultats par rapport à la revue littérature et aux éléments théoriques, éventuellement ceux qui renvoient aux hypothèses de recherche en relation avec les théories qui se rapportent à notre travail de recherche. A cet effet, nous sommes dans une démarche de compréhension qui n'est pas la démarche d'expérimentation scientifique avec des tests statistiques. La discussion va se dérouler sur les différentes hypothèses de notre travail à savoir les critères de motivations du choix d'une école par les parents à leurs enfants, les impacts des conditions économiques des parents et le choix d'une école et l'organisation managériale des chefs d'établissement et le choix d'établissement scolaire. Des suggestions et des recommandations seront faites à la fin.

4.1.2. Les critères de motivations des parents pour le choix d'une école de leurs enfants

Il est souhaitable que les parents portent un regard éveillé sur leurs enfants tout en mobilisant toutes les ressources nécessaires afin de déceler en eux des aptitudes ou prédispositions pour le choix d'une école pour leurs enfants. Les préoccupations majeures étaient de savoir quels sont facteurs qui influencent le choix d'orientation, la motivation des parents et élèves vers tel ou tel établissement d'enseignement. Les résultats de ces études ont montré que le choix d'orientation scolaire était influencé par deux types de facteurs que sont les facteurs pédagogiques et les facteurs extra-pédagogiques. Les facteurs pédagogiques du choix d'un établissement concernent les conditions d'études, la qualité du personnel, la discipline, la rigueur et les bons résultats. Selon Bayo (2017) ces différents facteurs sont à la base de l'orientation des élèves vers les établissements chrétiens.

Cependant, la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle a été conçue en vue de développer un système explicatif bien intégré de l'orientation. Cette théorie vise en particulier à rapprocher et à examiner les liens existants entre les variables clés dégagées par les théories antérieures de l'orientation scolaire. Toutefois, les croyances relatives aux capacités personnelles, qui sont susceptibles à changer au cours d'un temps et qui sont sensibles aux conditions environnementales, peuvent être acquises et modifiées par quatre (04) types principaux d'expériences d'apprentissage ; (a) les expériences individuelles de maîtrise, (b) l'apprentissage par observation, (c) la persuasion sociale et (d) les états psychologiques et affectifs (Bandura, 2003). Les environnements sociaux de la personne comme la famille, les lieux récréatifs et les groupes des pairs exposent les enfants à un ensemble des domaines d'activités comme les sports, les mathématiques et la rédaction. Pour Meunier(2008) affirme que des facteurs pédagogiques liés au choix des établissements ont été recensés par le courant de la « school effectiveness » dans les pays anglo-saxons. Ces facteurs sont : « une forte implication du chef d'établissement, des attentes importantes à l'égard des élèves, une maîtrise préalable des compétences de base, des évaluations régulières, un lien où les élèves se sentent en sécurité et où règne l'ordre et la discipline » (Meunier, 2008 : P18).

➤ **Les points de vue des parents qui orientent leurs enfants vers tel ou tel établissement selon les facteurs religieux.**

Pour Lise Marotte (2023), le choix de l'école de notre enfant est une étape importante. Il est essentiel de se sentir en confiance à la fois sur les aspects éducatifs mais aussi relationnels. Le choix d'une école confessionnelle peut parfois sembler désuet et être controversé, mais aussi parfois la bonne solution. Il n'est pas rare aujourd'hui de voir ces établissements mettre en place une liste d'attente et pour cause, ils sont de plus en plus sollicités par les parents. Pour les parents d'origine de la religion catholique, ils préfèrent majoritairement que leurs enfants poursuivent leur cursus scolaire dans les établissements catholiques. Les enfants pourront dans le cadre scolaire assister à des messes et des célébrations. Cela peut leur permettre de questionner leur foi et d'accroître leur appartenance au monde catholique. Cela leur permettra aussi de partager des moments privilégiés entre eux et avec leurs professeurs. Cependant, concernant les informations collectées auprès de nos enquêtés (parents d'élèves) qui se fient sur le caractère confessionnel de l'établissement avant de porter le choix d'orienter leurs enfants. Ainsi, ces parents nous donnent leurs raisons d'orientation scolaire des leurs enfants dans les établissements catholiques : « l'atmosphère de l'école (ambiance, bien être en classe), la qualité de la formation, la qualité de l'encadrement, le projet pédagogique de l'école, la

réputation de l'établissement, la conformité aux valeurs familiales, le public fréquente l'école, la discipline, le respect des traditions, la diversité de l'offre de filières et d'options, un bon contact lors d'une journée « portes ouvertes » ou d'une visite de l'école, le cadre et l'environnement, l'infrastructure scolaire, la sécurité lors des déplacements publics vers l'école, un enseignement adapté aux difficultés spécifiques de mon enfant, la proximité du domicile, la proximité des moyens de transport en commun, les échos des proches, de voisins, de connaissances et la présence de frère(s) ou sœur(s) de l'enfant dans l'école ».

C'est ainsi, le **CASX1/20**, qui nous a fait comprendre que: « *L'établissement catholique nous démontre toujours son meilleur taux de réussite scolaire de ses élèves au baccalauréat, la transmission des valeurs et traditions de la culture chrétienne aux enfants, moins d'absentéisme des élèves pendant la période de cours, meilleur encadrement, la discipline et la rigueur à tous les niveaux, la présence des enseignants qualifiés, la réputation même de l'établissement en termes du classement aux examens nationaux des élèves, le respect de la déontologie des responsables d'établissement et les parents dans les différentes tâches d'accompagnement éducatif des élèves, le respect de calendrier scolaire et le caractère sélectif des élèves* ». Dit-il

Plus loin encore, prenons le **CASX5/20** qui rejoint le premier répondant en nous avançant ses arguments sur les critères de motivations pour le choix d'une école catholique des enfants en ce terme: « *c'est un meilleur établissement scolaire pour les enfants en termes des cultures chrétiennes, "d'un vivre ensemble" dans un esprit de respect, de solidarité, de justice et de tolérance. Un bon établissement scolaire pour lui, doit avoir une certaine notoriété, un bon taux de réussite des élèves aux examens, un bon environnement, l'enseignement doit être bon aussi. Et ce sont les établissements privés et confessionnels qui remplissent ces critères. Il ajoute encore, les critères d'un bon établissement pour ses enfants sont : la discipline des élèves et celle des responsables d'établissement, la bonne collaboration du chef d'établissement avec les parents d'élèves, les horaires des enseignements, la distance de l'école, la crédibilité du diplôme et bref, la bonne politique éducative de l'établissement* ». Conclut-il

- **Les points de vue des parents qui orientent leurs enfants vers tel ou tel établissement scolaire selon la disponibilité de leurs ressources sociales.**

L'importance du capital culturel et économique dans la production d'inégalités d'éducation a fait couler beaucoup d'encre depuis les travaux fondateurs de Pierre B. et J-C. Passeron (1964 à 1970). Par "inégalités scolaires" nous entendons une inégale répartition de

biens distribués par l'école-parcours d'apprentissage, diplômes, compétences en fonction de groupes socialement définis notamment par le milieu socio-économique et le capital culturel des parents. Cette question est particulièrement pertinente dans le contexte Français qui, sous couvert d'égalité des chances et de méritocratie 'républicaine', conduit à l'échec une bonne partie des élèves issus de ces groupes minoritaires et les élèves défavorisés au plan socio-économique et/ou faiblement dotés en capital culturel. Pour choisir un établissement scolaire des élèves, les parents socialement, économiquement et culturellement bien assis nous évoquent la question de la disponibilité de leurs ressources économiques comme facteur indispensable au choix d'établissement scolaire de leurs enfants.

Pour des raisons démontrées ci-haut, le **CASX11/20** nous rapporte ses arguments suivants: « *opérer un choix d'établissement scolaire pour son enfant, c'est être à la hauteur économiquement pour répondre aux critères de l'établissement et de l'enfant pour qu'il ait un climat de confiance d'enseignement-apprentissage, assurer le transport, l'alimentation, les soins, les fournitures scolaires, les loisirs et mettre un répétiteur à la disposition de l'enfant. La réussite scolaire de l'enfant ne dépend pas absolument de l'établissement qu'il fréquente mais, aussi les moyens que les parents mettent à la disposition de ce dernier. Pour conclure son propos, ce répondant nous exhorte à méditer sur cette phrase : "éducation d'un enfant est un investissement", avant tout au milieu familial* ».

Pour rendre très clair les propos du **CASX11/20**, le **CAS X17/20** nous avance ses raisons suivantes : « *L'école d'aujourd'hui est avant tout, une source de mobilité sociale des familles qu'il fallait un investissement à tous les niveaux. Orienter son enfant vers tel ou tel établissement scolaire nécessite des mesures d'accompagnement en termes des achats des matériels scolaires, le suivi des activités scolaires de l'enfant, un établissement qui a une bibliothèque au service des élèves, une cantine scolaire, un établissement qui a un moyen de transport commun des élèves, un établissement qui a la capacité d'organiser les cours de rattrapés aux élèves en difficultés spécifiques et en fin un établissement qui a un très bon chef d'établissement*». Conclut-il

4.1.3. Les impacts des conditions socio-économiques des parents sur le choix d'établissement scolaire des élèves

Pour Hascoët M., Giaconi V. et Jamain L. (2020), ont montré que le niveau socio-économique de la famille a une influence sur la réussite scolaire des élèves (Cf., Bradley & Crowyn, 2002) : plus les familles ont des ressources financières et sociales importantes plus l'enfant n'a de la chance de réussir à l'école. Par ailleurs, plus le niveau socio-économique de

la famille est élevée plus les parents vont avoir des attentes importantes vis-à-vis de la poursuite d'étude de leur enfant (Areepattamannil, 2010 ; Davis-Kean, 2005 ; Zhan, 2006). La théorie de la dominance sociale part du principe que les sociétés complexes sont organisées selon un mode hiérarchique composé d'un ou plusieurs groupes dominants et d'un ou plusieurs groupes dominés. Cette théorie de la dominance sociale postule également que les nombreuses sociétés créent un consensus idéologique de supériorité de certains groupes sur d'autres, dans le but de justifier l'inégalité sociale. En cela, elle ne diffère pas de la thèse d'une idéologie dominante. Ainsi, lorsque nous évaluons des groupes des potentiellement différents, nous cherchons à privilégier certains groupes sociaux au détriment d'autres, c'est-à-dire que nous avons tendance à favoriser notre groupe d'appartenance au dépend des groupes de non-appartenance. L'identité sociale en sorte renforcée et l'estime de soi augmentée. Conformément à la théorie, Sidanius et Pratto (1999) ont montré que l'orientation à la dominance sociale, qui concerne les rapports intergroupes, est une variable distincte et indépendante de la dominance interpersonnelle, de l'autoritarisme. D'après les informations collectées auprès de nos enquêtés, certains élèves nous montrent que les conditions socio-économiques de leurs parents ont un impact positif sur leur choix d'établissement et leur réussite scolaire. Ainsi, il est à noter que nous allons présenter tout d'abord les avis des élèves lesquels leurs parents mettent toutes les ressources nécessaires pour leur réussite scolaire et de conclure avec les avis les élèves venant des classes populaires.

Pour rendre très lucide, lisons les arguments **de cet élève N°1/5**, qui nous témoins de la disponibilité des ressources économiques de ses parents qui lui profitent pour sa réussite scolaire : *« mon père est un enseignant de l'Etat affecté au Lycée Félix Eboué et je suis le fils aîné de la famille. Mon père m'a inscrit au Lycée Félix Eboué qui est un établissement scolaire public fondé par un colon Français depuis 1960. C'est mon père qui paye mes fournitures scolaires, mon transport quotidien, assure mon alimentation quotidienne, bref il s'occupe normalement de ma scolarité. Comme mon père est un enseignant scientifique, il se met à ma disposition à tous les niveaux : (il m'oriente régulièrement dans mes travaux dirigés à la maison dès que j'avais les difficultés et il a donné les instructions fermes à ma mère de ne pas me voir affamé). En dehors de sa disponibilité à ma modeste personne, il me motive constamment dès que je trouve une bonne dans une évaluation et m'a promis qu'après mon baccalauréat, j'irai poursuivre mes études supérieures au Canada en Médecine. C'est ce qui laisse témoin que le revenu économique des parents influence positivement dans le choix d'une école ou d'une formation de qualité ».*

L'élève N°2/5, complète son condisciple ci-haut en nous montrant l'influence positive des conditions socio-économiques de ses parents sur son choix d'établissement et son rendement scolaire en ce terme: « *Mon père est un avocat aux barreaux et ma mère est une enseignante. Mes parents m'ont inscrit au Lycée du Sacré-Cœur qui est un établissement d'une bonne réputation depuis sa création. Ce sont mes parents qui paient la totalité de ma scolarité, mes fournitures scolaires, mes transports, mon alimentation, mes soins et suivent très près dans mes activités scolaires. J'ai aussi à ma disposition deux répétiteurs à la maison après les cours, un répétiteur dans les matières littéraires et l'autre dans les matières scientifiques. Mon père et ma mère ne cessent de me dire qu'après mon baccalauréat, j'irai en France poursuivre mes études en sciences politique pour devenir un grand Leader-Serviteur de ce pays. Ils contrôlent souvent mes régularités et mes ponctualités à l'école et mes cours. J'avais tellement une motivation de la part de mes parents surtout quand ils me disent que je deviendrai un grand Leader-Serviteur de ce pays. L'un des conseils qui me tient au cœur : ' je suis le seul garçon de la famille et j'aurai une grande responsabilité à gérer et lui (père) est la terre à laquelle je dois mettre mes racines pour donner de l'ombre aux autres' '. Ce conseil m'a touché au cœur et que je ne cesse à méditer quotidiennement ».* Conclut-il

➤ **Les points de vue des élèves dont les conditions socio-économiques de leurs parents les influencent négativement dans leur choix d'établissement scolaire.**

L'influence de la situation économique des parents sur le choix d'une école de bonne formation, il apparaît que le niveau de vie des parents ainsi que leur degré d'investissement dans l'éducation des apprenants influencent les résultats des élèves. En effet les parents financièrement pauvres n'arrivent pas à bien soutenir leurs enfants dans leur cursus scolaire. Les élèves ainsi concernés réussissent moins souvent à l'école car ils n'ont pas pu disposer de l'encadrement nécessaire (paiement des frais scolaires, achat des fournitures et des outils de travail, motivation par les promesses et les récompenses) pour s'épanouir. Cependant, la plupart des élèves qui réussissent mieux à l'école ont des parents non seulement financièrement riches mais qui investissent et orientent ces derniers dans les activités scolaires. Par ailleurs, quelques rares élèves issus des familles moins nantis, doués de talent, arrivent à tirer leur épingle du jeu. Mais cela ne doit pas constituer une porte ouverte pour les parents nantis de ne pas financer et orienter l'éducation de leurs enfants. Ainsi, certains élèves, nonobstant un investissement parental important dans leur éducation ne réussissent pas les études. Cela est dû au manque de suivi parental, à une mauvaise orientation ou un manque de volonté de la part de ces élèves. Malgré les conditions socio-économiques précaires des

parents, certains élèves s'organisent autrement pour bien affronter les activités scolaires et réussissent mieux leur cursus scolaire.

C'est le cas de cet élève N°3/5 qui nous témoin ses réalités scolaires : « mes parents vivaient au quotidien dans les activités informelles. Mon père a deux femmes et j'étais le 5^{ème} fils de la première femme de mon père. Je me suis inscrit au Lycée Félix Eboué, parce que le frais de la scolarité de cet établissement est de 5.500FCFA et est vraiment à mon niveau. Concernant la rentrée scolaire, je m'organise pendant les grandes vacances aux ventes ambulantes des chaussures pour préparer ma scolarité. En ce qui concerne l'influence des conditions socio-économiques de mes parents, bien que je me retrouve seul dans mon orientation scolaire et à avancer dans mes activités scolaires sans aucun soutien familial. Mais, conscient de la situation difficile que traverse mes parents et moi-même, je ne cesserai jamais de baisser la garde jusqu'à l'obtention de mon baccalauréat. Plus encore, il nous rassure qu'après l'obtention de son baccalauréat, il va se lancer dans les concours professionnels nationaux du pays pour préparer l'avenir de ses enfants ».

4.1.4. Organisation managériale et le choix d'établissement scolaire des élèves.

Alain L. (2003), a démontré que les élèves tout à fait comparables socialement et scolairement ont des chances très différentes de réussite selon l'établissement qu'ils fréquentent. D'une façon claire, cette optique de recherche converge avec une idéologie libérale et modernisant qui cherche à évaluer le « rendement », c'est-à-dire l'efficacité du système scolaire. Les établissements sont comparables à des entreprises et l'école à un marché, alors il est logique de questionner l'école sur la rentabilité. En témoignent différents titres de livre parus dans les deux dernières décennies : l'école est-elle rentable ? d'Establet(163), les consommateurs d'école de Ballion(157), L'école et le management de Bonnet et al.(16) L'école et le marché de Charlier, (32), des revues nouvelles qui ont été créées (comme Education et Management, revue du Ministère, où l'on s'efforce d'apprendre aux chefs d'établissement à gérer leurs établissements « comme des entreprises », ce qui est d'ailleurs aussi l'idéologie sous-tendant la loi Jospin, autrement dit la Loi d'orientation de 1989). Enfin, comment ne pas établir un parallèle avec les « palmarès d'établissement » qui ont également foisonné dans la presse au cours des deux dernières décennies. Nous serons en particulier amenés à poser la question des différences capitales qui séparent un palmarès d'établissement et l'étude scientifique de l'effet d'établissement

La théorie de l'effet d'établissement explique la performance scolaire des élèves en fonction du type d'établissement fréquenté. Elle se construit à partir de des travaux des

chercheurs Beck et Murphy (1998), qui ont essayé d'identifier les spécificités des établissements performants. Grisay (2006) a montré que les établissements performants, les enseignants privilégient des éléments fondamentaux. Ils définissent et poursuivent les objectifs clairs avec les élèves. Les cours sont bien planifiés et structurés. Les évaluations sont fréquentes et permettent de réguler l'enseignement, ce qui donne une bonne réputation à l'établissement pour faire face à la concurrence des autres établissements et aux pressions des parents. Pour lui, dans les établissements performants, la qualité de l'enseignement est plus forte, car les apprenants s'investissent davantage et les enseignants ont des exigences plus fortes vis à vis des apprentissages. Les mêmes constats ont été faits par Grisay (1997) qui a montré que l'établissement est influencé par son staff, c'est-à-dire le corps d'enseignants qui est tributaire de son statut (âge, sexe, histoire, origine sociale, personnalité, rattachement politique, etc.) et son environnement. Cousin (1998) a abondé dans le même sens pour montrer que la différence de performance observée entre les établissements scolaires ne s'explique pas uniquement par les caractéristiques propres de l'élève (âge, origine sociale, quotient intellectuel). C'est de préférence le résultat d'un processus influencé par les caractéristiques propres de l'établissement. Parmi les variables liées à l'influence de l'établissement scolaire, l'accent a surtout été mis sur le contexte, la politique de l'équipe de direction, la cohésion sociale au sein de l'établissement et son environnement (Duru-Bellat et Mingat 1997). L'établissement développe des rapports avec son environnement soit en bénéficiant du prestige de l'environnement ou en subissant sa mauvaise influence, ce qui a un impact sur la performance (Duru-Bellat 2003 ; Teddlie et Reynolds, 2000 ; Dar et Resh, 1986). En conséquence, la demande scolaire pour cet établissement est conditionnée par le type d'environnement dans lequel il évolue (Cousin, 1998).

Ici, il est à noter que l'organisation et le fonctionnement du Lycée Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena attire les parents d'inscrire massivement leurs enfants vue non seulement la présentation d'un bon taux réussite scolaire des élèves mais aussi, son caractère confessionnel de certains parents qui fréquentent cette Eglise.

C'est ainsi que le **Responsable d'établissement X1** : le Censeur du Lycée Sacré-Cœur, sexe masculin, âgé de 50 ans, marié et issu de la religion chrétienne nous présente l'organisation et le fonctionnement de son établissement en ce terme : « *Dans notre établissement, c'est le Proviseur qui coordonne l'organisation et le fonctionnement. Il travaille en commun accord avec le censeur et d'autres responsables administratifs et techniques. Concernant les corps enseignants, nous avons trois catégories des enseignants qui sont entre*

autres : les enseignants contractuels qui sont recrutés et payés par le Lycée ; les enseignants vacataires qui sont recrutés et payés par le Lycée selon leurs heures de travail exécutées et les enseignants envoyés par l'Etat et qui sont à la charge de l'Etat. Ainsi, nous nous organisons régulièrement les séminaires de recyclage à tous les enseignants selon les défis de l'établissement. Au niveau de sélection et de l'admission des élèves au sein de notre établissement, cela se font par le test de sélection des meilleurs élèves dès la 6^{ème}, 3^{ème} ou encore en Seconde et le nombre des élèves sont limités à 50 par classe. Notre calendrier scolaire pour la rentrée des classes de chaque année est fixé habituellement du 15 Septembre et les cours prennent fin le 25 Mai et les tests de sélection des élèves se lancent sont ouverts à tous les élèves ayant une moyenne supérieure ou égale 12 dans son établissement primitif de tous les établissements nationaux. Les horaires de cours, c'est de 07H20 à 13H30 et nous organisons les cours de révisions générales 3 fois sur 6 jours dans l'après-midi. Il est à noter que dans notre établissement, la discipline est clef voûte de la réussite. Pour vous conclure notre propos, nous vous confirmons qu'en 2020 à 2022, nos élèves présentés au baccalauréat réussissent à 100% à leurs examens ».

C'est dans ce même passage que le **Responsable d'établissement X2** : Surveillant du Lycée Sacré-Cœur, sexe masculin, âgé de 50 ans, marié et issu de la religion chrétienne. Donne ses arguments en complétant son collègue ci-haut en ce terme : *«C'est le Proviseur qui le responsable premier de cet établissement mais aussi, il travaille en commun accord avec l'ensemble de la communauté impliquant au système éducatif. Dans notre établissement, nous nous avons les enseignants envoyés directement par l'Etat suite au besoin exprimé par le chef de l'établissement et d'autres sont recrutés par le Proviseur. Généralement, les élèves admissent au sein de cet établissement par la voie de test de sélection et cela se fait dès les classes de 6^{ème} et de Seconde. D'autres enfants ont la possibilité d'être maintenu au sein de cet établissement dès l'âge de 03 à 4 ans. Cependant, la rentrée des classes commence généralement le 15 septembre et prend fin le 25 Mai ».*

Néanmoins, pour ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement du Lycée Félix Eboué. Il faut comprendre que, cet établissement est public fondé depuis 1960 par un colon Français et aujourd'hui, il est géré par l'Etat Tchadien. Pour mieux connaître son système de fonctionnement, nous vous exhortons de lire les propos des responsables de cet établissement.

C'est ainsi la **Responsable d'établissement X3**, Proviseur du Lycée Félix Eboué, Sexe masculin, âgé de 50ans, marié et issue de la religion musulmane. Nous trace le système de

fonctionnement de son établissement en ce terme : « *Je suis le premier responsable de cet établissement car c'est moi qui nomme les différents responsables administratifs et techniques par ordre de mérite, c'est-à-dire les anciens qui maîtrisent le travail et ont une expérience qualifiée de chaque poste de responsabilité. Concernant les enseignants, c'est l'Etat qui a le pouvoir d'affecter un nombre suffisant des enseignants ou sur une demande de l'établissement si le besoin se fait sentir. Ce qui concerne les enseignants vacataires, nous travaillons en commun accord avec les parents d'élèves (APE=Association des parents d'élèves) pour recruter les diplômés expérimentés de chaque domaine recherché et non intégrés par l'Etat sur la base de sélection des dossiers et de fois par les tests de sélection. Toutefois, concernant l'admission et la sélection des élèves au sein de notre établissement, cela se fait par le canal de la Direction de l'Enseignement Secondaire Général(DES) aux élèves hors de la Commune ou encore par le canal de l'Inspection Départementale de N'Djamena. Les anciens élèves poursuivent leurs cursus scolaire sans aucun critère préalable. Les programmes scolaires sont tracés par l'Etat, c'est-à-dire le ministère en charge. Les élèves de la Terminale A4, D, C, A arabe, D arabe, C arabe tous n'ont pas le même le programme des cours. La rentrée scolaire est fixées par les autorités en charge et les cours débutent habituellement le 1^{er} octobre de chaque année et prennent fin du 15 mai dans les classes ordinaires. Pour les élèves en classes d'examens, les cours se poursuivent normalement avec les révisions générales et les orientations nécessaires afin d'affronter aisément les examens finaux (baccalauréat) ».*

Déclare-t-il

Pour le **Responsable X4** : « *Censeur du Lycée Félix Eboué, sexe masculin, âgé de 50 ans, marié et issu de la religion chrétienne. Dans notre établissement, c'est le Proviseur qui coordonne les activités pédagogiques mais, nous travaillons vivement en équipe. Et en ce qui concerne la gestion des enseignants, ils sont affectés par l'Etat et les enseignants vacataires sont recrutés en commun accord avec les APE (Association des Parents d'élèves). Toutefois, les élèves admissent au sein de notre établissement par une note de service des autorités compétentes en charge de l'établissement, c'est-à-dire l'Inspection Départementale de N'Djamena ou à la Délégation Régionale de N'Djamena. Les cours commencent habituellement dans mon établissement du 1^{er} Octobre et prennent fin le 15 Mai. Les horaires de cours, c'est de 07H20 à 12H 45 sur les 06 jours de la semaine ; les surveillants généraux sont chargés à veiller à la discipline des élèves aux personnels enseignants ».*

Conclut-il

Tableau 7: Grille d'analyse thématique

	Indicateurs	Orientation scolaire
--	-------------	----------------------

Critères de motivations qui déterminent le choix d'établissement scolaire.		Positif	Négatif
A) Les motivations socio-professionnelles des parents	1) Transmission des valeurs permettant la mobilité sociale ou reproduction sociale	A1X	A1Y
	2) Le choix rationnel	A2X	A2Y
	3) Résultat attendu	A3X	A3Y
B) Conditions socio-économiques des parents	1) Capital culturel des parents	B1X	B1Y
	2) Capital économique	B2X	B2Y
	3) Capital social	B3X	B2Y
C) L'organisation managériale d'un bon chef d'établissement	1) Effet-établissement	C1X	C1Y
	2) Effet-maitre	C2X	C1Y
	3) Effet-Classe	C2X	C2Y
	3) Influence environnementale	C4X	C4Y

4.1.5. Interprétation des résultats

Les résultats que nous avons présenté dans les parties précédente, nous ont permis de faire ressortir plusieurs informations relatives aux critères de motivation qui déterminent le choix d'établissement scolaire des élèves de plusieurs ordres et dépendent surtout des ambitions que les parents formulent pour leurs enfants selon leur niveau de vie et c'est le cas des élèves au Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena au Tchad. D'après les hypothèses formulées, les objectifs fixés, les théories invoquées dans ce travail, les résultats ici obtenus seront interprétés puis discutés, en accord avec les éléments sus-évoqués.

Les données sont collectées par entretien, elles seront utilisées dans l'interprétation de chacune des hypothèses spécifiques ci-après.

4.2. Interprétation des résultats de l'hypothèse spécifique HS1

Notre première hypothèse spécifique a été formulée de la façon suivante : « les projets socio-professionnels déterminent le choix d'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena ». Cette hypothèse a fait l'objet d'une vérification auprès des enquêtées sur la base des réponses des données obtenues aux questions de l'entretien notamment : « Les projets socio-professionnels déterminent-ils le choix d'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena ? ».

A partir des réponses des enquêtées, il se dégage que certains des parents d'élèves optent d'orienter leurs enfants vers tel ou tel établissement scolaire selon leur statut professionnel qui donnera à leurs enfants de conserver leur foi et à participer à la messe et à la célébration des cultes religieux. En fin d'autres parents choisissent d'orienter leurs enfants vers tel ou tel établissement suite à la disponibilité des ressources sociales. Et cela constitue une base solide aux parents d'opérer un choix sûr pour leurs enfants. Le mauvais choix du Lycée pour l'enfant peut lui influencer négativement. Les parents opèrent le choix d'établissement selon leurs projets socio-professionnels qu'ils ont pour l'avenir de l'enfant. Les enfants sont avant tout un bien rare qu'il faut bien poser les jalons pour leur réussite sociale. Ainsi, l'école devient une institution sûre permettant la mobilité sociale des humains. La première hypothèse est de ce fait validée.

4.2.1. Interprétation des résultats de l'hypothèse spécifique HS2

La deuxième hypothèse spécifique de cette recherche, stipule que : « les conditions socio-économiques des parents d'élèves déterminent le choix d'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena ». Les différentes questions sont posées aux enquêtées à partir des indicateurs du thème 2, la majorité de nos enquêtés et les réponses obtenues des interviewées laissent croire que le contexte social et culturel a une influence importante sur la vie scolaire de l'élève. En effet, les représentations sociales ont un impact sur l'engagement de l'élève sur sa pratique éducative notamment vis-à-vis de ses activités scolaires.

Les différents propos tenus par les élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena nous permettent de comprendre que beaucoup d'entre eux subissent négativement le manque de soutien financier, matériel et humain de leurs parents et d'autres profitent de la disponibilité totale de leurs parents pour maintenir la hiérarchisation sociale de leurs parents. En effet, les conditions socio-économiques des parents influencent fortement les activités scolaires de l'enfant suite au manque de certains avantages non disponibles (capital économique, capital culturel et capital social). L'on se rend compte que les conditions socio-économiques des parents impactent l'engagement et la détermination des élèves de choisir librement tel ou tel établissement scolaire pour un encadrement de qualité. Ainsi nous voyons que la seconde hypothèse spécifique de recherche est validée.

4.2.3. Interprétation de l'hypothèse spécifique HS3

Notre troisième hypothèse porte sur « la façon dont l'établissement est géré et structuré détermine le choix d'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur

de la ville de N'Djamena ». Partant de cette hypothèse, nous avons vérifié sa confirmation ou infirmation auprès de notre population d'étude en formulant des questions lors des entretiens en nous référant des indicateurs suivants : effet-établissement, effet-maitre et effet-classe déterminent l'attraction des parents et élèves d'opérer un choix établissement pour le meilleur de leurs enfants. Deux participantes sur cinq (2/5) de chaque d'établissement par leurs propos témoignent que le climat de l'établissement a d'impact sur le choix d'une école. Abordant l'aspect de la qualité de relation enseignant-élève, chef d'établissement-parents et la taille de la classe des élèves, la majorité de nos enquêtés affirment que tous ses éléments ont un impact positif et attire le choix d'une école. Et Vu les réponses des participantes à nos différentes questions, cette hypothèse est validée.

4.2.4. Discussion des résultats

Après avoir présenté et analysé dans les parties précédent des résultats, nous allons nous consacrer à la discussion de ceux qui se rapportent spécifiquement à nos questions de recherche.

4.2.5. Les projets socio-professionnels des parents et le choix d'établissement scolaire des élèves vers tel ou tel établissement scolaire

Cette première hypothèse stipulait que le choix d'établissement scolaire d'un enfant vers telle ou telle école est influencé par les projets socio-professionnels que les parents formulent pour l'avenir de leurs enfants. La famille, dans les activités scolaires de l'enfant a une forte influence dans son suivi et son orientation scolaire. Pour que l'enfant poursuive confortablement son cursus scolaire, il fallait une mobilisation de tout genre: s'imprégner aux informations préalables sur l'établissement auquel l'élève doit poursuivre son cursus scolaire, avoir une assurance de la qualité du diplôme délivré par l'institution scolaire. Après l'entretien mené auprès de nos participantes nous a permis de valider cette hypothèse. La participation parentale dans l'orientation et le suivi dans l'encadrement de l'enfant est d'une importance capitale pour la réussite scolaire des enfants. Il faut souligner aussi l'importance du soutien affectif, matériel et financé, puis l'encouragement dans le processus d'éducation des enfants. Les parents sont les premier orienteurs de l'enfant .Ils en sont ses responsables légaux. Les mutations de la société actuelle modifient parfois les structures familiales et les parents peuvent connaitre des difficultés pour orienter leurs progénitures dans leur développement ou tout simplement s'interroger sur leur éducation. Les parents sont en principe les premiers repères dans la vie scolaire. Un enfant qui est dépourvue de la participation de ses parents dans la vie scolaire, il y'a risque d'échec scolaire ou de déperdition scolaire.

La majorité des parents d'élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena au Tchad qui ont fait l'objet de notre entretien, témoigne qu'ils ne font aucune orientation scolaire des leurs enfants au hasard. Alor d'autres rapportent que l'orientation scolaire de leurs enfants se focalisent sur les facteurs religieux et la réputation de l'établissement scolaire. Ainsi, l'implication de la famille d'une manière ou d'une autre a un impact sur le choix rationnel, sur la formation à la performance scolaire et le succès d'un élève de tout genre. Cependant, le manque de participation de la part du parent ou si cette participation est dans un sens négatif dans l'orientation scolaire de l'enfant vers tel ou tel établissement, le risque du mauvais rendement scolaire est élevé.

4.3. Les conditions socio-économiques des parents et le choix d'établissement scolaire des élèves.

La deuxième hypothèse était énoncée de la façon suivante : « les conditions socio-économiques des parents déterminent le choix d'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena au Tchad ». Cette hypothèse a été confirmée par l'entretien passé avec les élèves de ces deux Lycées de la capitale politique Tchadienne.

Chaque élève est établi dans un milieu ou encore dans un environnement social. Et toute société est caractérisée par les représentations sociales, la culture, les stéréotypes, les valeurs qui déterminent son fonctionnement. Le contexte social, est un élément qui peut favoriser la bonne ou mauvaise scolarisation des enfants. Un environnement social peut par excellence influencé au travers des idéologies et autres le statut social des parents. En effet, si un milieu social qui n'accorde pas d'importance à l'école et notamment à la scolarisation de l'enfant, les parents développent du coup des attitudes hostiles. Ainsi, ils ne s'engageront pas vraiment pour l'instruction de leurs enfants, en les apportant leurs encouragement et soutien nécessaires dont l'enfant en a besoin pour réussir à l'école.

Plusieurs enfants interviewés confirment qu'ils sont fortement influencés par les moyens que les parents mettent à leur disposition pour leur scolarité. Un environnement social délétère ne favorise pas la persévérance et la réussite scolaire. Autrement dit, le contexte social a un impact sur l'éducation de l'enfant.

4.3.1. L'organisation managériale et le choix d'établissement scolaire.

Notre troisième hypothèse est formulée de la manière suivante : « la façon dont l'établissement est géré et structuré détermine le choix d'établissement scolaire des élèves ». Cette hypothèse est confirmée par le moyen de l'entretien passé auprès de nos participantes.

L'école de son côté, se focalise dans la transmission de compétences scientifiques, techniques ou littéraires et évalue la maîtrise du savoir et du savoir –faire. Elle met un accent particulier sur les différences d'aptitudes qui dépendent des caractéristiques psychologiques et sociales des élèves. Les enfants et les parents optent leur choix vers tel ou tel établissement scolaire selon une bonne organisation managèment. En plus de ces considérations organisationnelles de l'institution, plusieurs auteurs s'accordent pour admettre que l'influences de la bonne organisation managériale de d'établissement tels que la bonne discipline de l'institution, le bon climat, la qualité de l'enseignement, les méthodes pédagogiques mises en places sont les déterminants dans le choix d'établissement des parents et élèves. Ainsi, l'organisation managériale de l'établissement, a une influence sur l'orientation scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena au Tchad.

Tableau 8: Récapitulatif des résultats de l'étude

Hypothèses	Résultats	Décisions
H.S ₁ : les projets socio-professionnels des parents déterminent le choix d'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena au Tchad	Synthèse d'entretien : les parents d'élèves ont exprimé leurs motivations lorsqu'ils décident d'orienter son enfant vers tel ou tel établissement scolaire selon leur propre vision socio-professionnelle qu'ils préparent pour leurs enfants dans l'avenir.	Hypothèse validée
H.S ₂ : Les conditions socio-économiques des parents déterminent le choix d'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena au Tchad	Synthèse d'entretien : les élèves ont exprimé librement leur point de vue par rapport à l'influence des conditions socio-économiques de leurs parents dans leurs scolaires.	Hypothèse validée
H.S ₃ :La façon dont l'établissement est géré et structuré détermine le choix	Synthèse de l'entretien : Les responsables d'établissement ont rapporté que le climat de	Hypothèse validée

<p>d'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena au Tchad</p>	<p>classe, les relations-chef d'établissement-parents-élève- et les enseignants influencent le choix d'orientation scolaire des parents.</p>	
--	--	--

CONCLUSION GENERALE

Ce présent travail porte sur : « Déterminants du choix de l'établissement scolaire : le cas des élèves du Lycée de Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena au Tchad ». L'objectif de cette recherche est de comprendre les critères de motivations permettant aux parents de porter d'un choix d'établissement scolaire au détriment de l'autre pour leurs enfants. Le constat de cette étude pose le problème de la mauvaise politique éducative des établissements scolaires et le retour attendu des parents et élèves. De façon plus précise, il était question de s'interroger les facteurs qui déterminent le choix d'établissement scolaire des élèves. Nous voulions comprendre les critères de motivations permettant l'orientation des élèves vers tel ou tel établissement scolaire. Ce problème de recherche a suscité les interrogations ci-après : en quoi les principaux facteurs déterminent les choix de l'établissement scolaire des élèves du Lycée de Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena? C'est à partir de cette question principale que nous avons formulé trois questions secondaires suivantes :

QS₁ : Les conditions socio-professionnelles des parents déterminent-elles les choix de l'établissement scolaire des élèves du Lycée de Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena?

QSR₂ : Les conditions socio-économiques des parents déterminent-elles les choix de l'établissement scolaire des élèves du Lycée de Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena?

QSR₃ : L'organisation managériale détermine-t-elle les choix de l'établissement scolaire des élèves du Lycée de Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena?

Son opérationnalisation suivant le modèle de la théorie sociale et cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle de Lent, Brown et Hackett (1994), la théorie de la dominance sociale de Sidanius et de Pratto (1999) et la théorie de l'effet-établissement de Beck et de Murphy (1998) ont donné lieu à trois hypothèses de recherche formulées autour des modalités de la variable indépendante que sont : « Déterminants du choix d'établissement scolaire qui suscitent les éléments suivants : les critères de motivations socio-professionnelles des parents, le choix d'orientation est dicté par les facteurs religieux et la façon dont l'établissement scolaire est géré et structuré. Et de l'autre côté, le choix d'orientation est fortement influencé par la disponibilité des ressources économiques et humaines des parents. Car dans le contexte d'orientation scolaire, il s'avère essentiel de prendre des décisions importantes pour influencer positivement l'avenir de l'enfant.

A partir des réponses des enquêtées, il se dégage que certains des parents d'élèves orientent leurs enfants vers tel ou tel établissement scolaire selon leur statut confessionnel qui donnera à leurs enfants de conserver leur foi et à participer à la messe et à la célébration des cultes religieux. En fin d'autres parents choisissent d'orienter leurs enfants vers tel ou tel établissement suite à la disponibilité des ressources économiques et humaines. Et cela constitue une base solide aux parents d'opérer un choix sûr pour leurs enfants. Le mauvais choix du Lycée pour l'enfant peut lui influencer négativement. Les parents opèrent le choix d'établissement selon leurs projets socio-professionnels qu'ils ont pour l'avenir des enfants. Les enfants sont avant tout un bien rare qu'il faut bien poser les jalons pour leurs réussites sociales. Ainsi, l'école devient une institution sûre permettant la mobilité sociale des humains. La première hypothèse est de ce fait validée.

Les conditions socio-économiques des parents déterminent le choix de l'établissement scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena.

Les différents propos tenus par les élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena nous permettent de comprendre que beaucoup d'entre eux subissent négativement le manque de soutien financier, matériel et humain de leurs parents et d'autres profitent de la disponibilité totale de leurs parents pour maintenir la hiérarchisation sociale de leurs parents. En effet, les conditions socio-économiques des parents influencent fortement l'orientation scolaire des enfants suite au manque de certains avantages non disponible (capital économique, capital culturel et capital social). L'on se rend compte que les conditions socio-économiques des parents impactent l'engagement et la détermination des élèves de choisir librement tel ou tel établissement scolaire pour un encadrement de qualité. Ainsi nous voyons que la seconde hypothèse spécifique de recherche est validée.

En en fin, la façon dont l'établissement est géré et structuré détermine le choix d'orientation scolaire des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena.

Notre troisième hypothèse portait sur « l'organisation managériale détermine le choix d'établissement scolaire des élèves ». Elle est formulée de la manière suivante : l'organisation managériale du chef d'établissement attire le choix d'établissement des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena ». Partant de cette hypothèse, nous avons vérifié sa confirmation ou infirmation auprès de notre population d'étude en formulant des questions lors des entretiens en nous référant des indicateurs suivants : effet-établissement, effet-maitre et effet-classe déterminent l'attraction des parents d'élèves d'opérer un choix de votre établissement pour le meilleur de leurs enfants. Deux participantes sur cinq (2/5) de

chaque établissement par leurs propos témoignent que le climat de l'établissement a d'impact sur le choix d'une école. Abordant l'aspect de la qualité de relation enseignant-élève, chef d'établissement-parents et la taille de la classe des élèves, la majorité de nos enquêtés affirment que tous ses éléments ont un impact positif attire le choix d'une école. Et Vu les réponses des participantes à nos différentes questions, cette hypothèse est validée.

Pour atteindre cet objectif, l'étude a été menée dans la ville de N'Djamena, plus précisément au Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur. Elle s'est faite auprès de trente(30) participants dont 20 parents d'élèves, cinq(05) élèves de la classe de terminale et cinq (05) responsables d'établissement du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena.

Notre recherche est du type qualitatif, elle nous permet d'explorer et décrire le phénomène. La recherche qualitative selon Anadon(2006), privilégie d'une façon ou d'une expérience et les points de vue des acteurs sociaux sur un sujet précis. Ainsi, le point de vue des acteurs s'est valorisé à travers l'interprétation qu'ils accordent à leur vécu quotidien (Deslauriers et Kérisit, 1997). Cette étude nous permet d'analyser et de comprendre le sens que les acteurs sociaux accordent à un phénomène social.

De ce fait, cette recherche vise à comprendre les représentations du phénomène des critères de motivations permettant l'orientation des élèves vers tel ou tel établissement scolaire. Et d'une manière générale, notre étude étant qualitative, elle est basée sur une approche systématique de collecte et d'analyse des informations obtenues à partir d'un échantillon de la population. Elle s'attèle à fournir les résultats valides sur le plan descriptif. Cette étude s'inscrit également dans une perspective monographique parce qu'elle se focalise sur un cas qu'est l'orientation scolaire des élèves.

La majorité des parents d'élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena au Tchad qui ont fait l'objet de notre entretien, témoigne qu'ils ne font aucune orientation scolaire de leurs enfants au hasard. Alor d'autres rapportent que l'orientation scolaire de leurs enfants s'est dictée par les lois religieuses. Et de l'autre côté, l'orientation scolaire des enfants se font sur la base de la disponibilité des ressources économiques et humaines des parents.

Sur le chemin de la recherche les difficultés ne manquent pas habituellement. Elles sont comme des obstacles qui se dressent de manière inattendue face à la bonne volonté de l'étudiant chercheur. En effet, les difficultés rencontrées dans le cadre de cette recherche sont de plus ordres.

D'abord au niveau de la recherche documentaire très peu de chercheurs tchadiens ont abordé la question de : « Déterminants du choix d'établissement scolaire ; le cas des élèves du Lycée Félix Eboué et du Sacré-Cœur de la ville de N'Djamena ». Cela fait que nous avons eu de la peine à trouver les ouvrages pouvant nous permettre de bien cerner la délimitation thématique. C'est là un véritable obstacle pour notre recherche. Ensuite, nous avons les difficultés liées à la recherche terrain. Ces difficultés concernent surtout les comportements de certains enquêtés : réticence, refus catégorique de se prêter à nos questions, économie de vérité... Ces personnes enquêtées estiment que malgré les informations qu'elles donnent chaque fois que chercheurs ou les étudiants passent, rien ne s'améliore. Autrement dit, elles ne sentent pas l'incidence de ces recherches. En fin pour ce qui concerne l'accès à certains documents administratifs, nous avons rencontré la réticence à certains niveaux. Les raisons en sont bien simples : on ne sait peut-être pas comment les informations qui y figurent seront manipulées par les apprentis chercheurs que nous sommes.

La petite taille de la population participante constitue le principal point faible de notre étude. Nous estimons qu'avec une grande population pourrait nous donner la possibilité d'étudier des variables et les analyses statistiques pourraient être élaborées davantage la thématique. Disons que pour un domaine de recherche nouveau comme le nôtre, il est difficile de s'assurer d'un positionnement théorique clair. Ainsi, un prochain enrichissement est nécessaire.

En revanche, la principale force de ce travail réside dans le que nous avons su transcrire les thématiques de chacun de nos enquêtés. Cela nous a permis de distinguer et de comprendre plus clairement les critères de motivations permettant l'orientation des élèves vers tel ou tel établissement scolaire. Ainsi, nous avons pu déceler les différents maux dont souffre le système éducatif tchadien d'une manière générale.

Pour permettre aux parents de mieux orienter et suivre leurs enfants jusqu'à la réussite scolaire de ces derniers, plusieurs mesures doivent être prises telles que : la limitation des naissances, la réduction des frais scolaires dans les établissements publics, l'instauration des cantines scolaires, la disponibilité en quantité suffisante des matériels scolaires adaptés dans les établissements, avoir de l'empathie et de la sympathie pour les élèves nécessiteux, le suivi des élèves dans leurs activités scolaires, la dépolitisation des institutions scolaires, mettre fin à la corruption et au laxisme dans le milieu éducatif. Tous les acteurs du système éducatif doivent prendre conscience de cette situation-problème. L'éducation permet aux enfants de développer

des valeurs, des normes et attitudes pouvant conduire à une éventuelle sortie de la précarité financière et à la construction d'un pays de mieux en mieux émancipé.

Nous venons de montrer que l'orientation scolaire des enfants est dictée par les lois religieuses et la disponibilité des ressources économiques et humaines des parents. Qu'en est-il du bon naturel de l'enfant vers tel ou tel domaine ? Où en sommes-nous avec les enfants qui réussissent leur cursus scolaire sans aucune orientation quelconque ? Ces interrogations pourront constituer de thèmes de recherche pour nos successeurs.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abou Moussa D. (2017). *Les performances scolaires en Afrique Australe et Orientale : Disparités régionales et facteurs déterminants* (Thèse de doctorat), l'Ecole Doctorale Sociétés méditerranéennes et sciences humaines de Toulon.
- Alain L. (2003). *L'effet d'établissement*, Edité par le Centre de Télé-Enseignement Universitaire (CTEU) de l'Université de Caen.
- Albouy V. et Wanecq T. (2003). Les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles. *Economie et statistique* ,361(1)27-52.
- Ananian S., Bonnaud A., Lamberthyn A. et Vercambre M-N. (2005). Les disparités d'orientation au Lycée, *Education et Formation*, 72 (1) 101-113.
- Arnaud M. (2015). Quels sont les déterminants des choix d'orientation dans l'enseignement supérieur ? *Regards croisés sur l'économie*. 16 (1) 69-79.
- Ateileh, K., Aboussaleh Y., et Ahanmi A. (2012). *Les déterminants socio-économiques et démographiques des faibles performances scolaires des élèves dans le collège rural la région de sidi Taybi Kenitra (Maroc)*. Faculté des Sciences. Université Ibn Tofail.
- Avissoudo V. (2005). *La qualité de l'orientation scolaire au cours secondaire*. Notre Dame des Apôtres de Cotonou.
- Bayo, B. D. (2017). *L'orientation scolaire et professionnelle des élèves dans les établissements chrétiens de la ville d'OUGADOUGOU*. (Mémoire de master). Ecole Normale Supérieure. Université de Koudougou.
- Berthelot J-M. (1993). *Ecole, Orientation, Société, Pédagogie d'aujourd'hui*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Berthelot, J.-M. (1984). Orientation formelle et processus sociétal d'orientation, *L'Orientation scolaire*. 13 (2) 91-113.
- Berthelot, J-M. (1989). Projet d'orientation de la terminale aux études supérieures. *L'Orientation scolaire et professionnelle* 18 (1) 3-21.
- Bourdieu, P., et Passeron, J-C. (1971). *La Reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Editions de minuit

- Bressoux P. (1994). Les recherches sur les effets-école et les effets-maître. *Revue française de pédagogie*. 108(1)91-137.
- Bujold, R. (1990). Conseiller en Orientation : un éducateur *Revue française de pédagogie*, 108(1) 91-137.
- Caroff A. (1988). *Orientation des élèves : problèmes généraux, rôles des structures et des acteurs de l'orientation*, Paris, La Documentation française.
- Chazal S., Guimond S. (2003). La théorie de la dominance sociale et les choix d'orientation scolaire et de rôles sociaux des filles et des garçons, *L'orientation scolaire et professionnelle*. 4(32)595-616.
- Combaz G. (1999). Autonomie des établissements, diversification pédagogique et inégalités scolaires : effets sociaux des parcours différenciés au collège, *Revue française de pédagogie*, 128(52) 73-88.
- Christian M. (2013). Ecole à l'Epreuve de la performance : les politiques de la régulation par les résultats. *De Boeck*.
- Claude M. (2020). *Les déterminants du choix du domaine d'études universitaires une revue de la littérature et identification de pistes d'interventions*, Centre de Recherche Mathématiques. Université de Montréal.
- Cousin, O. (1998). *L'efficacité des collèges, sociologie de l'effet d'établissement*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Dubet, F. (1991). *Les Lycéens*. Paris, Editions du Seuil.
- Cousin O. (1993). *L'effet établissement. Construction d'une problématique*, *Revue française de sociologie*, 34 (3)395-419.
- Demba J-J. (2012). *La notion de la réussite scolaire*. Université Laval.
- Eliccel P. (2010). *Déterminants de la performance des écoles secondaires en Haïti (mémoire online)*. Université des Antilles.
- Ertul S. (1998). *Effet d'établissement et orientation des élèves de seconde dans l'agglomération mancelle*, In R. Héryn, *l'Enseignement privé en Europe*. Document de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen.
- Essiomle Y-O. (2022). *Estime de soi, soutien social et performance scolaire des élèves stagiaires du Lycée Hôtelier de Cocody (Cote d'Ivoire)*. Ecole Normale Supérieure d'Abidjan.

- Etienne D., Emma D-A-G., Jussa H-M-K., et Mana M. (2017) *Facteur de réussite des élèves ; Perspectives pour l'Europe*, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Département des Sciences de l'Education, volume5.
- François S., Adiola B. et Aimé O. (2020). Déterminants de l'orientation scolaire et professionnelle des élèves de seconde des établissements musulmans de OUAGADOUGOU. MENAPLN.
- François P-H. (2009). *Sentiments d'efficacité personnelle et attente des résultats : perspectives pour le conseil en l'orientation*. L'Orientation scolaire et professionnelle. 4(38) 475-497.
- François D. (2004). L'école des chances. Qu'est-ce qu'une école juste ? *Seuil, Paris*.
- Gauthier B. (2009). Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données. *Presses de l'Université de Québec*
- Gloire N- N. (2019). *Les déterminants du choix du secteur d'enseignement primaire par les parents de la ville de Bukavu* (mémoire online). Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu.
- Grawitz, M. (2001). Méthode des sciences sociales. *Daloz*
- Hascoët M., Giaconi V. et Jamain L. (2020). *Comment le niveau socio-économique de la famille influence-t-il la réussite scolaire des élèves*, Comment présentée au 32^{ème} Colloque de l'ADMEE-Europe, Casablanca, Maroc.
- Indécis (2005). *Rêve d'avenir comme moteur de l'orientation tout au long de la vie*. L'Indécis, n°57-58-59-60.
- Jean M-R. (2010). *Effet établissement, effet classe et effet maître*, Principal de Collège. Académie de Toulouse.
- Kherkove (de) A. et Lambert J.-P. (2001). *Choix des études supérieures et motivations des étudiants*. *Reflète et perspectives de la vie économique*, vol.35, n°4, P.453-468.
- Latreille, G. (1984). Les chemins de l'orientation professionnelle : trente années de lutte et de recherche. *Lyon, P.U.L.*
- Langoua G. et Léger A. (1997). *Le Choix des Familles : Ecole publique ou école privée ?* Paris, Fabert.
- Le Bastard-Lamdrier Séverine (2005). *Les déterminants contextes de l'orientation scolaire en classe de seconde : l'effet établissement* ». *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*. 2(37) 59-81

- Marc B. (2014). *Déterminants de la réussite scolaire dans les écoles efficaces*, Université Laval (Thèse de doctorat). Québec, Canada.
- Meunier O. (2008). *Orientation scolaire et insertion professionnelle, approches sociologiques*. Les dossiers de la veille.1 (4) 1-71.
- Michel L. (2011). *Analyse de certains effets établissements sur la réussite scolaire des élèves de niveau collégial*. Québec.
- Mohammed B. (2017). *Déterminants des performances scolaires, zoom sur les écoles issues de l'immigration en France et Royaume Uni une analyse multi-niveaux avec correction du biais d'endogénéité*. Université de Toulouse, Laboratoire d'économie appliquée au développement.
- N'da P. (2015). Recherche et Méthodologie en sciences sociales et humaines : Réussir son mémoire de master ou professionnel. *L'Harmattan*.
- Noël K. et Francis B-K. (2015). *Analyse des déterminants de la performance scolaire des établissements du secondaire public au baccalauréat, session 2015 : cas de Côte d'Ivoire*.
- ODD. (2015) .17 objectifs du développement durable et leurs 169 cibles. *Global compact*.
- Oswald K. (2020). *Quelle taille des élèves et performances des écoles*. Institut International de Planification de l'Education de l'UNESCO.
- Oskardotti E. Watkins A. et Ebersold S. (2018). *Politiques de financement pour les systèmes éducatifs inclusifs*, www.european.agency.org
- Pascal B. (2008). L'effet d'établissement in Dictionnaire de l'éducation. *Presses Unitaires France*.
- Philippe P. (2002). *Les dix principaux pour rendre le système éducatif plus efficace*, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education. Université de Genève.
- Poisson Y. (1992). La recherche qualitative en éducation, Presses de l'Université du Québec
- Pourtois J-P. (1991). *Quelques déterminants familiaux de la trajectoire scolaire et sociale*. Revue Française de Pédagogie. 6 (96) 5-16.
- Pujol, J.C. (1995). *Des attitudes parentales différenciées pour des orientations différentes*. L'Orientation scolaires et professionnelle(4)387-402.
- Rohen A. (2012). *Quel choix des parents pour l'établissement éducatif de leurs enfants ? Le cas de l'enseignement secondaire à Madagascar*. Revue Economique. (63) 283-311.

SCHWARTZ B. (1981). L'Insertion professionnelle et sociale des jeunes. *Paris, La Documentation française.*

Servet E. (2000). *L'orientation scolaire et professionnelle : enseignement public/enseignement privé, Choix d'établissement, et "effet d'établissement"*. Document d'orientation scolaire.

Sorgho D-B-R. (2009). *Analyse de l'influence des facteurs socioéconomiques sur les résultats scolaires : cas du Lycée Rialé et du Collège Naaba Zoungrana de Tenkodogo (mémoire de maîtrise)*. Université de Ouagadougou, Département de Sociologie.

Touré K. (2018). *Contexte socioéconomique et performance scolaire en Afrique de l'Ouest*. 1 (7)23-27.

UNESCO. (2016). *Rapport d'état sur le système éducatif national. Eléments d'analyse pour une refondation de l'école*. IPE pole de Dakar. www.iiep.unesco.org

ANNEXES

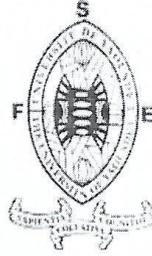
REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS
FONDAMENTAUX EN EDUCATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF FUNDAMENTAL
TEACHINGS IN EDUCATION

Le Doyen

The Dean

N°21V3433 /FSE-UYI/CD-EFE

AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, **Professeur Cyrille Bienvenu BELA**, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiant **DJERABE Nestor**, Matricule **21V3433** est inscrit en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département : *ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX EN EDUCATION*, Option : *SOCIO ANTHROPOLOGIE DE L'EDUCATION*.

L'intéressé doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master. Il travaille sous la direction du **Dr AWONDO AWONDO Patrick Simon**. Son sujet est intitulé : « *Déterminants du choix d'établissement et la performance scolaire des élèves du lycée de Sacré Cœur et de Felix Eboué de la ville de N'Djamena au Tchad* ».

Je vous saurai gré de bien vouloir le recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherche.

En foi de quoi, la présente autorisation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /.

Yaoundé, le 27 AVR. 2023.
Pour le Doyen et par ordre
Jacques Evroum
Maître de Conférences
Langue Française et Linguistique

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS
FONDAMENTAUX EN EDUCATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF FUNDAMENTAL
TEACHINGS IN EDUCATION

Le Doyen

The Dean

N^o 21V3433 /FSE-UYI/CD-EFE

AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur Cyrille Bienvenu BELA, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiant DJERABE Nestor, Matricule 21V3433 est inscrit en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département : *ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX EN EDUCATION*, Option : *SOCIO ANTHROPOLOGIE DE L'EDUCATION*.

L'intéressé doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master. Il travaille sous la direction du Dr AWONDO AWONDO Patrick Simon. Son sujet est intitulé : « *Déterminants du choix d'établissement et la performance scolaire des élèves du lycée de Sacré Cœur et de Felix Eboué de la ville de N'Djamena au Tchad* ».

Je vous saurai gré de bien vouloir le recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherche.

En foi de quoi, la présente autorisation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /.

Mercredi, 07/06/2023

10h07 mn

21 AVR. 2023.
Pour le Doyen et par ordre
Jacques Evroune
Maitre de Conférences
Langue française et Linguistique

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
DE L'EDUCATION ET INGENIERIE
EDUCATIVE

FACULTE DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS
FONDAMENTAUX DE L'EDUCATION



UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I

POST GRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL
AND EDUCATIONAL SCIENCES

RESEARCH AND DOCTORAL TRAINING
UNIT FOR SCIENCES OF EDUCATION
AND EDUCATIONAL ENGINEERING

THE FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF FUNDAMENTAL
EDUCATION

GUIDE D'ENTRETIEN AUX PARENTS D'ELEVES

Chers parents d'élèves,

Je m'appelle **DJERABE NESTOR**, étudiant inscrit en deuxième année de Master II en enseignements fondamentaux de l'éducation, spécialité : **Sociologie et Anthropologie de l'Education**, à la Faculté des Sciences de l'Education (FSE) de l'Université de Yaoundé 1. Je viens auprès de vous, solliciter votre aide pour la réalisation de mémoire de recherche élaboré dans le cadre éducatif.

En effet, je mène une recherche sur le sujet : « **Déterminants du choix d'établissements scolaire : le cas des élèves du Lycée Félix Eboué et du sacré cœur de de la ville de N'Djamena au Tchad** ».

L'objectif de cette recherche consiste à analyser et à comprendre les critères de motivations permettant de choisir tel ou tel établissement scolaire pour son enfant. Ainsi, nous sollicitons vivement votre apport en répondant en toute indépendance aux questions posées ci-après. Nous vous garantissons l'anonymat de votre réponse qui sera exclusivement exploitée et ce travail va enrichir le champ de l'éducation.

I-IDENTIFICATION

Bien vouloir lire les questions avant de répondre, merci

1. Sexe : Masculin Féminin
2. Tranche d'âge : 35-40 ans 40-45 ans 45-50 ans
3. Situation matrimoniale : célibataire marié(e)
4. Religion : Chrétienne Musulmane Autres
5. Votre profession actuelle: fonctionnaire chômeur commerçant (e)
cultivateur éleveur
6. Votre niveau d'instruction : aucun primaire secondaire du premier cycle
secondaire du second cycle Universitaire du premier cycle Universitaire du
deuxième cycle Universitaire du troisième cycle

II-THÉMATIQUE SUR LES DETERMINANTS DU CHOIX D'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

1. Pourriez-vous nous expliquer brièvement le concept orientation scolaire ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Dites-nous, quels sont vos critères de motivations lorsque vous optez d'inscrire vos enfants dans tel ou tel établissement scolaire ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. Pourriez-vous parler de vos stratégies de suivis et d'accompagnements lorsque vous décidez d'inscrire vos enfants dans tel ou tel établissement scolaire ?

.....

.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....

4. Votre revenu vous permet d'assurer normalement la scolarité de vos enfants qui sont à l'école ?

.....
.....
.....
.....

5. Votre milieu familial actuel vous impacte-t-il lorsque vous décidez d'inscrire vos enfants dans tel ou tel établissement scolaire ?

.....
.....
.....
.....

6. Comment analysez-vous les politiques éducatives actuelles du gouvernement tchadien ?

.....
.....
.....
.....

7. Quelle analyse porterez-vous sur les politiques éducatives des établissements scolaires privés, confessionnels et publics de N'Djamena ?

.....
.....
.....
.....

Merci pour votre franche collaboration.

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
DE L'EDUCATION ET INGENIERIE
EDUCATIVE

FACULTE DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS
FONDAMENTAUX DE L'EDUCATION



UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I

POST GRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL
AND EDUCATIONAL SCIENCES

RESEARCH AND DOCTORAL TRAINING
UNIT FOR SCIENCES OF EDUCATION
AND EDUCATIONAL ENGINEERING

THE FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF FUNDAMENTAL
EDUCATION

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX ELEVES DU LYCEE FELIX EBOUE ET DU SACRE-CŒUR DE LA VILLE DE N'DJAMENA AU TCHAD.

Chers élèves,

Je m'appelle **DJERABE NESTOR**, étudiant inscrit en deuxième année de Master II en enseignements fondamentaux de l'éducation, spécialité : **Sociologie et Anthropologie de l'Education**, à la Faculté des Sciences de l'Education (FSE) de l'Université de Yaoundé 1. Je viens auprès de vous, solliciter votre aide pour la réalisation de mémoire de recherche élaboré dans le cadre éducatif.

En effet, je mène une recherche sur le sujet : « **Déterminants du choix d'établissements scolaire : le cas des élèves du Lycée Félix Eboué du sacré cœur de la ville de N'Djamena au Tchad** ».

L'objectif de cette recherche consiste à analyser et à comprendre les impacts des conditions socio-économiques des parents sur le choix d'une école de qualité des élèves. Ainsi, nous sollicitons vivement votre apport en répondant en toute indépendance aux questions posées ci-après. Nous vous garantissons l'anonymat de votre réponse qui sera exclusivement exploitée et ce travail va enrichir le champ de l'éducation.

I-IDENTIFICATION

Bien vouloir lire les questions avant de répondre, merci

7. Sexe : Masculin

Féminin

8. Tranche d'âge : 17-18ans

18-19 ans

19-20 ans

9. Situation matrimoniale : célibataire marié(e)

10. Religion : Chrétienne Musulmane Autres

II-THÉMATIQUE SUR LES CONDITIONS SOCIO-ECONOMIQUES DES PARENTS SUR LE CHOIX D'UNE ECOLE DES ENFANTS.

1. Dites-nous, comment vos parents s'organisent-ils pour assurer votre scolarité?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2. Les conditions socio-économiques de vos parents affectent-elles vos activités scolaires ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

3. Pourriez-vous nous parler vos motivations socio-professionnelles dans l'avenir ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4. Pourriez-vous nous décrire les stratégies de suivis et d'accompagnements mises en place par vos parents pour votre réussite scolaire ?

.....
.....
.....
.....
5. Avez-vous des analyses critiques sur le système d'organisation de l'établissement scolaire auquel vous êtes actuellement ?

.....
.....
.....
.....
6. Le niveau d'instruction de vos parents influence-t-il vos rendements scolaires ?

.....
.....
.....
.....
7. Votre milieu environnemental actuel influence-t-il vos activités scolaires ?

.....
.....
.....
.....
8. Quelles sont vos appréciations sur les politiques éducatives du gouvernement tchadien ?

Merci pour votre franche collaboration !



Figure 1: les élèves du lycée Sacré cœur



Figure 2: les élèves du Lycée sacré cœur en plein cours

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
DE L'EDUCATION ET INGENIERIE
EDUCATIVE

FACULTE DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS
FONDAMENTAUX DE L'EDUCATION



UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I

POST GRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL
AND EDUCATIONAL SCIENCES

RESEARCH AND DOCTORAL TRAINING
UNIT FOR SCIENCES OF EDUCATION
AND EDUCATIONAL ENGINEERING

THE FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF FUNDAMENTAL
EDUCATION

GUIDE D'ENTRETIEN AUX RESPONSABLES D'ETABLISSEMENTS

Chers responsables administratifs

Je m'appelle **DJERABE NESTOR**, étudiant inscrit en deuxième année de Master II en enseignements fondamentaux de l'éducation, spécialité sociologie et anthropologie de l'éducation, à la Faculté des Sciences de l'Education (FSE) de l'Université de Yaoundé 1. Je viens auprès de vous, solliciter votre aide pour la réalisation de mémoire de recherche élaboré dans le cadre éducatif.

En effet, je mène une recherche sur le sujet : « **Déterminants du choix d'établissements scolaire : le cas des élèves du Lycée Félix Eboué du sacré cœur de la ville de N'Djamena au Tchad** ».

L'objectif de cette recherche consiste à analyser et à comprendre les critères de motivations permettant de choisir tel ou tel établissement scolaire pour son enfant. Ainsi, nous sollicitons vivement votre apport en répondant en toute indépendance aux questions posées ci-après. Nous vous garantissons l'anonymat de votre réponse qui sera exclusivement exploitée et ce travail va enrichir le champ de l'éducation.

I-IDENTIFICATION

Bien vouloir lire les questions avant de répondre, merci

1. Sexe : Masculin Féminin
2. Tranche d'âge : 35-40 ans 40-45 ans 45-50 ans

3. Situation matrimoniale : célibataire marié(e)
4. Religion : Chrétienne Musulmane Autres
5. Fonction actuelle : proviseur censeur surveillant

II-THÉMATIQUE SUR L'ORIENTATION SCOLAIRE

6. Selon vous, qu'est-ce qu'une orientation scolaire ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

7. D'après vous, pourriez-vous nous parler de vos politiques éducatives permettant une attirance des parents et élèves à porter leur choix sur votre établissement scolaire ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

II-THEMATIQUE SUR L'ORGANISATION MANAGERIALE DU CHEF D'ETABLISSEMENT.

1. Comment définissez-vous le concept management de l'éducation ?

.....

.....

.....

.....

2. Pourriez-vous nous parler de vos politiques éducatives permettant le fonctionnement de votre établissement scolaire ?

.....

.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....

3. Pourriez-vous nous parler de vos critères d'admissions des élèves au sein de votre établissement scolaire ?

.....
.....
.....

4. Pourriez-vous nous parler de vos critères de sélection des enseignants au sein de votre établissement scolaire ?

.....
.....
.....

5. Quelles sont vos stratégies d'accompagnement mises en place pour rassurer les parents et élèves de la réputation de votre établissement scolaire ?

.....
.....
.....

6. Quelle est la pédagogie mise en application actuelle au sein de votre établissement scolaire ?

.....
.....
.....

7. Pourriez-vous nous du taux de réussite de vos élèves au baccalauréat du second degré pour le compte de l'année scolaire 2020-2022 ?

.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
8. Quelles sont vos analyses critiques par rapport au système de fonctionnement de votre établissement vis-à-vis aux autres établissements publics ou privés de la ville de N'Djamena ?
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

9. Pourriez-vous nous apporter vos critiques par rapport aux politiques éducatives du Gouvernement tchadien ?
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci pour votre franche collaboration !



Figure 3: Lycée Felix Eboué

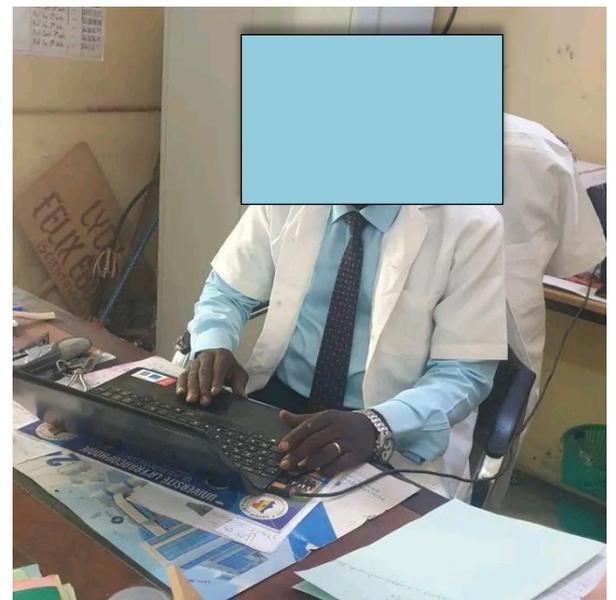


Figure 4: Proviseur du lycée Felix Eboué

TABLE DE MATIERES

SOMMAIRE	ii
REMERCIEMENTS	v
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	vi
LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES FIGURES	ix
RÉSUMÉ.....	x
ABSTRAIT	xi
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE ; CADRE THÉORIQUE DE L'ETUDE.....	5
CHAPITRE 1 : Revue de la littérature et état de la question	6
1.1. Définition des concepts	33
1.2. Revue de la littérature.....	6
1.2.1. Les critères de motivations qui déterminent le choix d'établissement scolaire.....	6
1.2.2. Les facteurs favorisant la performance scolaire des élèves	9
1.2.3. Les politiques éducatives en rapport avec la performance scolaire.....	18
1.2.4. Les conditions socio-économiques des parents d'élèves et le choix d'établissement scolaire des élèves.....	20
1.2.5. Organisation managériale du chef de l'établissement et le choix d'établissement scolaire des parents et élèves.....	23
1.3. Cadre théorique	25
1.3.1. La théorie sociale et cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle : Lent, Brown & Hackett, 1994	26
1.3.2. Modèle des intérêts.....	27
1.3.3. Modèle du choix professionnel	28
1.3.4. Modèle du niveau de réussite atteint	29
1.3.5. La théorie de la dominance sociale de Sidanius et Pratto, 1999.....	29
1.4. Théorie de l'effet-établissement (Beck et Murphy, 1998).....	31
CHAPITRE 2 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	38
2.1. Problématique de l'étude.....	38
2.2. Contexte de l'étude.....	39
2.2.1. Justification du sujet	43
2.2.2. Problème de recherche	45
2.2.3. Questions de recherche.....	46
2.2.4. Hypothèses de recherche	46

2.2.5. Hypothèse générale	46
2.3. Hypothèses spécifiques	47
2.3.1. Les objectifs de recherche	47
2.3.2. Objectif général de recherche	47
2.3.3. Objectifs spécifiques de l'étude.....	47
2.3.4. Intérêt de l'étude.....	47
2.3.5. Intérêt psychopédagogue	48
2.4. Intérêt scientifique.....	47
2.4.1. Intérêt social	48
2.4.2. Délimitation de l'étude.....	48
2.4.3. Délimitation thématique	48
2.4.4. Délimitation géographique	49
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE	50
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE	51
3.1. Rappel des éléments de la problématique	51
3.1.1 Rappel des questions de recherche.....	51
3.1.2 Les hypothèses de l'étude	52
3.1.3. Hypothèse générale de l'étude	52
3.1.4. Hypothèses de spécifiques de l'étude	52
3.1.5. La définition des variables de l'étude	53
3.2. Les hypothèses et leurs variables	53
3.2.1. Les hypothèses	53
3.1.2. Opérationnalisation des variables.....	54
3.1.3. Type de recherche	55
3.1.4. Présentation du site de l'étude : N'Djamena	56
3.1.5. Situation géographique du Lycée Félix Eboué.....	57
3.2. Historique du Lycée Félix Eboué.....	58
3.2.2. Population cible.....	58
3.2.3. Population accessible de l'étude.....	59
3.2.4. Technique d'échantillonnage et échantillon	59
3.2.5. Echantillonnage non probabiliste	59
3.3. L'échantillon	59
3.3.1. Outil de collecte de l'information.....	61
3.3.2. L'observation.....	62
3.3.3. L'entretien semi-directif.....	62
3.3.4. Les grilles d'entretien semi-directif.....	62
3.3.5. Critères d'inclusion	63

3.4. Critères d'exclusion	63
3.4.1. Technique d'échantillonnage.....	63
3.4.2. Outils de collecte des données.....	64
3.4.3. Justification du choix de l'instrument	64
3.4.4. Construction de guide d'entretien	64
3.4.5. Démarche de collecte des données	65
3.5. La pré-enquête.....	65
3.5.1. L'enquête	65
3.5.2. Techniques d'analyse de données	65
3.5.3. Respect de l'éthique et limite de l'étude.....	67
3.5.4. Respect de l'éthique	67
3.5.5. Limite de l'étude	68
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET DISCUSSION	69
4.1. Présentation des résultats.....	69
4.1.1. Analyse des résultats	80
4.1.2. Les critères de motivations des parents pour le choix d'une école de leurs enfants.....	80
4.1.3. Les impacts des conditions socio-économiques des parents sur le choix d'établissement scolaire des élèves	83
4.1.4. Organisation managériale du chef de l'établissement et attirance scolaire des parents et élèves.....	86
4.1.5. Interprétation des résultats.....	90
4.2. Interprétation des résultats de l'hypothèse spécifique HS1	90
4.2.1. Interprétation des résultats de l'hypothèse spécifique HS2.....	91
4.2.3. Interprétation de l'hypothèse spécifique HS3	91
4.2.4. Discussion des résultats.....	92
4.2.5. Les motivations socio-professionnelles des parents et l'orientation scolaire des élèves vers tel ou tel établissement scolaire	92
4.3. Les conditions socio-économiques des parents et son impact sur l'orientation scolaire des élèves.	93
4.3.1. L'organisation managériale du chef d'établissement et attirance scolaire des parents e élèves	93
CONCLUSION GENERALE	96
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	102
ANNEXES	107
TABLE DE MATIERES.....	121